





PAUL PANDA FARNANA

PREMIER UNIVERSITAIRE CONGOLAIS











LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous voici déjà en fin de cette année 2020 qui restera marquée par la crise de la COVID-19 qui a si lourdement impacté notre mode de vie. Et nous a contraints à nous réorganiser. La rapidité avec laquelle nos membres se sont adaptés aux technologies nouvelles, à la vidéo-conférence, aux Forums virtuels a été remarquable. Félicitons en particulier nos ainés qui n'ont pas été les derniers à réussir leur conversion au numérique ! Numérique qui efface les frontières ainsi que nous avons pu l'observer à diverses reprises à l'occasion de notre programme de projection des 'mardi.' Ce qui nous a permis d'élargir notre audience bien au-delà de la Belgique. L'affaire Floyd aux USA a offert une caisse de résonance mondiale au mouvement « Black Lives Matter ». Chez nous, dans un contexte totalement différent, les associations militantes et les groupes d'activistes se sont positionnés sur cette vague pour une remise en cause sans nuance du passé colonial de la Belgique. La question a été endossée par la classe politique et une Commission spéciale a été instituée pour se pencher sur le passé colonial de la Belgique. Tâche monumentale, mais essentielle. Menée avec l'objectivité que réclame la démarche historique, sans velléités d'instrumentalisation, sans tomber dans le piège du jugement anachronique, elle pourrait alors aboutir à des recommandations utiles pour combler le vide dans lequel notre enseignement a laissé cette période, depuis plusieurs décennies. Et contribuer à ramener de la sérénité dans les communautés. N'est-il pas paradoxal d'entendre aujourd'hui encore des voix s'agiter autour des 'méfaits de la propagande coloniale' dans les mentalités alors qu'en réalité, et particulièrement depuis des ouvrages comme celui du journaliste Adam Hochschild (1998), c'est le discours 'décolonial' qui prime. A commencer par le matraquage de la presse anglo-saxonne, relayée par nos médias nationaux, par des journalistes s'improvisant historiens, par des historiens devenus romanciers, sans omettre les grands 'spécialistes autoproclamés' des réseaux sociaux. Au point qu'aujourd'hui la norme bien ancrée comme un dogme dans le public, auprès de la jeunesse surtout, belge comme congolaise, pour évoquer l'EIC, est celle d'un roi Léopold II génocidaire, qui serait responsable de 10 millions de morts et des mains coupées qui 'pleuvent' sur le Congo. Nous assumons une grande responsabilité face à ces dérives. Celle du silence officiel sur notre Histoire belgo-congolaise. Et pourtant les travaux de nos historiens les plus réputés, J. Stengers, JL Vellut, plus récemment PL Plasman, sans oublier une Barbara Emerson, biographe de Léopold II, ou l'anglais George Martelli, ont su faire la part des choses entre mythes et réalités. Les démographes les plus pointus sur le Congo, tels feu les Prof. A. Romaniuk et S. Ngondo a Pitshandenge ont aussi publié. Il est regrettable que la RTBF au lieu d'accomplir un travail journalistique sérieux préfère offrir une tribune au boxeur Mike Tyson, promu « Docteur ès EIC » qui va qualifier Léopold II de 'monstre brutal responsable de 8 à 10 millions de morts.' On s'étonnera du sentiment de haine et de culpabilité que ce matraquage induit auprès des jeunes générations de Congolais et de Belges. Qui ont tout le loisir de suivre de « passionnantes visites 'décoloniales' » de Bruxelles avec des guides qui leur débitent en toute impunité une histoire allègrement caricaturée. On s'étonnera de voir ensuite être considéré comme un acte de résistance héroïque le fait de détériorer ou peinturlurer des statues. Surtout nuitamment, sous la bienveillante caméra complice de la RTBF, qui n'hésite pas à relayer les appels au 'déboulonnage' de la nébuleuse LDNA. La colonisation a surtout été tellement d'autres choses, vous le découvrez tout au long de nos articles. Sans en occulter les fautes et les erreurs. Sans occulter non plus le travail de trois générations de Belges et de Congolais qui ont construit un état moderne. Alors oui, Mesdames et Messieurs les parlementaires membres de la Commission 'Congo,' votre responsabilité face aux attentes des peuples belge et congolais est grande.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE



PROGRAMMES DES ACTIVITES DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021

Tant que la pandémie produit ses effets le programme est virtuel et estimatif. **Merci de consulter www.memoiresducongo.be**

Merci de communiquer votre adresse électronique pour une information personnalisée.

Mardi 9 février 2021 : Sophie Wittemans sur le scoutisme et le guidisme

Mardi 9 mars 2021 : François Poncelet sur le futur du musée africain de Namur

Mardi 11 mai 2021 : le volet militaire du Congo belge

Frank Vernier sur l'artillerie et les fortifications du Congo belge

Jean-Michel Sterkendries, professeur d'histoire à l'Ecole Royale Militaire, sur la Force Publique, avec l'illustration d'un film de 42'

IN MEMORIAM



Au terme d'une pénible maladie, marquée par une brusque dégradation, Jean-Paul Ramboux (Kamina, 10 avril 1948 – Liège, 11 octobre 2020), a rejoint ses ancêtres, laissant une femme, une mère, une fille, une soeur et toute une famille éplorées et plongeant notre association dans une grande tristesse. Encore une figure historique qui quitte nos rangs, emportant avec lui une part du passé qui nous lie à l'Afrique centrale !

Né à Kamina, c'est à Elisabethville/Lubumbashi, qu'il a passé la majeure partie de sa jeunesse. Il avait conservé de son aventure tropicale un souvenir plein de saveur et d'anecdotes amusantes. Aussi une fois libéré de toute obligation professionnelle, il s'était investi dans la recherche sur le passé colonial de la Belgique, n'hésitant pas à monter au créneau, par la plume et le débat, chaque fois que la vérité était mise en péril.

Homme de bonne compagnie, il était toujours le premier à apporter son aide à ses compagnons de route. Merci-Jean-Paul. (fh)



MÉMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL

Périodique trimestriel
- N° d'agrément : P914556
- N° d'agrément postal : BC 18012
N°56 - Décembre 2020

BCE : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION
Rédacteur en chef et coordonnateur des revues partenaires : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Membres : Thierry Claeys Bouuaert, Marc Georges, Françoise Moehler

Graphisme : Idealogy. Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi.

Comité des responsables thématiques
Thierry Claeys Bouuaert *(histoire postcoloniale)*, Guido Bosteels *(textes en néerlandais)*, André de Maere d'Aertrycke *(histoire coloniale)*, Marc Georges *(santé)*, Fernand Hessel *(éducation)*, Françoise Moehler *(culture)*, André Schorochoff *(justice)*, Jean-Pierre Sonck *(défense)*, Pierre Van Bost *(économie)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président : Thierry Claeys Bouuaert
Vice-Président : Guy Lambrette
Administrateurs : Guido Bosteels, Marc Georges, Fernand Hessel, Etienne Loeckx, Françoise Moehler-De Greef (secrétaire), Robert Pierre, Mathieu Zana Etambala.

FINANCES
Solange Brichaut (Jusqu'au 31.12.2020)

SECRÉTARIAT
Françoise Moehler-De Greef

COTISATION
Cotisation ordinaire : 25 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

Tous les membres reçoivent la revue.
En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées.
La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

COMPTE BANCAIRE
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058
avec la mention Cotisation + millésime.
Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.
Les membres des cercles partenaires sont priés de verser leur cotisation au compte ad hoc de leur association (voir page 63).

PUBLICITÉ
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

www.memoiresducongo.be



LECONS À TIRER PAR LA 'COMMISSION CONGO'

« L'expérience et l'histoire nous ont appris que les peuples et les gouvernements n'ont jamais rien appris de l'histoire, ni agi sur ce qu'ils auraient pu apprendre. » - Hegel, Vorlesungen über die Philosophie der Geschichte, Berlin, 1848

PAR PETER VERLINDEN

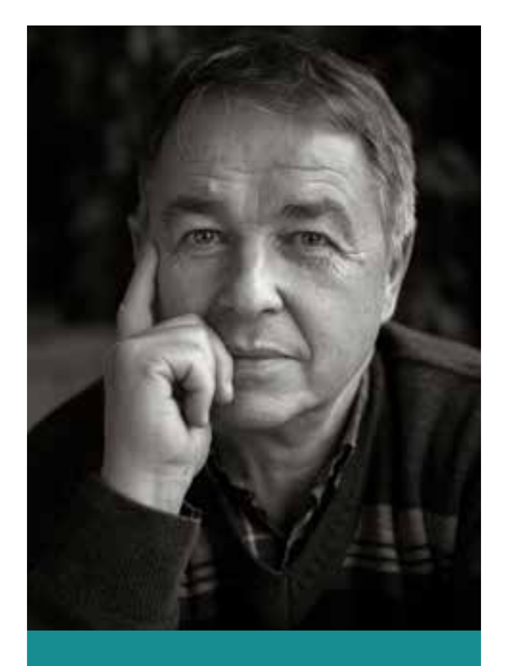
Plus de 170 ans plus tard, la connaissance de l'histoire coloniale n'a pas rendu les dirigeants européens et africains plus sages. Le démarrage de la commission spéciale au parlement belge sur le passé colonial ne laisse pas davantage d'espoir. Pour l'Afrique actuelle en général comme pour l'ancienne Afrique belge en particulier, ce qui manque aujourd'hui, c'est la reconnaissance de la responsabilité des détenteurs du pouvoir. Hier comme aujourd'hui le pouvoir des élites prévaut. Aujourd'hui il ne s'agit plus d'élites blanches, mais d'élites noires. Les élites africaines ont hâte d'instaurer une bonne amitié avec leurs alliés occidentaux, et maintenant aussi orientaux, pour sauvegarder leurs intérêts mutuels. Ce ne sont pas les intérêts de la communauté locale qui prévalent, mais ceux d'une petite clique au pouvoir. Les dirigeants les plus habiles emballent leurs politiques dans un semblant de 'démocratie', sur le modèle de leurs patrons occidentaux, allant même jusqu'à organiser des 'élections', qui n'en ont guère plus que le nom. Les pays occidentaux, dont la Belgique, suivent de près, allant même jusqu'à tirer les ficelles, sous forme d'un soutien politique et financier aux détenteurs du pouvoir.

La voix des Congolais, des Rwandais et des Burundais, du 'petit peuple', s'élève rarement au-dessus des discours pompeux de leurs dirigeants, autoproclamés lors de conférences internationales et de réceptions officielles de par le monde, tapis rouge inclus. À l'époque coloniale, la voix des 'indigènes', comme on les appelait alors, ne se faisait pas davantage entendre. Des militants, des universitaires, des écrivains et certains politiciens parlent maintenant avec honte de cette période coloniale. Mais ces mêmes politiciens occidentaux et autres n'osent ou ne veulent pas élever trop fort la voix contre les autocrates d'aujourd'hui. Même le monde journalistique garde en général un silence prudent. Bref, les gouvernements n'agissent pas sur ce qu'ils auraient pu apprendre de l'histoire, comme Hegel nous a appris. Néanmoins, le sort des Congolais, des Rwandais et des Burundais (et par extension des Africains) continue de toucher beaucoup de Belges. Non seulement la diaspora 'noire' de ce qu'on appelait autrefois 'l'Afrique belge', mais aussi de nombreux Belges 'blancs' ressentent une profonde affection pour cette Afrique 'comme un monde si grand où leur drapeau était autrefois planté.' Beaucoup ont des liens de familiarité avec le passé colonial, parfois depuis plusieurs générations. D'autres ont fait la connaissance de l'Afrique pendant les décennies de transition du siècle dernier, au moment où l'indépendance était encore très jeune et les anciens colonisateurs les bienvenus, voire même loués. Quelques-uns ont construit un lien familial définitif et indestructible, enfants inclus. Les nouvelles connaissances sur le passé colonial amènent régulièrement à des jugements sévères sur les faits d'antan. Même les petits acteurs du terrain colonial sont souvent visés : ces pères et mères, grands-pères et grands-mères de ceux qui ont encore plein d'amour pour l'Afrique. Les mots durs sur ce passé leur semblent très sinon trop lourds à porter. Il leur est difficile de reconnaître l'injustice structurelle et même personnelle qui a été faite à la population colonisée à l'époque. La sagesse veut cependant que quiconque, directement ou indirectement impliqué dans le passé colonial, fasse l'effort de comprendre la souffrance de l'autre. Les colonisés, et par extension leurs descendants, ont souffert de l'occupation coloniale, bien que considérée en son temps comme une bénédiction pour eux et leur pays. Le système colonial a affecté leur identité propre, avec un impact douloureux sur les générations suivantes. La mauvaise gestion des dirigeants africains depuis lors, avec ce soutien occidental, ne peut et ne doit pas effacer cette honte historique.

Mais les anciens colonisateurs et leurs descendants ressentent également de la douleur. Ils souffrent de l'illusion perdue qu'ils 'ont fait le bien' et 'avaient droit' à la maîtrise du pays et de ses habitants. Au pire, ils ont également souffert physiquement, matériellement et mentalement de la fin violente du système colonial, dans lequel tout pouvoir de décision leur échappait. Je garde l'espoir et la conviction que colonisés et colonisateurs pourront se retrouver, de leur plein gré et avec un seul objectif : travailler ensemble au mieux-vivre pour leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, en Afrique et partout dans ce nouveau monde multicolore, y compris en Belgique bien sûr.

La commission spéciale parlementaire porte une lourde responsabilité dans la poursuite de cet objectif.

Voir aussi dans la Bibliographie (p.66), une recension du dernier opus de Peter Verlinden, paru en 2020 sous le titre de Zwarte trots, witte schaamte, Over kolonialisme en racisme (Fierté noire, honte blanche, Du colonialisme et du racisme – en instance de traduction en français)



Peter Verlinden (1957) est un ancien journaliste de la VRT (1987-2019), considéré en Flandre comme 'Monsieur Afrique.'

Professeur invité à la KUL, il a publié plusieurs livres sur le passé colonial et sur la situation qui prévaut actuellement en Afrique centrale.

QUI EST PANDA FARNANA ?

PAR DIDIER MUMENGI - PHOTOS D. MUMENGI, F. MOEHLER, INTERNET

ENFANT

Panda est né à Nzemba, près de Banana, fils de maman Nsengo Farnana, deuxième épouse de Fernando Luizi, père de Panda Farnana et notable de Nzemba.

A 7 ans il est engagé comme « enfant de compagnie » par M. Jules Derscheid, alors responsable des « magasins généraux à Moanda », pour s'occuper du petit Charles, un enfant maladif. La famille devait regagner la Belgique, pour que Charles puisse avoir des soins appropriés. Il était, pour cet enfant, inadmissible que son « nounou » ne put l'accompagner. Voilà comment Paul Panda Farnana quitta Boma le 15 octobre 1895 pour Bruxelles, via Anvers.

Au lendemain du départ de Madère, Mme Lina Derscheid, mère du petit Charles, est terrassée par une fièvre et meurt. Charles n'a que trois mois d'âge.

M. Derscheid, meurtri et malade, mourra peu de temps après leur arrivée en Belgique.

Panda, orphelin de ses parents professionnels, se retrouve chez Mlle Louise Derscheid, sœur de M. Jules Derscheid, qui accepte chaleureusement de l'adopter.

ÉLÈVE À BRUXELLES

Panda Farnana arrive chez Mlle Derscheid, le jour de son anniversaire, le 15 novembre 1895. Il a 7 ans. Ils habitent sur l'avenue de l'Hippodrome n°44 à Ixelles.

Mlle Derscheid déclara : *« en récompense des soins qu'il avait donnés à notre infortuné frère, Paul Panda Farnana fait dorénavant partie de notre famille »*.

Panda Farnana est inscrit à l'Athénée Royal François Rabelais d'Ixelles. Il y fait ses études secondaires jusqu'en troisième moderne.

Guillaume Charlier (1854-1925), un des meilleurs sculpteurs belges de l'époque et ami de Mlle Derscheid, réalise un buste de Panda au titre d'« allégorie à la terre mère africaine ».

Le magnifique buste en bronze, dont un exemplaire est soigneusement conservé à Moanda par la famille de Panda, mesure 29 cm de hauteur et 23 cm de largeur d'épaules. ▶

Congolais (RDC) de nationalité, Didier Mumengi (1962) appartient à la fois au monde universitaire et au monde politique. Homme de pensée et d'action, il a occupé de nombreux postes ministériels comme il a écrit un grand nombre de livres, en phase avec le passé, le présent et l'avenir de son pays. Il est présentement sénateur (Kinshasa).



L. Derscheid - P. Farnana

ETUDIANT EN BELGIQUE ET EN FRANCE

Octobre 1904. Panda se présente à l'examen d'entrée de l'école d'Horticulture et d'Agriculture de Vilvoorde. Il est quatrième sur les 25 candidats et premier en rédaction. Il est admis. La première année (1904-1905), il est 7e sur 17 étudiants. La deuxième année (1905-1906), il est de nouveau 7e sur 10 étudiants. Le 7 septembre 1907, Panda Farnana décroche, avec distinction, son diplôme d'ingénieur (diplôme de sortie), ainsi que le Certificat de capacité du cours spécial des cultures tropicales.

Il est le premier agronome noir de Belgique, mais aussi le tout premier Congolais ayant fait des études supérieures « modernes ». Pourquoi le choix des études agronomiques ?

Mlle Louise, sa mère adoptive, étant pianiste professionnelle, donnant assez souvent des concerts à l'étranger, Panda Farnana était souvent sous bonne garde éducationnelle de Victor Derscheid, frère de Mlle Louise et agronome de formation et de profession. C'est par lui que Panda a développé la passion des études agronomiques.

1907-1908, il va en France et s'inscrit à l'Ecole supérieure d'Agriculture tropicale à Nogent-sur-Marne. Il y décroche son deuxième diplôme.

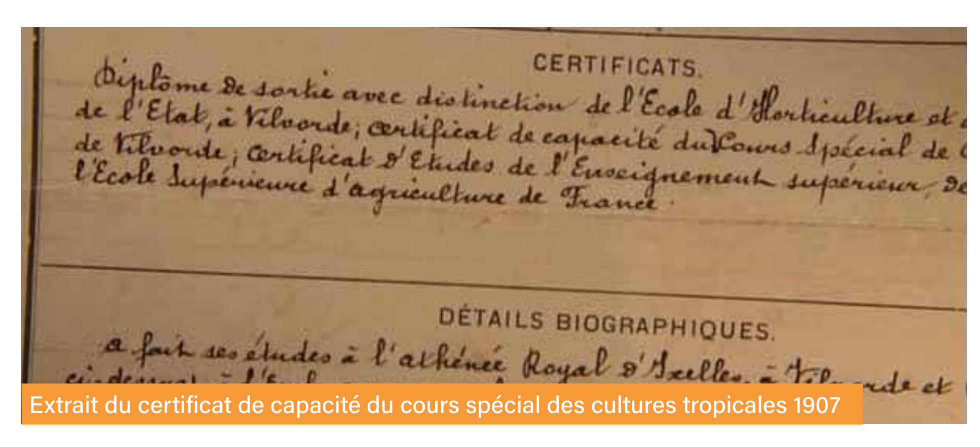
1908-1909, il apprend la géographie coloniale mais surtout l'anglais à l'école supérieure commerciale et consulaire de Mons. Il parlait couramment l'anglais.

AGRONOME AU CONGO

Panda Farnana est engagé au service du Congo belge pour une période de 3 ans en qualité de chef de culture de 3e classe.

Le 13 mai 1909, il est à bord de l'Albertville. Cap sur Boma.

Il arrive à Boma le 21 juin. Dans une lettre adressée à sa mère adoptive, il déclare : *« j'ai retrouvé mes racines... les mots me manquent pour exprimer tout ce que je ressens... »*


CERTIFICATS.

Diplôme de sortie avec distinction de l'Ecole d'Horticulture et ... de l'Etat, à Vilvorde; certificat de capacité du Cours Spécial de ... de Vilvorde; Certificat d'Etudes de l'Enseignement supérieur de l'Ecole Supérieure d'agriculture de France.

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES.

a fait ses études à l'athénée Royal d'Ixelles, à Vilvorde et ...

Extrait du certificat de capacité du cours spécial des cultures tropicales 1907

10 jours après son arrivée à Boma, il reçoit son affectation pour le jardin botanique d'Eala, près de Coquilhatville (Mbandaka). Le jardin d'Eala, à l'époque, est le troisième jardin tropical au monde. Il sert aussi de centre d'acclimatation des plantes venues d'Europe. Panda est chargé de la formation théorique des apprenants de l'école professionnelle du jardin.

INTELLECTUEL

La carrière d'intellectuel de Paul Panda commence par l'invitation ci-contre: *« En tant que Président du cercle estudiantin flamand Amicitia, j'aimerais vous inviter à venir parler du Congo. Votre témoignage d'intellectuel congolais intéressera nos membres, tous étudiants de l'université de Louvain. Cordialement, sé Prosper T., Président du Cercle Amicitia »*

Panda écrit :
« Messieurs, Beaucoup pensent que les noirs américains viennent des Etats-Unis d'Amérique. Il n'en est rien : ce sont tous des descendants des Africains. Depuis l'abolition de l'esclavage, les noirs américains ont pris en charge leur propre développement intellectuel. Les Africains noirs doivent s'en inspirer. Dans beaucoup de milieux belges, il existe trop de préjugés sur le manque d'intelligence des autochtones congolais ! Pourtant, nous savons qu'il n'y a pas de race inférieure. Cette mentalité est nuisible à une bonne colonisation... » sé Panda (extrait)

Le président du cercle flamand AMICITIA répond à Panda :

« Cher Panda, merci pour votre conférence. Je partage entièrement votre idéal. Je suis heureux d'avoir pu vous mettre en contact avec le mouvement d'émancipation des afro-américains. Je suis certain que leur exemple sera pour vous une source d'inspiration... » Ton ami Prosper T.

Seul face à un puissant Etat colonial, Panda ose aborder des questions dont la portée remet en cause l'idée même de la colonisation en tant que domination et projet d'exploitation d'un peuple par un autre.

La société belge, à l'instar de l'ensemble des sociétés colonialistes d'Europe, était immergée dans une vision du monde bipolaire : au sud de la planète, les colonisés formant la race inférieure, et les colonisateurs, peuples dominateurs de race supérieure, basés au nord. Cette perception installe naturellement des croyances et transforme les consciences !

Panda avait compris que la société belge, dont il avait la conviction d'être membre à part entière, avait besoin d'un mouvement d'affranchissement d'un certain ordre de pensée vers l'intégration d'un autre : plus humaniste, plus fraternelle, plus tolérante. Il s'agissait donc pour Panda, combattant solitaire de l'égalité des races, de transmettre un message sensé aider la société belge à se libérer de ce regard malintentionné sur le noir. Et surtout, s'affranchir de cet état de dépendance.

Car l'émancipation devait aussi se comprendre comme l'action de s'affranchir des préjugés de son époque. Ici, il est davantage question d'émancipation de la pensée et des croyances. Du discours à l'acte, Panda se fait volontaire de guerre dans l'armée belge, comme pour dire à la nation belge, après mon diplôme qui m'a fait l'égal de tout belge sur le plan intellectuel, voici le sacrifice de ma vie pour la Belgique, dans l'espérance que mon sang, identique à celui de n'importe quel soldat belge, prouve que noirs et blancs peuvent se battre pour une même cause et former une même patrie, une même société, dans l'égalité et la diversité.

LE CHEMIN DE CROIX

Vacances finies, Panda reprend la route du Congo le 16 décembre 1911.

Mais au lieu de retourner à Mbandaka, au jardin d'Eala, Panda est attaché à la direction de l'Agriculture du gouvernement local.

Le 05 juin, il est désigné chef de la station agricole de Kalamu, à Boma. Il a tout aussi la charge de récolter les plantes autochtones pour étude et expérimentation au jardin botanique de Bruxelles.

Ci-après, quelques extraits des échanges épistolaires entre Panda, son prédécesseur à Boma et son directeur...

- *« Monsieur le Directeur, la plainte de mon collègue, le chef de culture de 2e classe, n'a aucune concordance avec les faits qu'il a approuvés lors de sa visite. D'autre part, je ne suis pas responsable de la comptabilité irrégulière de mon prédécesseur, le sous-chef de culture de 1ère classe »*, sé Panda Farnana, chef de culture de 3ème classe.

- *« Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous informer par la présente, que monsieur Panda, chef de culture de 3ème classe de Kalamu, n'exécute aucunement les ordres que je lui donne. Tout ce que je lui dis ou écrit est en vain »*. sé Le chef de culture de 2ème classe.

- *« Monsieur le directeur général de l'agriculture, bien que la parole de mon successeur semble être d'une exactitude douteuse, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée... »* sé Panda Farnana, chef de culture de 3ème classe.

- *« Monsieur Panda, il vous sera infligé 8 jours de retenue de paiement pour vous être permis de vous exprimer en des termes très inconvenants à l'égard d'un fonctionnaire de la colonie. Je vous enjoins donc à m'adresser un accusé de réception de cette nouvelle punition »*.

- *« Monsieur Panda, il est inadmissible que vous accusiez à la légère votre prédécesseur. En conséquence, il vous sera infligé un blâme écrit avec deux de retenu (sic) de la moitié de votre traitement »*. sé Le directeur général de l'agriculture.

De son passage à la station agricole de Kalamu et de ses conflits avec ses collègues, Panda a lâché cette parole :

« Monsieur le directeur, quoi que je dise ou que j'écrive, il me semble que la probité des personnes de ma race est toujours mise en doute ».

Il résulte de l'analyse du dossier que monsieur Panda n'est pas parvenu, pendant son service, à gagner la sympathie et l'estime de ses chefs. Malgré son grade, il était considéré par eux comme un simple nègre.

Panda n'en peut plus lui-même. Cri de désespoir dans une lettre à la tante Louise : *« Chère Tante, j'ai le sentiment que mes efforts sont toujours mal perçus... La situation devient difficilement supportable »*.

L'ordonnance du 22 décembre 1913 du gouverneur général Félix Fuchs nomme Panda comme agent territorial à titre provisoire dans le Bas-Congo. Des problèmes de santé l'obligent à demander un congé anticipé pour des soins appropriés à Bruxelles. L'administration le lui accorde le 22 janvier 1914. Six mois plus tard, son état de santé ne s'améliorant toujours pas, l'arrêté ministériel du 23 juillet 1914 prolonge son congé.


Farnana sous uniforme belge

SOLDAT

Le 4 août 1914, l'Allemagne envahit la Belgique. C'est la première guerre mondiale.

Panda Farnana s'exclame : *« ... je revendique le droit de défendre mon pays d'adoption et même de mourir pour ma deuxième patrie »*.

Il s'engage. Il appartient à la 2e compagnie, 1er peloton, 2e section, 1ère escouade. Ils sont 300, dont seulement trois Congolais : Panda Farnana, Joseph Adipanga et Albert Kudjabo.

Après un entraînement accéléré à Sint-Niklaas, en Flandre Orientale, les Volontaires Congolais se dirigent vers Namur le 21 août 1914. ►



Les membres de l'Union congolaise en 1920 à Bruxelles

Le Corps des Volontaires Congolais subit ses premiers revers à Lives : quatre tués, huit blessés et 14 disparus.

Dans la nuit du 25 août 1914, à Namur même, l'ensemble du corps est fait prisonnier.

Willy Van Cauteren, un agent de la Compagnie du Kasaï, détenu dans le même fourgon que Panda fait le récit des humiliations subies par Panda tout le long du pénible voyage, commencé à Gembloux le 26 août et se terminant, deux jours après au camp de Munsterlager, près de Hanovre : *« Notre troisième sentinelle avait la rage d'appeler à la portière chaque fois que nous passions dans une station, Panda, le nègre... Vous voyez alors le paysan au casque à pointe obligeant le brave Panda à venir s'exhiber aux imbéciles curieux et hébétés. En captivité, Panda rencontre, des prisonniers sénégalais (les tirailleurs sénégalais). Les prisonniers africains ne sachant ni lire ni écrire, Panda fait office d'écrivain public. Mieux, il donne quelques cours d'alphabétisation. C'est par ce biais qu'il entre en contact avec Blaise Diagne, Député noir du Sénégal au Parlement de France. »*

Dans une correspondance adressée à sa Tante, Panda dit : *« Vous souvenez-vous, Tante Louise, de ce projet d'une grande Ecole technique que je voulais créer à Banana... J'y pense de plus en plus malgré nos conditions de vie difficile... Savoir lire et écrire, quelle liberté ! ».*

Le 11 novembre 1918, le Reich allemand est défait : l'armistice est signé, dans la clairière de Rethondes, en France, entre l'Allemagne et les Alliés, marquant la fin de la première guerre mondiale. Panda retrouve la liberté. Mais durant ces quatre années de captivité, deux volontaires belges avaient été exécutés par des sentinelles allemandes, huit autres avaient péri à la suite des supplices de la dure détention. Joseph Adipanga, originaire de Boma avait réussi à s'évader. Kudjabo, blessé à la tête le 23 août, retrouve la liberté en même temps que Panda.

Le 10 avril 1919, Panda se libère de son engagement à l'armée métropolitaine. Il profite de l'arrêté royal du 07 juin 1919 qui maintenait en congé avec traitement les fonctionnaires et agents de la colonie qui avaient été détenus en Allemagne comme prisonniers de guerre. Il médite, à Bruxelles, dans sa nouvelle résidence, rue Saint-Georges n°9 à Ixelles.

FONDATEUR DE L'UNION CONGOLAISE

« Cher Kudjabo, écrit Panda Farnana, me voici de retour à Bruxelles après un long séjour en Roumanie. Après ces quatre années passées dans les camps, je me rends compte que la plupart de nos frères africains ne savent ni lire ni écrire... Nous avons besoin de Congolais instruits... Nous devrions nous regrouper pour défendre nos idées, un peu comme certaines sociétés américaines qui travaillent pour l'émancipation des Noirs aux Etats-Unis. Si on baptisait cette société Union Congolaise ? Qu'en penses-tu ? sé ton ami Panda »

Ainsi est né le tout premier regroupement associatif congolais, à vocation éducative et politique : Société de secours et de développement moral et intellectuel de la race congolaise.

De 1919 à 1920, le nombre de membres effectifs passe de 30 à 70. Grâce à l'Union Congolaise, la totalité des Congolais résidant en Belgique apprennent désormais à lire et à écrire.

L'Union Congolaise est placée sous la haute protection de Louis Franck, Ministre libéral des Colonies et d'Emile Vandervelde, leader socialiste et ministre de la Justice.

Quelques membres de l'Union Congolaise :

Panda Farnana - Nzabi Samuel - Yoka Antoine - Mambrouki Antoine - Bimba Pierre - Albert Kudjabo -

Mavougo Jean - Bouweia Raphaël - Sambou Pierre - Sindani François - Moke Jules - Ganzi Paul - Yambo Jules - Magela Gabriel - Yogo Simon - Zebabi Isidore - Malambo François – Kisangala Philippe - Engo Pierre - Itobate Nicolas - Ebanga Henri - Maëlibo Emile - Mabimba Denis - Matalema Raphaël – Baténélé Pierre - Bage Jean - Malanda André – Joseph Adipanga...

SÉNATEUR D'UN JOUR

« Cher Kudjabo, note Panda Farnana, le mois prochain, le roi organise le premier Congrès Colonial. Après le règne de Léopold II, ce Congrès devrait faire progresser l'histoire coloniale de notre pays. On m'a demandé d'y participer au nom de l'Union Congolaise. Je serai le seul africain ».

Le Congrès Colonial s'ouvre le 18 décembre 1920, sous le thème : « 1908-1920 : douze ans de tutelle coloniale belge sur le Congo ». Du haut de la tribune de ce Congrès, Panda Farnana est sénateur d'un jour. Il est le tout premier Congolais à s'adresser solennellement à un parterre d'officiels belges, et au sein d'une institution officielle, le Sénat belge.

« Messieurs, s'exclame-t-il, dans une protestation que j'ai adressée à la Commission Permanente de la colonisation et au Conseil Colonial cette année, j'ai exprimé le vœu de voir mes compatriotes participer à la politique et à l'administration de la colonie et préconisé la création d'un Conseil chargé des affaires indigènes... En effet, au Congo, l'aborigène n'est représenté nulle part au sein des divers conseils de la colonie... Nos ancêtres, au lieu de se faire exterminer tous, ont préféré, en signant des traités qu'ils ne comprenaient pas, nous vendre pour avoir une bouteille d'alcool, de la poudre et des perles. Maintenant, on délimite les terres, sans tenir compte de nos revendications. Tant mieux, car comme cela nous disparaîtrons tous par la faim. Les blancs auront à eux toutes les terres; voilà une des raisons de la dépopulation...

Stanley évaluait à 28 millions notre population. Le commandant Dubreucq en 1909 à 15 millions. Actuellement, elle ne serait que de 10 millions ! Les Congolais s'en vont...

Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Pour un territoire de 10.000.000 d'habitants et un territoire quatre-vingt fois plus grand que celui de la Belgique, il n'y a que 7 écoles officielles, 4 écoles d'enseignement général, 3 sections normales. Je demande l'extension de l'enseignement général et professionnel au Congo. L'or et le diamant produits par notre pays, ne pourraient-ils pas servir au financement d'un budget de l'instruction ? » Panda Farnana, Président de l'Union Congolaise.

Lors de ce congrès, Panda rencontre l'Abbé Stefano Kaoze, alors secrétaire de Mgr Roelens, vicaire apostolique du Haut-Congo. L'Abbé Stefano Kaoze est le tout premier prêtre catholique congolais, ordonné Abbé le 21 juillet 1917. Les deux hommes qui prennent le temps de se connaître s'estiment et Panda fait part de leur consensus sur la participation souhaitée des Congolais aux instances de décision.


Paul au milieu de sa famille adoptive, avant de quitter Bruxelles

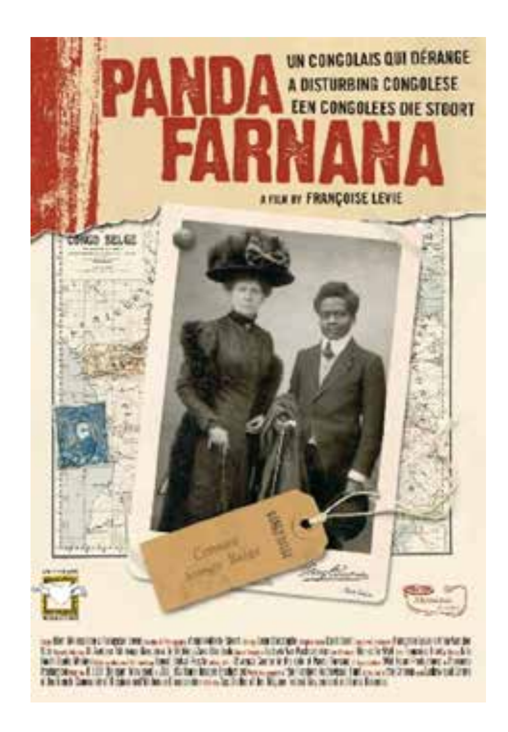
ÂME DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

La veille de juillet 1920, date choisie pour commémorer la prise de Tabora par la Force Publique congolaise, l'Union Congolaise, par son président Panda Farnana adresse un mémorandum à la Commission Permanente de la Colonisation, au Conseil Colonial ainsi qu'au ministre des Colonies :

« Au nom de l'Union Congolaise, Nous, combattants natifs du Congo belge :

1. *Protestons contre le régime de quarante jours de travail forcé implanté au Congo ;*
2. *Protestons contre la mort scandaleuse de 15 hommes sur un total de 30, lors d'un transfert de prisonniers de Lusambo à Léopoldville, décès provoqué par de mauvais traitements et des privations ;*
3. *Demandons qu'outre les chefferies existantes, qu'il soit procédé à l'élection, par les noirs, de conseillers aborigènes, composant le « Conseil chargé des affaires indigènes », ayant voix délibérative au sein du Conseil Général du Gouvernement... ;*
4. *Protestons contre l'abandon des enfants métis par leurs géniteurs et leur manque de statut ;*
5. *Protestons contre les rapports concupiscents, voire le concubinage avec les négresses. Le mariage légal entre les européens et leurs concubines noires devrait être admis désormais. »*

Le Journal « Avenir Colonial Belge » se charge de l'offensante attaque contre ►



Panda : *« Nous venons de recevoir de notre Diagne congolais la lettre qui suit, et une longue épitre adressée à M. le Président de la Commission permanente coloniale... Mais qui est cet homme qui se mêle de trente-six choses étrangères à sa compétence de noir mal dégrossi ? Nous avons délivré vos frères de l'esclavage ! Craignez qu'avec vos théories d'illuminé, vous ne contre-carriez une sage politique d'évolution lente... »*

UN DES PÈRES DU PANAFRICANISME

Le combat de Panda reçoit sa consécration internationale par cette lettre de W.E.B. Du Bois. C'est le tournant décisif. W.E.B. Du Bois est docteur en philosophie et diplômé en sociologie des universités de Harvard et de Berlin. Il plaide pour la reconnaissance du noir et l'égalité des races dans la collaboration interraciale.

Lettre du noir-américain Du Bois à Panda : *« Mr. Panda, je m'occupe de la plus importante association des noirs américains « The National Association for Advancement of Colored people », qui combat la ségrégation et les préjugés aux Etats-Unis. Nous voulons étendre notre combat à toutes les populations noires victimes d'injustices, toutes celles commises en Afrique. C'est la raison du Congrès Panafricain que nous organisons bientôt en Europe. Pouvons-nous compter sur votre collaboration ? Cordialement W.E.B. Du Bois, secrétaire du Congrès Panafricain.*

Panda marque son accord et prévient l'Union Congolaise : « Cher Kudjabo, je viens de recevoir une lettre de cet américain Du Bois, me demandant de collaborer au Congrès Panafricain qu'il organise à Bruxelles. Cette manifestation se déroulera au Cinquantenaire, dans le Palais Mondial, dirigé par Otelt et Henri Lafontaine, ce spécialiste du droit international, qui reçut le prix Nobel en 1913. Le Congrès sera dirigé par Blaise Diagne, le premier député noir de France. Je travaille étroitement avec Otlet pour l'organisation de ce Congrès... Peux-tu demander à nos membres d'être présents ? »

Le discours de Panda étonne et détonne : *« Mesdames et Messieurs, l'évolution des noirs avait été retardée par l'esclavage... Aujourd'hui, le Congo est une colonie d'exploitation. Les décrets et les ordonnances du gouvernement belge ne tiennent pas compte de nos mœurs et coutumes... Actuellement, l'indigène n'est représenté nulle part... Les noirs et les blancs doivent collaborer dans tous les domaines... »*

Jessie Fausset, rédactrice en chef du journal américain « The crisis », rapporte : *« l'ombre du gouvernement colonial prévaut. Aucun délégué du gouvernement n'est présent. Mais l'œil belge surveille et scrute. Nous réalisons combien la situation belge est délicate, et combien la conscience nationale est à vif après les atrocités du régime léopoldien. Nous comprenons aussi combien le capital qui exploite le Congo est puissant. Les quelques belgo-africains présents n'ont rien dit, à l'exception de Mr. Panda Farnana, qui a réclamé la représentation politique des noirs auprès de la Société des Nations. »*

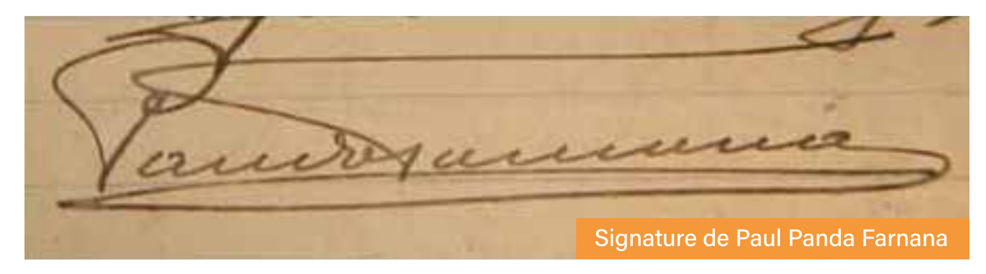
CONDUIT AU SUPPLICE

Criblé d'attaques injurieuses et dégradantes venant de toutes parts, Panda écrit à Du Bois : *« Cher Mr. Du Bois, le Congrès Panafricain ici à Bruxelles a fait beaucoup de torts à la cause des Congolais et à leur émancipation. En conséquence, nous avons décidé de ne pas participer au prochain Congrès Panafricain. »*

Le ministre des Colonies accuse injustement et officiellement Panda, en disant : *« M. Le ministre de la justice, nous croyons savoir que le noir Panda Farnana est en relation avec des groupements étrangers qui incitent à la révolte*



Sujet traité par Farnana à la Conférence de Bruxelles en 1911


Signature de Paul Panda Farnana


Didier Mumengi devant la tombe de Paul Panda Farnana à Nzemba, Kongo central, 2012

contre les puissances colonisatrices d'Afrique. Nous vous demandons avec insistance de le tenir à l'œil. »

Après le Congrès Panafricain, le pouvoir colonial s'en prend à Panda, par l'interposition du journal « L'Avenir Colonial Belge » : *« Panda, écrit l'ACB, n'avez-vous pas derrière la tête, cette idée criminelle de débarrasser vos frères congolais de la tutelle européenne ? Nous insistons auprès des pouvoirs publics pour qu'ils vous fassent surveiller sévèrement afin que vos menées Garveytiques ne compromettent pas le succès de notre politique au Congo. Il est temps que le parquet de Bruxelles fourre son nez dans les affaires de l'association des noirs de Belgique ».*

Le ministre de la Justice écrit au ministre des Colonies : *« Il a été décidé de reprendre la surveillance de Panda Farnana. Est-il mêlé à la propagande bolchévique visant le Congo ? »*

Le chef de la sûreté belge fait son rapport sur Panda. En substance, il déclare : après une filature suivie, j'ai constaté ceci : le sujet est un jeune intelligent, de bonne conduite, estimé des voisins. On ne lui connait pas des relations particulières. Ce n'est pas un assidu du café. Il ne fait pas de grandes dépenses et semble loyal envers la Belgique. Par contre, il entretient une abondante correspondance avec le Congo.

La lettre fatale ? Le ministre des Colonies écrit au chef de la sûreté :

« M. Le chef de la sûreté, j'ai l'honneur de vous transmettre une lettre interceptée par mes services lors du déchargement du bateau en provenance de Banana. » La lettre est subversive : « M. Panda, nous vous écrivons de Léopoldville... Comme la correspondance est censurée, nous prenons des voix indirectes pour vous atteindre. Nous voulons l'égalité. Si nous ne l'obtenons pas à l'amiable, nous nous verrons dans l'obligation de défendre notre cause par tous les moyens. L'Europe appartient aux Européens, l'Afrique aux Africains ».

Filature jour et nuit, campagne de calomnies et de dénigrement de la presse belge, Panda n'en peut plus. Il écrit à sa tante Louise : *« J'ai décidé de retourner au Congo. Il me semble que ma place est là-bas, parmi les miens. »*

Le journal « Avenir Colonial Belge » fera ce curieux commentaire : *« la campagne de l'Avenir Colonial Belge vous a cassé les reins petit boy. Le but est atteint. Amen ! »*

Et encore : *« Vous êtes la cheville, l'âme agissante d'un mouvement de révolte au Congo. Nous l'avons prouvé surabondamment. Eh bien avec des gens de votre espèce on n'y va pas par quatre chemins. »*

LA MYSTÉRIEUSE MORT

La dernière correspondance adressée à Panda est de sa tante Louise, qui lui dit :

« Mon chéri, je suis très heureuse de te savoir en pleine activité à Nzemba. Tu as donc construit une école et une chapelle. Tout cela en six mois. Magnifique. Suite à ta dernière lettre, je t'envoie une presse pour fabriquer des briques ainsi qu'un peu d'argent récolté auprès de nos amis. Je t'embrasse affectueusement, tante Louise. »

Panda Farnana meurt mystérieusement le 13 mai 1930 à Nzemba. De son école et de sa chapelle, il n'en reste que des traces de ruines. Aucun témoignage sérieux sur les circonstances de sa mort.

Juste un mois après la mort de Panda Farnana, le gouverneur de la colonie, le général Tilkens interdit à la population indigène de venir faire des études en Belgique.

Au nom de la République Démocratique du Congo, je dis : Merci à la famille Derscheid. A vous tante Louise Derscheid d'illustre mémoire, merci d'avoir été maman de cœur de Paul Panda Farnana. Mais surtout grand merci d'avoir su trouver ces mots si justes et si prophétiques en mémoire de votre fils : *« On a eu tort de ne pas écouter Panda Farnana. Il aurait pu rendre de grands services aux Noirs comme aux Blancs. Je ne regrette pas mon œuvre. Au contraire, elle subsistera ».*

HISTOIRE

LA FRONTIÈRE SUD-EST DU CONGO VERS LE LAC BANGWELO ÉTAIT-ELLE VIRTUELLE ?

Peut-être, comme moi, avez-vous été étonné, en parcourant les anciennes cartes du Congo, par le tracé de sa frontière sud-est : votre attention a plus que certainement été attirée par la ligne pointillée verticale joignant la pointe sud-est du Congo au lac Bangwelo. Cette bizarrerie se retrouvait sur toutes les cartes et, même du temps de Mobutu, le Service Géographique de la République du Zaïre la reproduisait encore (figure 1). Le bon sens nous disait que quelque chose clochait dans cette délimitation de frontières : fallait-il en déduire en effet que, pour rejoindre le lac Bangwelo au départ du Congo, tout en restant en territoire congolais, il fallait marcher sur la pointe des pieds ? Certes non ! Mais alors, pourquoi cette ligne[1] ? Et quelle en était l'origine ?

PAR MARC GEORGES - georgesmalf@hotmail.com

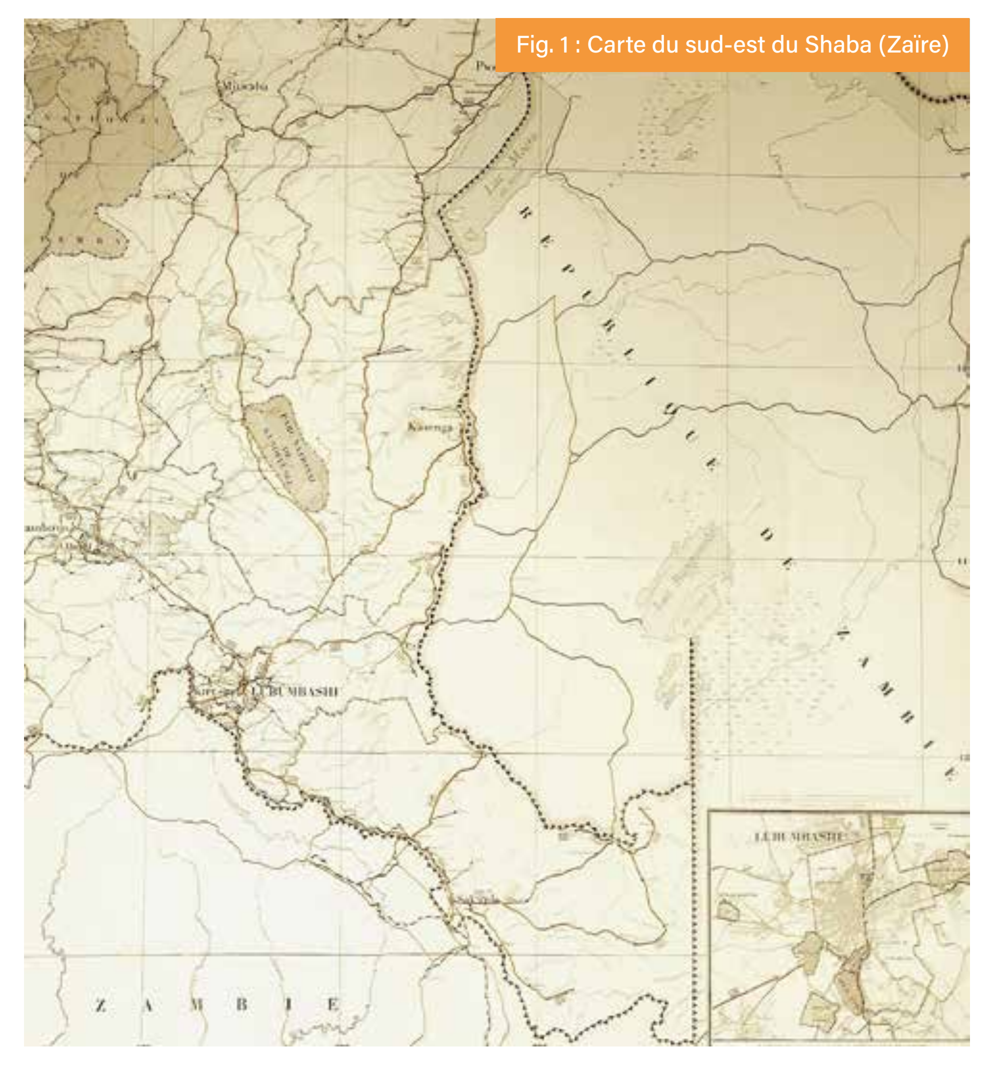


Fig. 1 : Carte du sud-est du Shaba (Zaïre)

En parcourant les numéros de la revue d'entreprise de l'UMHK (« Haut Katanga »), un article paru dans le n° 33 de juillet 1956 a attiré mon attention : intitulé « Autour du Lac Bangouelo » (sic), l'auteur, A.J. Wauters, rédacteur en chef du journal « Le mouvement géographique », décrit bien dans un article paru le 24 janvier 1892, l'origine de cette « chimère ». Il me suffit d'en reprendre le texte, vieux de plus de 100 ans (NB : la graphie de l'époque a été respectée) :

« Une carte de la British South Africa Company (BSAC), qui donne un croquis de l'Afrique Centrale comprise entre l'équateur et le cap de Bonne Espérance, montre au centre, teintés en rouge, les territoires de la BSAC s'étendant au nord jusqu'aux lac Tanganika, Moëro et Bangouelo. Ce dernier lac est entièrement englobé dans la teinte rouge anglaise ».

A.J Wauters conteste cette délimitation, écrivant que la rive occidentale du lac Bangouelo appartient à l'Etat du Congo. Et il s'explique : « S'il peut y avoir discussion sur ce point, c'est parce que, sur les cartes, la forme du Bangouelo a subi, dans ces derniers temps, une modification importante dont on se rendra compte en jetant un coup d'œil comparatif sur les deux croquis joints à cet article.

Le premier croquis (figure 2) montre l'état des connaissances dans les parages des trois lacs, en 1873, après les découvertes de Livingstone et d'après la carte jointe au dernier journal du voyageur (Livingstone). Les cartographes anglais, qui mirent en œuvre les notes géographiques de Livingstone en même temps que les renseignements fournis de vive voix par les serviteurs noirs qui ramenèrent en Angleterre le corps du célèbre explorateur, donnèrent erronément au lac Bangouelo une direction est-ouest, faisant, également par erreur, sortir de l'extrémité nord-ouest, son émissaire le Louapoula.

Le second croquis (figure 3) montre comment ces deux erreurs des cartographes anglais ont été redressées, en 1885, à la suite du voyage du lieutenant de la marine française Giraud, lequel constata que la direction du Bangouelo n'était pas est-ouest, mais bien nord-sud et que le Louapoula, par lequel le trop-plein des eaux du lac s'écoule dans le Loualabo-Congo sort, non de l'extrémité nord-ouest, mais de l'extrémité sud-ouest.

1. Ce n'est que sur les cartes récentes que cette ligne pointillée, qui symbolise les limites d'état, a été effacée : le tracé de la frontière sud-est correspondait enfin à la réalité du terrain.



Fig. 2 : Le lac Bangouelo d'après la carte de Livingstone en 1873



Fig. 3 : Le lac Bangouelo d'après la carte de Giraud en 1885

« Or, lorsque, dans sa déclaration de neutralité du 1er août 1885, le souverain de l'Etat Indépendant du Congo détermina les limites politiques du nouvel Etat dans ces régions centrales où, jusqu'à ce moment, aucune prise de possession n'avait été faite, il se basa sur les renseignements géographiques fournis par les cartes anglaises, d'après les interprètes de Livingstone, et il délimita comme suit les limites sud-orientales de l'Etat (voir figure 2) :

- La ligne médiane du lac Tanganika
- Une ligne médiane menée du lac Tanganika au lac Moëro, par 8°30' de latitude sud
- La ligne médiane du lac Moëro
- Le cours d'eau qui unit le lac Moëro au lac Bangouelo
- La rive occidentale du lac Bangwelo.

Peu de temps après, les rectifications du lieutenant Giraud furent connues et introduites dans les cartes. A partir de ce moment, il devenait impossible de mettre d'accord le texte de l'accord de neutralité et la carte. Il n'est pas possible, en effet, de suivre le texte de la déclaration de neutralité sur notre second croquis (figure 4), puisque le Louapoula sort de l'extrémité sud du lac (et non pas de l'extrémité nord-ouest).

Cependant, par la déclaration (de neutralité), l'Etat du Congo manifeste son intention d'étendre sa zone d'influence jusqu'à la rive occidentale du Banguelo. Mais la BSCA, se basant sur les changements cartographiques apportés depuis, interprète le texte à son profit et déclare prendre possession de la rive occidentale. (...) Les trois paragraphes :

- La ligne médiane du Tanganika
- La ligne médiane du Moëro
- La rive occidentale du Bangouelo

disent clairement que l'Etat du Congo a voulu se réserver l'accès des trois grands lacs de cette région. Si, en 1885, l'hydrographie de celle-ci avait été exactement connue, comme elle l'est aujourd'hui, il n'est pas douteux que la délimitation eût été autrement rédigée; au lieu de suivre le Louapoula depuis son entrée dans le lac Moëro jusqu'à sa sortie du lac Bangouelo, la limite eût été une ligne conventionnelle tracée, soit dans une direction nord-ouest/sud-est, de l'extrémité sud du lac Moëro à l'extrémité nord du Bangouelo, soit de l'ouest à l'est (comme sur le croquis en figure 4) du Louapoula à l'extrémité nord du Bangouelo.

On n'eût pas ainsi pu contester aujourd'hui à l'Etat (indépendant du Congo) la rive occidentale du Bangouelo. Au surplus, notre thèse (lire : A.J Wauters) est soutenue par l'esprit international qui a présidé à toutes les fixations de limites dans la région des grands lacs de l'Afrique orientale ». ▶



Fig. 4 : Carte du bassin du Congo, R. Kiepert, 1885

Le rédacteur (inconnu) de « Haut Katanga » conclut en écrivant qu'il s'agit ici, d'un point de petite histoire qu'A.J. Wauters soutenait avec une énergie particulière, mais ses cris ne furent pas entendus. Et voilà pourquoi les eaux du lac Bangouelo sont toujours entourées de rouge sur la carte d'Afrique (et donc « anglaises »).

En préparant cet article, le hasard m'a mis sous les yeux une carte du bassin du Congo (figure 4), dressée par le géographe allemand Richard Kiepert. Un exemplaire de cette carte se trouve au Musée Royal de l'Afrique Centrale (actuellement, Africa Museum à Tervuren) et le commentaire qui l'accompagne précise que « directement à l'issue de la conférence de Berlin de 1884-1885, le cartographe allemand Richard Kiepert (1846-1915) créa la première carte détaillée du bassin du Congo, reflétant les résultats concernant les limites de la zone du commerce libre et de l'Association internationale du Congo (futur État indépendant du Congo). », dont le détail de la carte (figure 5) montre clairement l'orientation est-ouest du lac Bangwelo.

Par ailleurs, la carte (78 X 55 cm) est riche d'autres renseignements, que le format ici réduit, permet mal de rendre : elle fait apparaître une foule d'autres données, qu'on peut classer en 3 catégories :

- Les tracés des possessions des puissances européennes : Association Internationale du Congo (A.I.C.), Empire allemand, Espagne, France, Portugal). A noter que les possessions anglaises sont absentes.
- Les tracés de 3 Empires « congolais » : Mouata-Yamvo, Kasongo, Casembe.
- Les itinéraires des principaux voyageurs : Allemands, Anglais, Français, Espagnols, Portugais, Magyars, Américains et agents de l'A.I.C.

A remarquer : la délimitation des possessions coloniales, définies dans l'acte final de la Conférence de Berlin, ne tient aucun compte des tracés des 3 empires « congolais » cités ci-dessus.

Tenant compte du texte ci-dessus («.. à l'issue de ..»), il est plus que probable que, dans l'acte final du traité de Berlin, le Roi Léopold a pu proposer la frontière sud-est du Congo en ayant la carte de Kiepert sous les yeux. Mais il est remarquable de constater qu'entre 1873 (Schéma de Livingstone, figure 3) et 1885 (carte de Kiepert, figure 4), les connaissances géographiques du bassin du Congo n'avaient pas progressé, malgré les multiples expéditions qui l'avaient sillonné : la carte de Kiepert reprend en effet clairement l'orientation « est-ouest » du lac Bangwelo de Livingstone et reproduit son erreur.

Et dans sa péroraison, A.J Wauters ne manque pas d'attirer l'attention de son lecteur sur l'importance qu'on eût dû accorder à la carte du lieutenant de

vaisseau[2] Giraud, dont la courte notice biographique[3] qui accompagne la carte qu'il a dressée, dit ceci : « Explorateur, voyage en Afrique centrale de 1882 à 1884 de Dar-es-salam jusqu'au lac Bangouelo et continue par le lac Nyassa et le Zambèze » (figure 5).

Pour compléter cette notice, quelques lignes parues dans un livre récent[4] le dépeignent ainsi : « Autre marin original, le lieutenant de vaisseau J.C.V. Giraud, fasciné par les exploits du Dr Livingstone, décide, en 1882, de partir sur ses traces, sans soutien officiel. Entre 1882 et 1884, premier Français dans cette région, il précise la configuration des lacs Bangouelo, Moëro, Tanganyika et Nyassa ». (N.B. : une autre source signale cependant qu'il a obtenu, pour l'occasion, une mission de la Société de Géographie de Paris [5]).

Deux personnages clefs, Livingstone et Giraud, ont dressé l'un, un schéma, l'autre une carte. Il fait peu de doute que Livingstone, médecin, pasteur et explorateur n'avait pas les connaissances scientifiques qui lui auraient permis de dresser une carte précise, en l'occurrence celle du Bangwelo. L'étonnant est que l'on ait accordé foi à ce schéma lors d'une Conférence de Berlin, cruciale à plus d'un titre. V. Giraud par contre, marin de formation, connaissait sextant et boussole, et la manière de les utiliser pour pratiquer des relevés. L'exactitude de sa carte plaide pour lui. Mais il est très peu probable que cette carte, parue en 1885, ait été portée à temps à la connaissance des délégations présentes à Berlin : le cas échéant, on peut raisonnablement penser qu'elles en auraient tenu compte pour dessiner la carte de la frontière sud-est du Congo et des limites territoriales du lac Bangwelo, ainsi que le signale à juste titre A.J. Wauters.

Les deux cartes paraissent la même année, 1885, l'une, celle de Kiepert, inspirée d'un amateur, Livingstone ; l'autre produite par un professionnel, Giraud. Face à la stature d'un Livingstone, personnification du Héros britannique, à quoi pouvait prétendre un « petit lieutenant », tout professionnel qu'il fût, mais aventurier peu soutenu ? Berlin ne lui rendit pas hommage, mais les Britanniques furent assez malins (et retors ?) pour profiter de cette providentielle correction géographique : ce n'est pas tous les jours qu'un Français rendait service à son corps défendant à l'ennemi héréditaire, la perfide Albion.

Et voilà pourquoi le Congo n'a jamais eu d'accès au lac Bangwelo. ■

2. Grade équivalent à celui de capitaine dans l'armée de terre
3. Bibliothèque nationale de France
4. In "Présences françaises outre-mer, XVIe-XXIe siècles », p. 623, Académie des sciences d'outre-mer, Ed Karthala, 2012
5. Inst. Roy. Colon. Belge, Biographie Nationale Belge T II, 1951, col 411-415

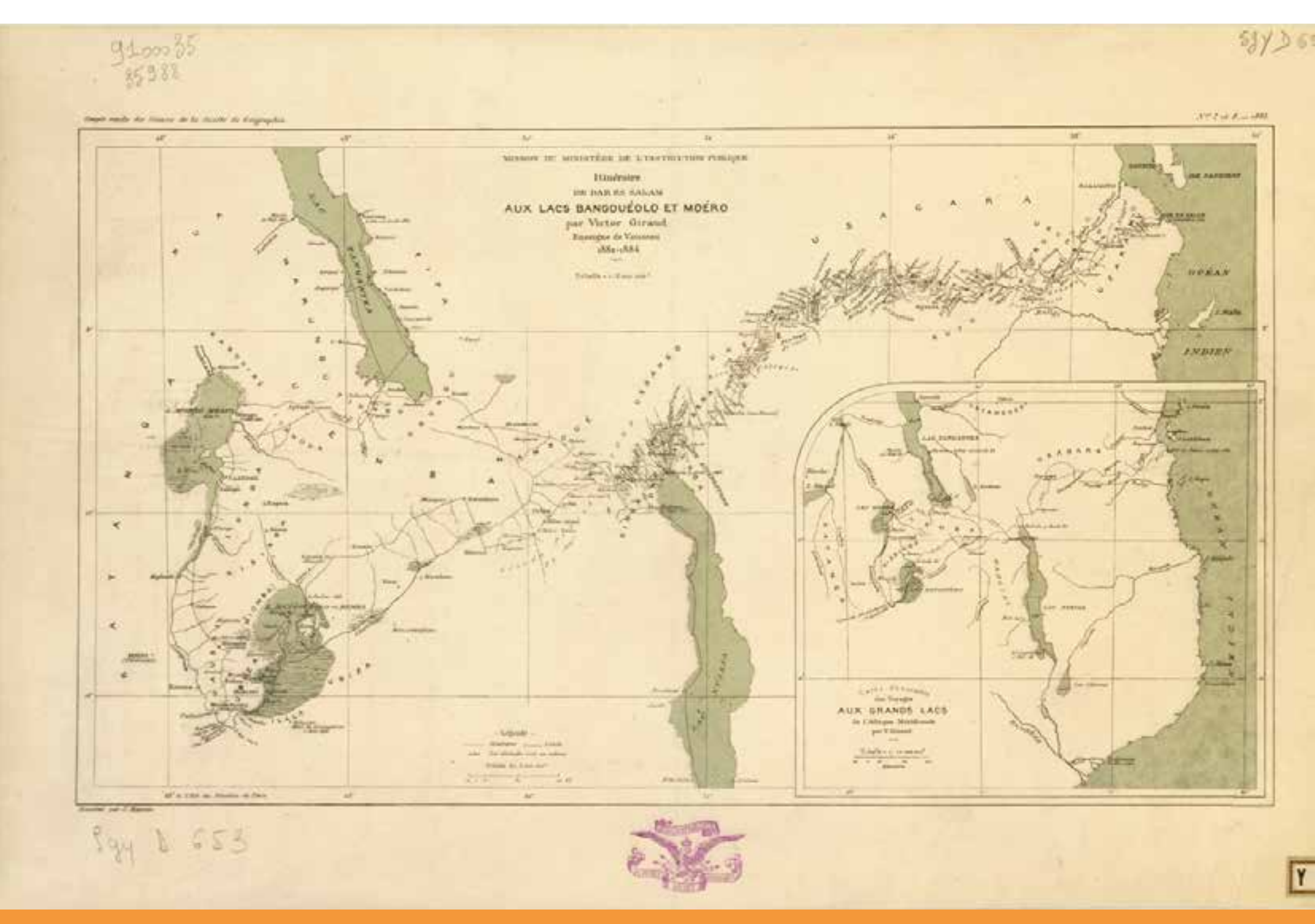


Fig. 5 : Carte de Giraud, 1885

HISTOIRE

QUAND LE MONSTRE DE L'ESCLAVAGISME LÂCHE SES DERNIERES PROIES

PAR A VAN ZANDUCKE

Voici un extrait du livre de Van Zanducke Pages d'histoire du Kasayi, qui regorge d'informations intéressantes sur la manière dont l'esclavage a pris fin au cœur de l'EIC, bien des années après 1885.(fh)

« En ce temps-là, il fallait environ quatre brasses de coton blanc ou indigo pour racheter un esclave muluba sur le marché de Kalamba. Selon Wissmann, dans son livre Im Innern Afrika, Kalamba possédait le plus important marché d'esclaves de l'intérieur du Kasayi.

Des 255 anciens esclaves résidant à la Mission (Mission de Luluabourg St-Joseph, NDLR) au 19 mars (fête de Saint-Joseph, NDLR) 1892, quelques dizaines seulement avaient été rachetés par le Père Cambier ; d'autres avaient été libérés par Kalamba et d'autres chefs et donnés à la Mission. Un autre groupe de 140 avait été cédé en une fois par l'Etat, fin janvier de cette année. Ce don extraordinaire eut lieu à la suite d'un événement qui mérite d'être rapporté et qui est tout à l'honneur de nos officiers belges, pionniers de l'œuvre de la libération des populations indigènes du Congo.

Le 11 janvier 1892, quatre jours après le décès du Comte Ernest d'Ursel à Luluabourg, (...) vers le soir, un jeune courrier, presque un enfant, apportait à la station de l'Etat une lettre de Le Marinel. Il annonçait le passage aux environs du poste, d'une bande de Batshioko, connus comme de grands ravisseurs d'hommes. Le lendemain matin, on demanda au gamin si en cours de route il n'avait pas entendu parler de cette caravane. « Certainement, répondit-il, et même je l'ai vue. Elle est campée à Kanyoka, à quelque 15 km. d'ici sur la rive droite de la Lulua.(...)

Un homme est envoyé en reconnaissance jusqu'à Kanyoka. Il rentre le soir même et confirme les dires du petit courrier. Si l'on ne voulait pas abandonner les captifs à leur malheureux sort, il n'y avait pas un instant à perdre car les ravisseurs allaient s'éloigner au plus tôt.

Il était huit heures du soir mais un beau clair de lune favoriserait une marche nocturne. Le Prince de Croy (sic) et M. Doorne arment cinquante des cent soldats du poste et se mettent en route à la tête de leurs hommes. Au cours de la marche, le Prince est indisposé et doit rester en arrière avec dix hommes. ; il a contracté une hématurie qui va l'obliger à rentrer en Europe. Bientôt la lune disparut et c'est dans la plus profonde obscurité qu'au moyen d'une pirogue, M. Doorne et ses quarante hommes traversent la Lulua.



On avance sans bruit dans la direction de Kanyoka. Soudain un des soldats se trouve face à face avec une sentinelle : il faut l'étreindre mais elle se débat et crie. M. Doorne rencontre à son tour une sentinelle : en un clin d'œil, elle est renversée, bâillonnée et garrottée sans avoir eu le temps de se rendre compte de ce qui se passait. Réveillés par les cris de la première sentinelle, les indigènes du village fuient déjà dans toutes les directions. « Arrêtez, leur crie M. Doorne, ce n'est pas à vous que nous en voulons, c'est aux Batshioko, vos ennemis ».

Entraînant avec lui sa petite troupe, l'intrépide soldat traverse le village au pas de course. Une barrière de pieux les arrête : pas de doute, c'est le camp des négriers. « Feu ! » commande M. Doorne... et les quarante Schneiders et chassepots rugissent, striant de lumières sanglantes les épaisses ténèbres de la nuit. (...)

On entre, les ravisseurs ont fui jusqu'au dernier et on ne trouve que les esclaves, effarés, et qui n'ont pu détaler. Les uns étaient attachés en chapelets de quinze à vingt, retenus par une chaîne en fer ; d'autres étaient amarrés par les pieds et les mains à des pieux fixés en terre ; et d'autres encore avaient les pieds entravés dans des planches. (...)

On les compte : ils sont 307, dont 250 femmes et fillettes. De ces malheureux, 140 sont donnés à la Mission pour être instruits, initiés au travail, à la moralité, à la civilisation. » ■

RÉFLEXION SUR TRENTE ANS D'AVENTURE AFRICAINE



En 1967, après avoir cédé ses dernières sociétés au Congo, c'est le départ définitif pour Jean Mathieu, via Lobito. Sur le bateau du retour, durant ses nombreuses heures libres, l'auteur eut tout loisir de faire défiler en pensée le film des 30 années qu'il venait de passer en Afrique. Beaucoup de nostalgie et une foule de souvenirs l'assaillaient. Il en a fait un livre (n°54 Bibliographie, p. 64) En voici le dernier chapitre, particulièrement intéressant par les réflexions qui l'accompagnent.

PAR JEAN MATHIEU

C'est sur ce même bateau, il y a près de huit ans, alors en compagnie de Lucy, et d'Axelle, que nous avions appris la décision prise à la Table Ronde d'octroyer l'indépendance totale et sans réserve au Congo le trente juin 1960… Je me remémorais ce jour funeste, écoutant la radio de bord qui nous annonçait cette nouvelle soudaine et incroyable… ! Les larmes m'étaient venues aux yeux ; je ne comprenais pas cette décision improvisée, cette espèce de capitulation hâtive et quasi honteuse accordée sous la pression des grandes puissances – surtout des USA – obligeant les pays européens à abandonner dans la précipitation leurs colonies. Le grand mot, la DECOLONISATION, était à l'ordre du jour un peu partout. Pourquoi… ? Amour désintéressé envers ces populations – dont la grande majorité n'en avait cure et ne souhaitait pas changer de statut… ! ou manière quelque peu hypocrite de tenter de s'approprier les richesses de leur sous-sol… ? Ces gens étaient heureux, avaient du travail, mangeaient à leur faim, étaient soignés et scolarisés gratuitement, débarrassés des guerres tribales et vivaient en toute sécurité… ! De quoi étions-nous coupables… ?

D'avoir œuvré à la construction et à l'épanouissement de ce pays que nous aimions tant ? D'y avoir investi, créé des sociétés et emplois que nos enfants auraient pu développer, continuer pendant que nous y finissions nos jours… Il restait encore tant à faire… ! Qui aurait pu imaginer à cette époque de 1960, qu'après 42 ans d'indépendance et de pseudo-démocratie, on n'y retrouverait que mines, maladies et désert économique… ? Sauf pour certains, une toute petite minorité, pendant que la population crevait de faim… Toutes les nouvelles nations africaines nous enviaient ce pays si bien structuré, modulé et en voie d'expansion continue. Il était doté d'une infrastructure exceptionnelle avec ses réseaux de routes ou de pistes carrossables s'enfonçant dans les moindres recoins, ses ports maritimes et fluviaux aux installations fonctionnelles, ses diverses stations scientifiques ou expérimentales telle cette Inéac de Yangambi que les pays limitrophes nous enviaient, ses usines, ses dispensaires et hôpitaux modernes où les soins étaient dispensés gratuitement à la population, de même que le réseau d'enseignement primaire, secondaire et professionnel… ses villes aérées et fleuries, ses villages où tout respirait paix et joie de vivre… la population croissait saine et bien nourrie, les maladies tropicales endémiques étaient presque toutes éradiquées, la sécurité régnait et un programme audacieux de constructions en matériaux durs dans les centres extra-coutumiers était en marche. Nous étions tellement fiers de toutes ces réalisations… De timides réformes mises en place devaient solutionner les aspirations d'une classe naissante dite d'« évolués » dont certains membres endoctrinés par de très peu scrupuleux personnages, commençaient à semer le trouble et le doute…

Nous nous dirigions doucement mais sûrement vers une harmonisation des cadres et du mode de vie, pas assez vite aux yeux de certains. Cette africanisation des cadres aurait pu commencer sans doute dix ans plus tôt : c'est là le seul reproche qu'on puisse nous faire, mais la machine administrative est toujours si lourde à démarrer, excessivement trop prudente dans ses décisions et la mise à exécution, donnant par-là l'image d'un certain immobilisme… Pourquoi toujours vouloir imposer le point de vue européen de la démocratie à des Africains ayant leur propre structure de société, leur propre optique des choses et une autre philosophie de la vie… ? L'apprentissage de la démocratie demande un très long cheminement mais pourquoi avoir abandonné du jour au lendemain un peuple livré à lui-même dont la relève n'a pas eu le temps d'être assurée… ! Comble de malchance, le contexte politique du moment était propice aux excès, aux exigences démesurées et incontrôlées, aux prises de position rapides manquant de maturité politique et de la connaissance de l'autre. Plusieurs facteurs extérieurs ont probablement aussi précipité les choses : la guerre d'Algérie, le discours inattendu d'un de Gaulle à Brazzaville, la conférence du Tiers-monde à Bandung, etc… Tous ensemble, nous avions créé une colonie modèle dans beaucoup de domaines mais, malheureusement les réformes et l'accession aux sommets de certaines carrières n'ont pas été assez développées. L'Université a démarré en 1956 et, seulement en 1960, le Congo ne comptait que quelques universitaires formés au dehors dont l'un d'entre eux, Thomas Kanza, issu de Louvain, a fait partie du premier gouvernement de la république populaire marxiste de Stanleyille ! À la Force publique, l'accession aux grades supérieurs ne faisait pas encore partie des statuts, ce qui ôtait malheureusement toute chance de promotion à certains éléments très valables. Des premiers sergents-majors comme Lundula, Bobozo, Mulumba et d'autres anciens des campagnes glorieuses d'Abyssinie, de Nigérie ou du Moyen-Orient auraient facilement pu accéder au grade d'officier et cela depuis la fin de la guerre. En quinze ans, nous aurions pu avoir ainsi une armée homogène où tous, blancs et noirs, aurions œuvré ensemble. Que dire de ce soulèvement des militaires en juillet 1960, détonateur qui plongea le pays dans le chaos, le sang et la ruine ? Les politiciens belges s'en sont mêlés, les agitateurs professionnels aussi. Les premiers sans doute par crainte d'une nouvelle Algérie, par prosélytisme syndical ou par la hantise du coût des réformes indispensables, entraînant dans leur sillage les seconds, ayant trouvé là un terrain ►

propice pour semer le trouble et la révolte, en y faisant miroiter un avenir quasi inaccessible si tôt, en profitant de la naïveté et de la crédulité de ces grands enfants n'ayant pas encore acquis l'esprit critique suffisant pour démêler le possible de l'irréalisable… Quant à la Table Ronde, parlons-en… D'un côté, des Congolais choisis par l'administration territoriale : chefs coutumiers, notables et modérés, encadrés par quelques « évolués » plus aptes aux discours politiques. De l'autre, des politiciens belges rompus à la résolution de problèmes locaux ou communautaires (ah ! les compromis… !) mais ignares en ce qui concerne le Congo, à part certains d'entre eux ayant quelques notions des réalités congolaises acquises lors de leurs voyages éclair touristiques. À ces Congolais qui leur font face, ils reprennent les paroles de de Gaulle : *« Vous voulez l'indépendance immédiate ? Mais bien sûr.., prenez-la… ! On vous l'offre… ! »*. Ceux qui, durant des dizaines d'années les côtoyaient tous les jours, les comprenaient, les aidaient, participaient à leurs joies et leurs peines, parlaient leur langue, tels les administrateurs de territoire, agents de société basés en brousse ou autres, colons, planteurs, industriels, missionnaires… tous furent écartés… Il fallait en finir – au « finish », disaient-ils. Le Congo coûtait trop cher et « ces gens de là-bas » viendraient ralentir le processus de « notre » décision… ? Que non ! On se passera bien de leur avis… Et ce fut ainsi le « Pari Congolais », un quitte ou double presque joué aux dés… Les politiciens croyaient discuter avec des délégués habitués aux arcanes de la politique et aux rouages de la démocratie alors qu'au Congo – à cette époque – à part quelques milliers d'apprentis-intellectuels, la masse commençait seulement à évoluer depuis quelques années au rythme décidé par l'administration, bien trop lent à mes yeux, mais certain… « dans l'ordre et dans la dignité » comme le dira le Roi Baudouin…

Je ne pouvais m'empêcher d'évoquer mes Topoke et mes Lokele dévoués de Yatutu et de Bosulo des années 1950, respirant la joie de vivre en travaillant en ma compagnie. Et quoi… ? On voulait donner à ces braves gens à peine assimilés, tous les pouvoirs afin de créer une « démocratie » calquée sur celle de la Belgique vieille de plusieurs siècles… ? Que représentait la démocratie à leurs yeux… ? Celle-ci ne peut se concevoir que si l'on respecte l'autre, le voisin, sa manière de penser, de vivre, de voir les problèmes, qu'il s'agisse d'une personne, d'un clan, d'un village, d'une race… Or, les différences entre races et clans qui peuplent cet immense pays (80 fois la Belgique !) étaient encore trop marquées. Les Belges s'efforçaient d'en faire un pays unitaire… Mobutu aussi mais il fut si bien inspiré par l'unité qu'il confondit régulièrement les biens de la nation avec les siens… !

Nous sommes en fin 1967… ! Sept ans… ! Sept ans seulement se sont écoulés depuis la décision funeste de cette indépendance bâclée et les résultats – hélas – en témoignent… Les belles infrastructures ne sont que souvenirs… les routes peu ou mal entretenues, avec leur succession de crevasses, d'affaissements, de trous béants, empêchant toute circulation et évacuation des produits de culture… À quoi bon cultiver si on ne peut vendre ou échanger sa production… ? Les dépenses de santé sont rognées à l'extrême, il y a pénurie grave de médicaments dans les dispensaires, les remèdes et les incantations des sorciers prolifèrent, tout cela au profit des dépenses de guerres tribales… L'intérieur se vide, les lumières de la ville attirent les jeunes qui y cohabitent tant bien que mal dans des bidonvilles surpeuplés sans aucune possibilité de trouver du travail… L'occupation territoriale et les services qu'elle engendre sont quasi nuls, face à la pléthore de fonctionnaires de la ville mal payés, ces derniers se laissant facilement corrompre pour subvenir à la survie de leur nombreuse famille, de cousins ou oncles sans travail. Il n'y a plus guère d'idéal ni de foi dans l'avenir… on vit au jour le jour… on retourne aux luttes tribales, aux conflits sanglants d'antan, tout va à la ruine et le Congo se trouve divisé et écartelé entre bandes rivales…

2002… ! Et ce n'est pas fini… ! Quarante ans plus tard, cela recommence… Les « politiciens » se réunissent à nouveau pour « sauver » (?) ce pays auquel nous étions tellement attachés. Étaient-ils réunis ces Messieurs, pour tenter de remédier à l'indigence régnant actuellement ? Point du tout… ! Il s'agissait de déterminer les responsabilités de la mort du « grand » Lumumba qui n'a semé que haine, massacres et ruines. Et, comble de la bassesse, il fallut aller demander pardon (de quoi ?) et créer une Fondation pour la mémoire de celui qui est en partie responsable de ce chaos. À-t-on demandé pardon aux familles des victimes innocentes tant Congolaises qu'Européennes, lâchement assassinées ou spoliées ? À-t-on indemnisé honnêtement les colons et autres indépendants dont l'État Belge avait garanti les biens en créant un service d'aide au Colonat pour les attirer et les guider ? Bernique !

J'avais cru aveuglément en un avenir radieux pour ce pays et je le quittais avec un sentiment indéfinissable d'inachèvement et d'échec… J'étais déprimé, morose, mélancolique et amer, mais cependant réaliste… Comment ai-je vécu ces trente années ? Ai-je pu réaliser mes rêves aventureux d'adolescent…? En partie oui, mais pas dans la voie que j'avais espérée : des circonstances imprévues m'ont souvent forcé à changer d'orientation mais j'ai toujours pu « Faire Face »… ! Je me souvenais de mes années universitaires où nous n'avions qu'un seul idéal : servir aveuglément l'État dans notre carrière d'administrateur territorial, vocation qui fut contrecarrée par Léon Libert et Lucien Peterbroeck, tous deux m'orientant vers une carrière commerciale prometteuse, en me faisant miroiter des promotions et un avenir radieux dans cette Sedec où ils étaient si bien introduits… ! Hélas, impulsivement et sans trop réfléchir, j'ai suivi leurs conseils et je me suis isolé de mes anciens camarades d'université. Très souvent au début de ma carrière Sedec, j'ai eu des remords et des regrets lorsque je voyais la considération dont jouissaient mes condisciples dans ce pays, alors que je n'étais qu'un agent anonyme Sedec. Je me suis vite adapté à ce nouveau métier et ai joui d'une ascension fulgurante pour mon jeune âge. Je pouvais rêver terminer en tant que directeur


Maluku © F. Hessel

général (comme le sont devenus mes anciens adjoints : Muralha et Clemens). Au cours de mes jeunes années, j'ai eu deux promotions intéressantes d'avancement, une comme adjoint de direction chez United Agencies à E'ville, l'autre, comme chef de secteur à Albertville. Des circonstances imprévisibles, provoquées bizarrement chaque fois en présence d'un Jean Mertens, les ont lamentablement fait échouer !

Juste avant la guerre, second coup de tête : humilié par les nouvelles propositions d'engagement d'un Stahlberg aux abois et, sans doute un peu trop emballé par la vie rude mais paradisiaque sur les plateaux de l'Ituri, j'entrepris mon premier essai de colonat durant plus d'une année, en association avec un Jacques Reumont m'initiant au métier de planteur de café arabica... Manquant de capitaux pour mener la même vie à mon propre compte, je suis revenu à la Sedec où ma carrière repartit sur des chapeaux de roue jusque ma mobilisation en 1942. Je me suis vite adapté à la vie militaire et étais sur le point de présenter mes examens de sous-lieutenance lorsque mon cousin vint à mourir à l'hôpital de Stan. De ce fait, je fus mobilisé civilement jusqu'à la fin de la guerre aux fins de gérer son élevage Dahomey tout en menant campagne en forêt pour la récolte du caoutchouc de lianes. C'est à Yatutu que j'ai pu m'épanouir réellement en cherchant toujours à agrandir mon éventail d'activités. C'est là, et dans la zone voisine que, pratiquant une politique sociale que m'avait apprise Reumont, j'ai pu apprécier et comprendre les aspirations de ces êtres frustes et farouches qu'étaient les Topoke qui ne s'ouvraient qu'à de rares Européens. À la fin de la guerre, il y eut le refus vindicatif d'un Stahlberg de réengager cet aventurier que j'étais devenu, et ce fut la création d'un tout nouveau poste, Bosulo où j'ai pu m'extérioriser pleinement... Lucy est alors venue illuminer ma vie de broussard et m'a donné deux enfants, Annick et Alain, suivis plus tard par « Jean Moke » (Axelle). Ce fut, à Bosulo, le summum de ma vie aventureuse...

Suite au drame familial vécu par une de nos amies, je décidai de vivre en ville, de vendre Bosulo et de m'adapter à un tout autre style de vie à Stan. C'était moins attrayant, ce n'était plus l'Afrique authentique mais celle des réceptions obligées, celle des cancans et des envies, une copie de la vie d'Europe... J'y ai cependant réussi à m'imposer grâce à mon travail assidu, à la Chambre de Commerce et au Rotary... J'y subis souvent des revers et des contretemps mais je m'en tirai chaque fois avec honneur... Avec les trois maisons doubles, le chantier en pleine activité, je croyais avoir atteint une situation enviable et gagné la considération de mes concitoyens et je commençais à prévoir la remise de mes activités à mon fils Alain dans quelques années. Et puis est venu le désastre de cette décolonisation de malheur, stupidement bâclée par des politiciens ignares ce qui causa notre ruine... C'était la deuxième fois que je regrettais ma carrière administrative qui aurait été normalement couronnée par un grade de commissaire de District si pas davantage... Au lieu de cela, j'étais ruiné, j'avais 45 ans et tous les efforts entrepris chez les Belgicains se terminaient toujours par des pertes sèches. Je revoyais parfois mes anciens camarades de l'U.C. (Université coloniale, NDLR) terminant pénardement leurs dernières années de carrière dans des bureaux administratifs de l'État ou de sociétés, attendant l'heure de leur confortable pension... Ils recevaient sans cesse des décorations, moi aucune... Ils n'avaient plus de soucis, moi, je n'avais que cela... ! Mais aurais-je vraiment pu supporter et m'épanouir dans cette fin de carrière monotone et insipide... ? Au fond, mon amertume venait du manque d'une activité qui me plaise... ! Et puis, par hasard, la lumière est apparue et je me lançai dans une nouvelle aventure commerciale, l'import-export où, après quelques tâtonnements, je fis des progrès rapides et spectaculaires... ! J'avais comme but de compenser mes lourdes pertes de 1960... A force de ténacité, de travail et de courage, j'avais récupéré plus de la moitié de mes pertes après six ans de vie harassante. Je pouvais être fier du résultat obtenu. Cette dernière période de ma vie coloniale avait été émaillée de hauts et de bas, de satisfactions et de découragements, de gaieté, de tristesse et... de morts atroces...

Les deux dernières années particulièrement éprouvantes avaient diminué petit à petit mon enthousiasme et l'amour que j'avais toujours voué à ce pays qui m'avait tant comblé autrefois... Je me rendais compte que l'avenir y était sombre et que, plus jamais, je ne pourrais revivre l'aventure telle que je l'avais vécue... Et, insensiblement, me vint la décision de garder intacts tous ces merveilleux souvenirs que j'ai racontés ici et de m'en aller ailleurs pour ne pas les ternir par d'autres désillusions... C'est ainsi que je décidai de ne plus jamais revenir au Congo.... Si, un jour, j'éprouvais le désir de revoir ces horizons africains, sa faune et sa flore, j'irais rechercher ces images dans des pays limitrophes mais plus jamais ici, la mort des Laurent avait sonné le glas de mes rêves et de mes illusions...

Je connaissais pourtant l'immense détresse et la pauvreté de ces braves gens que je quittais mais je ne pouvais plus rien pour eux. Je n'avais que 53 ans et... trente ans de vie d'aventure, c'était trop court pour moi... Je n'avais aucune envie d'aller m'encroûter en Belgique comme l'ont fait presque tous mes anciens camarades de promotion. Il me fallait trouver une vie nouvelle où je pourrais dépenser mon trop plein d'énergie, mon enthousiasme, continuer la réalisation de mes rêves mais, sous d'autres horizons. Il fallait repartir à la découverte d'un nouvel Eldorado. ■

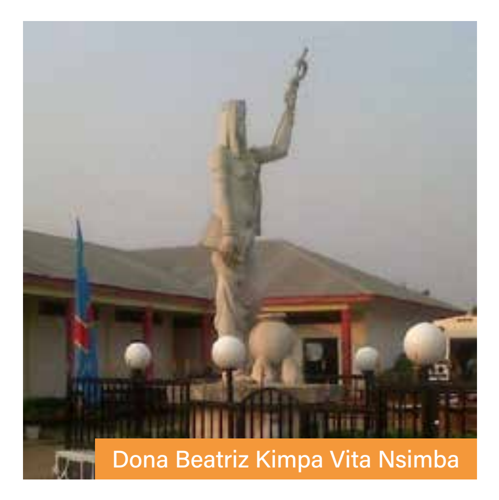
OPPOSITION CONGOLAISE À LA COLONISATION

Si nous Belges, connaissons encore vaguement le nom de quelques héros de notre histoire coloniale, nous ignorons totalement ceux de la résistance des populations congolaises à la domination coloniale et à leur surexploitation en vue d'enrichir nos entreprises. Voici quelques-unes parmi ces grandes figures tombées au champ d'honneur congolais mais aussi dans l'oubli occidental.

PAR JEAN PEETERS, CICM (SIGLE DE LA CONGRÉGATION DU COEUR IMMACULÉ DE MARIE, MIEUX CONNUE SOUS L'APPELLATION D'ORDRE DES SCHEUTISTES, NDLR)



Kimpa Vita. 1684-1706



Dona Beatriz Kimpa Vita Nsimba

LA RÉVOLTE DE DONA NSIMBA

Dona Nsimba, princesse Kongo appelée la Jeanne d'Arc congolaise, aussi connue sous le nom de Dona Beatriz, est née dans les années 1664 dans l'ancien Royaume du Kongo ; elle a été très connue et vénérée pendant des années sous le nom de Kimpa Vita. Les similitudes avec Jeanne d'Arc sont grandes : comme elle, elle a été brûlée vive à l'âge de 22 ans, condamnée par les missionnaires capucins et un tribunal étranger (portugais). Jeanne avait entendu des voix tandis que Béatrice se disait possédée par St Antoine et prophétisait en son nom, le culte à ce saint était en effet largement diffusé dans le pays. Ce qui avait déclenché la colère de Kimpa Vita, c'est le fait que les commerçants portugais se comportaient de plus en plus comme des envahisseurs dans un pays souverain, un peu comme les Anglais dans la France de Jeanne d'Arc. Pire encore, alors qu'elle n'avait qu'un an ils avaient battu l'armée de l'empire Bakongo à Ambuila, ils avaient décapité le Manikongo Antonio 1° et envoyé sa tête au Portugal ! Sous l'emprise de St Antoine et encouragée en rêve par le défunt roi Antonio 1°, Dona Nsimba annonçait la renaissance du Royaume Kongo, la fin de l'exploitation du pays par les commerçants portugais et critiquait très sérieusement les missionnaires capucins qui soutenaient leurs concitoyens. Elle les accusait d'être des féticheurs avec leurs statues, sacrements et objets religieux tout en reconnaissant l'autorité du pape. Ses disciples se répandirent avec succès dans tout le royaume en mettant en danger le pouvoir des missionnaires et des commerçants. C'est ainsi que ces derniers obtinrent finalement qu'elle soit brûlée vive parce qu'hérétique comme Jeanne 200 ans plus tôt. Elle a sa statue au Portugal.

LA RÉVOLTE DU PEUPLE BUDJA

La révolte du peuple Budja dans la région de Lisala/Mbumba au Nord Congo dans les années 1898 est très semblable à celle des travailleurs du bassin houiller belge 10 ans plus tôt. En effet, ce peuple congolais se révolta plusieurs fois contre les conditions inhumaines dans lesquelles les Blancs de la société de récolte de caoutchouc l'Anversoise les obligeaient de travailler sous peine de torture ou même de mort. À plusieurs reprises et chaque fois après le refus de négociations, des factoreries furent entièrement détruites et les Blancs massacrés, ce qui chaque fois provoqua la réaction violente de l'armée et le massacre de populations, femmes et enfants compris. L'histoire locale a retenu plusieurs noms dont Abia Yamendo qui avait tenté des négociations, les chefs Yalisika et Eseko – ce dernier fut condamné à mort par le tribunal de Boma – les chefs Molumula et Embango. Ce n'est qu'après 7 années de révoltes successives que la population se soumit par crainte d'être exterminée.

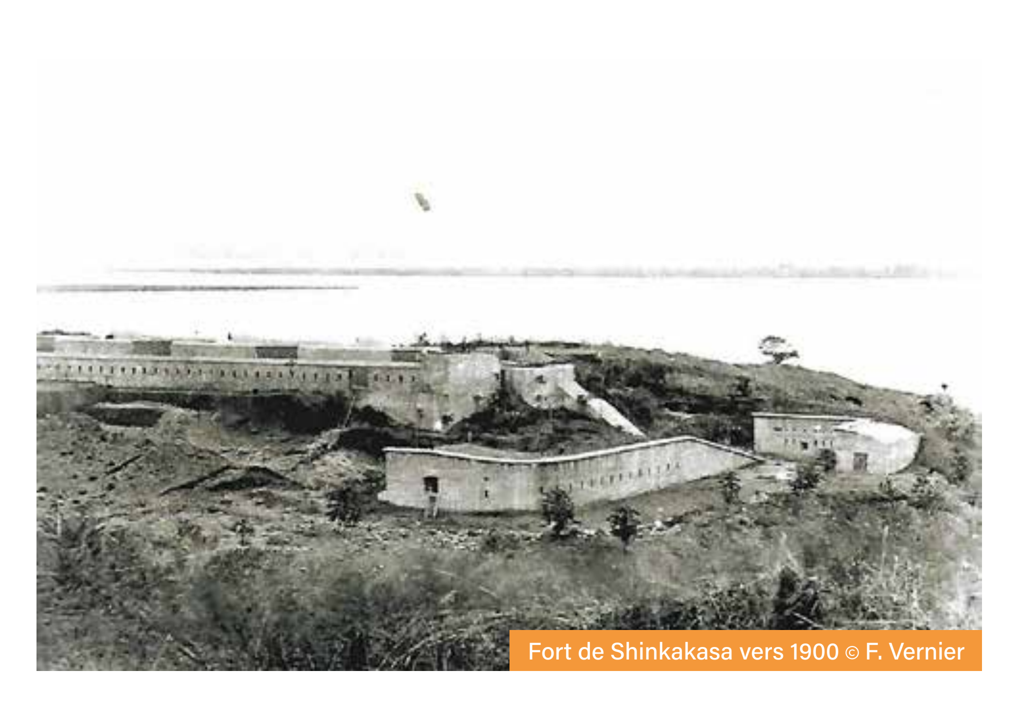
Ce qu'on oublie, c'est que ces rébellions furent semblables à celles qui enflammèrent le bassin houiller belge en mars 1886. Ces dernières obligèrent la mobilisation de plusieurs dizaines de milliers de militaires et même de l'artillerie et se soldèrent par la mort d'une vingtaine de travailleurs. Des plaques et le nom de rues rappellent ces évènements et chaque année un hommage leur est rendu à Roux.

Par contre, des victimes congolaises par milliers, qui se battaient pour les mêmes motifs que les travailleurs blancs, sont considérées comme des sauvages qui ont le sang de Belges innocents sur les mains. Heureusement,

ces révoltes ouvrières au Congo débouchèrent finalement sur une très légère amélioration des conditions de travail. Là où en Belgique, ces révoltes amenèrent des améliorations structurelles, le début de lois sociales : diminution du temps de travail, loi sur les accidents de travail, instauration de caisses d'assurance contre le chômage/maladie, interdiction du travail des femmes et des enfants dans la mine !

LA RÉVOLTE DES PENDE

La révolte des Pende se déroule dans le territoire des compagnies d'huile de palme au sud de Kinshasa (entre Kikwit et le Kasaï). Une centaine d'années auparavant, ils avaient fui la pénétration des Portugais en Angola car ils refusaient le travail obligatoire et s'étaient retirés dans le Kwango actuel. Ils ne se soumirent à la colonisation belge que par les armes et reçurent des colons le surnom de Tu-Pende (petits insoumis) mais eux préférèrent celui de A-Pende (grands insoumis). Mais à la suite de la crise économique de 1929, la pression sur la population pour récolter le plus possible de noix de palme se fait de plus en plus forte : bastonnades, emprisonnement de femmes, flagellations, pendaisons en cas de refus de travailler. Les hommes refusent le quota imposé, car il est dangereux de grimper au palmier quand le tronc est humide ou que la fatigue est grande, la chute est souvent mortelle. Finalement, excédés par cette pression inhumaine, les villages se révoltent en 1931. L'armée coloniale entra en action d'une manière tellement violente qu'elle entraîna la mort de plus d'un millier de personnes, femmes et enfants compris. Ce n'est qu'après 4 mois que les survivants se soumirent pour éviter l'anéantissement de leur peuple.



Fort de Shinkakasa vers 1900 © F. Vernier

LA RÉVOLTE DE NGONGO LUTETE

Ce chef de tribu tetela avait rejoint avec ses guerriers l'armée belge du commandant Dhanis pour lutter contre les esclavagistes arabisés. Mais pour un motif controversé même par le commandant en chef belge, il fut condamné à mort par un tribunal militaire et fusillé sur le champ à Banane le 15 septembre 1893 à l'âge de 30 ans. Feu Patrice Lumumba l'avait pris comme modèle car ils étaient de la même région et des militants congolais continuent aujourd'hui encore à lui faire mémoire. Cet assassinat stupide fut à l'origine de plusieurs révoltes parmi les troupes coloniales composées en grande partie de soldats appartenant à l'ethnie tetela et présentes en plusieurs endroits du Congo. Elles se déclenchèrent en plusieurs endroits entre 1895 et 1900 : Luluabourg (la première révolte au cours de laquelle le P. Emery Cambier cicm joua un rôle déterminant pour sauver des colons blancs et la Mission), vallée de l'Uele et la dernière dans le fort de Boma. Chaque fois réprimées dans le sang, elles coûtèrent la vie à plus d'une dizaine d'officiers belges ainsi qu'à des centaines de Tetela et plusieurs de leurs leaders.

CONCLUSION : UN MONUMENT EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA COLONISATION ?

Une proposition qui commence à faire son chemin de même que celle de contextualiser certains monuments et le nom de certaines rues. Pourquoi pas une Place Lumumba à Ixelles non loin du quartier Matonge ? Cette proposition avait été refusée il y a cinq ans, mais pourrait revenir sur le tapis. (Sur ces entrefaites, un square Lumumba a vu le jour sur le territoire de Bruxelles, exactement à la frontière entre Bruxelles et Ixelles, NDLR).

À Anderlecht, un monument à la mémoire des Juifs morts en déportation a été inauguré il y a 50 ans. Pourquoi pas ériger un monument à la mémoire de toutes les victimes congolaises de la colonisation ? Ce serait l'occasion à la fois de restituer une vérité historique, de rendre leur fierté à nos frères congolais qui se souviendront que leurs ancêtres ne se sont pas laissé tondre comme des moutons et enfin d'apaiser les esprits.

Car déboulonner des statues, c'est nier un passé commun. ■

HOMMAGE POSTHUME À ANDRÉ-BERNARD ERGO



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'André-Bernard Ergo ce 21 octobre 2020.

Après l'École des troupes blindées durant son service militaire, il devient officier de réserve au 4e régiment de Chasseurs à cheval à Werl en Allemagne, puis fait une carrière de chercheur au sein du Groupe UNILEVER en Afrique (research officer au Congo et research officer-field manager au Cameroun) avant de revenir comme conseiller scientifique en station de recherches à Tervuren (CIDAT : Centre d'informatique appliquée au développement et à l'agriculture tropicale) et d'y finir sa carrière.

Sa brillante carrière de scientifique l'a conduit à la présidence de l'Union francophone des ingénieurs industriels belges de 2000 à 2004. Il a obtenu la notoriété scientifique et a été promoteur de nombreux mémoires de fin d'étude d'ingénieur, de DEA et de doctorat, ce qui lui a permis de rester très proche de la formation et d'assister à son évolution pendant près d'un demi-siècle. Il avait lui-même bénéficié de formations complémentaires en informatique chez Siemens, en statistique et informatique, en analyse des données, à la Faculté des SC agronomiques de Gembloux. Depuis sa mise à la retraite, André-Bernard Ergo a mis toute son énergie dans la recherche historique, doublée de l'approche du scientifique rigoureux.

Auteur de nombreux livres sur le Congo, créateur du site dédicacé au travail réalisé par les Belges au Congo, de l'EIC à l'époque coloniale, sans omettre sa reconnaissance envers ses nombreux collègues et amis congolais, il nous laisse une œuvre imposante, diversifiée, qui restera précieuse et que nous mettrons un point d'honneur à valoriser pour les travaux en cours de la Commission parlementaire sur l'EIC et le passé colonial Belge.

Il a continué à alimenter son blog, de billets toujours pertinents, sur des sujets variés. Un de ses derniers, d'avril 2020, s'intitulait : « Simplement la vérité ! The truth ! »

Cela aurait pu être la devise d'André-Bernard. Nous veillerons à pérenniser son œuvre. C'est un membre engagé, compétent et généreux qui nous quitte.

Cher André-Bernard tu as bien gagné le droit au repos, merci pour tout ce que tu nous as apporté durant toutes ces années de recherches.

A son épouse et sa famille toute notre sympathie et sincères condoléances. (tcb)

« Le sourire du peuple congolais était chanté par tous ceux qui visitaient le Congo belge. Ce Congo immense qui avait été construit par les Congolais eux-mêmes avec l'aide d'une poignée d'expatriés qui les guidaient d'une main tutélaire et prudente, parce que le défi était presque déraisonnable de vouloir, en un court laps de temps, faire passer tous ces peuples de l'âge du fer à celui de l'atome. Il avait été en marge des méthodes classiques de colonisation, malgré les diatribes des uns et les coups fourrés des autres. Mais il était devenu trop riche pour ne pas attirer les convoitises et trop beau pour ne pas attiser les envies.

Le rêve de la Belgique était de créer, au centre de l'Afrique, un pays généreux que les peuples bantous, fondus dans l'ardeur belge, auraient géré eux-mêmes, au fur et à mesure de la fossilisation de l'œuvre coloniale.

Les grands pays sont venus, la main sur le portefeuille, la Bible ou Le Capital sous le bras, la dynamite dans les poches et la salive écumante de promesses. Le Congo fut virosé ; le sourire a disparu. Et pourtant, tout est là pour qu'il renaisse. Mais il faut lui donner des modèles positifs.

Ce que ce peuple avait fait hier, il peut le refaire demain pour autant que l'ardeur nouvelle soit altière, de la même veine et de la même nature que l'ancienne. »

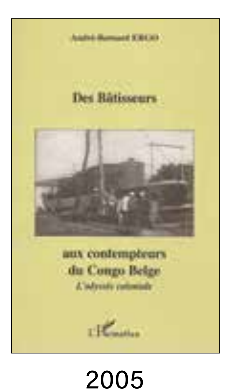
4e de couverture de Des bâtisseurs aux contempteurs du Congo belge



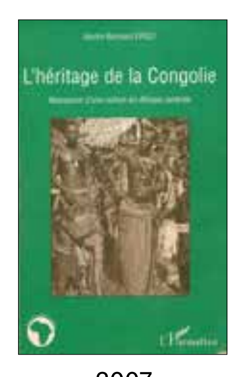
1989



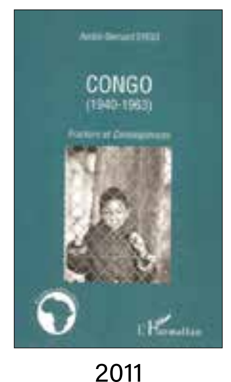
2005



2005



2007



2011



2013

SI LES CARDINAUX LE DISENT…

Notre association se voulant apolitique, elle laisse aux deux archevêques à qui elle cède la parole ci-après la responsabilité du propos. Mais il lui a semblé qu'il était bon que ses lecteurs prennent connaissance de la pensée de ces deux éminents prélats, au moment où le Congo fête le 60e anniversaire de son indépendance.

TEXTE INTÉGRAL DE L'HOMÉLIE DU CARDINAL FRIDOLIN AMBONGO, ARCHEVÊQUE MÉTROPOLITAIN DE KINSHASA, PRONONCÉE LE 30 JUIN 2020

1. La RD Congo, notre pays, célèbre aujourd'hui un jour exceptionnel : le 60e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Nous n'avons pas le droit d'oublier ce jour qui a été l'aboutissement de tant de sacrifices et du sang versé par les vaillants fils et filles du Congo.

2. Comme nous l'avions entendu dans la première lecture, à la sortie d'Egypte, Moïse avait dit aux Israélites : « Souvenez-vous de ce jour» (Ex 13,3.8). Et nous peuple Congolais, nous avons ce grave devoir de mémoire, de nous souvenir de ce jour. Seulement, l'événement que nous célébrons aujourd'hui est aussi, en partie, à la source de notre malheur d'aujourd'hui. Contrairement aux pays voisins, l'indépendance du Congo, obtenue le 30 juin 1960, a été une indépendance plus rêvée que réfléchie : alors qu'ailleurs, on réfléchissait sur le sens de l'indépendance, on préparait les gens aux conséquences de l'indépendance ; nous, au Congo, nous rêvions l'indépendance ; de telle sorte que notre indépendance a été rêvée avec émotion, avec passion, avec irrationalité, au point qu'à ce moment-là, nous ne savions pas ce qui nous attendait le lendemain. La conséquence sur le comportement des Congolais qui ont eu à accéder à des responsabilités continue encore à se vérifier aujourd'hui.

3. Rêver de l'indépendance signifiait pour les Congolais de l'époque : accéder à l'indépendance pour occuper les postes des Blancs, s'asseoir sur les sièges des Blancs, jouir des avantages qui étaient réservés aux Blancs et pas aux Indigènes à l'époque. Accéder à l'indépendance signifiait pour beaucoup, la fin des travaux forcés, justement ; mais au-delà des travaux forcés, l'indépendance était comprise comme ▶



Première cathédrale catholique montée à Boma en 1889 © F. Hessel



Première cathédrale de Léopoldville construite en 1913 © Wikipédia

la fin de tous les travaux salissants. À l'indépendance, nous ne ferons plus des travaux de terre, nous serons tous des chefs. Nous allons occuper les postes des Blancs. Le lendemain de l'indépendance, et cela s'est vérifié avec la décision de la zaïrianisation, les Congolais ont occupé les postes des Blancs. Et étant donné qu'ils ne comprenaient rien de ce que faisaient les Blancs quand ils occupaient tel ou tel poste, l'exercice d'autorité, l'exercice des charges, que ce soit des charges politiques ou dans le socio-économique ou dans l'administration a été compris comme l'occasion de jouir comme les Blancs.

4. Ainsi, l'exercice d'autorité au Congo a été compris comme une occasion de jouissance. On accède au pouvoir pour jouir, non pas pour rendre service à ceux qui sont sous ma responsabilité mais pour jouir comme le Blanc. Alors que ce dernier, quand il était assis sur ce fauteuil, il ne faisait pas que jouir. Il travaillait. Il comprenait le sens de son travail. Nous, par contre, nous avons mis de côté le service à rendre aux autres et nous avons mis l'accent sur la notion de la jouissance.

5. Un regard rapide sur les soixante ans qui viennent de se passer montre que ce grand rêve des Congolais a été progressivement brisé par une série de faits et événements. Nous avons connu la succession des régimes autocratiques qui arrivent au pouvoir comme les colons sans aucun souci de la volonté du peuple et cela continue jusqu'aujourd'hui : par la force, les guerres ou par la ruse, la fraude et en installant un système égoïste dans la gestion de la chose publique au lieu de promouvoir le bien-être commun du peuple congolais à qui on estime qu'on n'a aucun compte à lui rendre parce que ce n'est pas grâce à lui qu'on est arrivé au pouvoir. On ne se sent pas du tout redevable à ce peuple. À cela s'ajoute la culture de l'impunité pour les grands. On sanctionne les petits qui volent une poule, qui volent une chèvre, qui donnent un coup à quelqu'un. Il peuvent se retrouver à Makala. Les grands, c'est l'impunité totale. Heureusement qu'il y a quelque chose qui commence à bouger. Il y a l'acharnement de la majorité parlementaire actuelle à faire main basse sur la CENI et la Magistrature. Ce sont des pratiques qu'on ne peut jamais tolérer. Parce que nous savons que de ces deux Institutions dépend l'indépendance du peuple. Et ses principes sont consacrés dans l'Etat de droit. Quand on parle de l'Etat de droit, il y a ces principes-là : l'indépendance de l'organe qui organise les élections et l'indépendance de la Justice, de la Magistrature. Si vous n'avez pas ces deux-là, oubliez l'importance qu'on puisse accorder au peuple.

6. Comment comprendre que 60 ans après son accession à la souveraineté internationale, le peuple congolais continue à s'appauvrir au point d'être classé aujourd'hui parmi les peuples les plus misérables de la terre. L'inviolabilité de son territoire n'est vraiment pas garantie et le projet de la balkanisation du Congo toujours à l'ordre du jour. Quand nous regardons tout ce qui se passe à l'Est du pays, la situation en Ituri, avec l'insécurité organisée, malheureusement par certains responsables à partir de Kinshasa ; la situation à Beni-Butembo, avec les ADF-NALU qui sont toujours là. Comment expliquer que toute une armée d'un pays comme le Congo ne soit pas capable de déloger ces quelques individus qui sont dans la brousse à Beni. Et pourtant, vous vous souviendrez qu'au mois de janvier, l'Armée avait solennellement annoncé ici la fin de ces Mouvements ADF-NALU, qu'elle avait pris le contrôle de tout le territoire et qu'elle les avait mis hors d'état de nuire. Pourtant, ils sont toujours là et toujours menaçants. Il y a la situation au Sud-Kivu, dans le Diocèse d'Uvira, autour de Minembwe, où les Armées des pays voisins viennent s'affronter chez nous : le Rwanda et le Burundi. Et que dire de la situation au Tanganyika : même la Zambie qui, jusqu'ici, est considérée comme un pays ami, se permet d'occuper notre territoire. La vérité est que le Congo a 9 voisins, qui tous sont présents chez nous : soit par leurs Armées, c'est la plupart des cas ; soit par leurs immigrés. Nous savons que derrière les immigrés se cache la politique d'occupation de notre pays. C'est le cas de Grand Nord, avec les réfugiés venant de Centrafrique et avec les éleveurs Mbororo. Quant à la spoliation de ses ressources naturelles, elle se fait au grand jour, avec la complicité de certains Congolais, sans que la population ne puisse en profiter réellement.

7. Nous devons bien le reconnaître, chers frères et sœurs, après 60 ans d'indépendance, le constat est sans appel: nous avons honteusement échoué. Nous n'avons pas été capables de faire du Congo un pays plus beau qu'avant. Nous n'avons pas aidé notre peuple à redresser son front plus que jamais courbé. En tout, nous avons collectivement failli.

8. Que devons-nous faire ? L'évangile de ce jour nous invite à la responsabilité. Car chacun de nous aura à rendre compte devant Dieu de ce qu'il aura fait de ses talents, de ce beau pays aux potentiels immenses: qu'avez-vous fait de votre pays ? C'est la question qui nous sera posée lorsque nous nous présenterons devant le Tribunal Su-

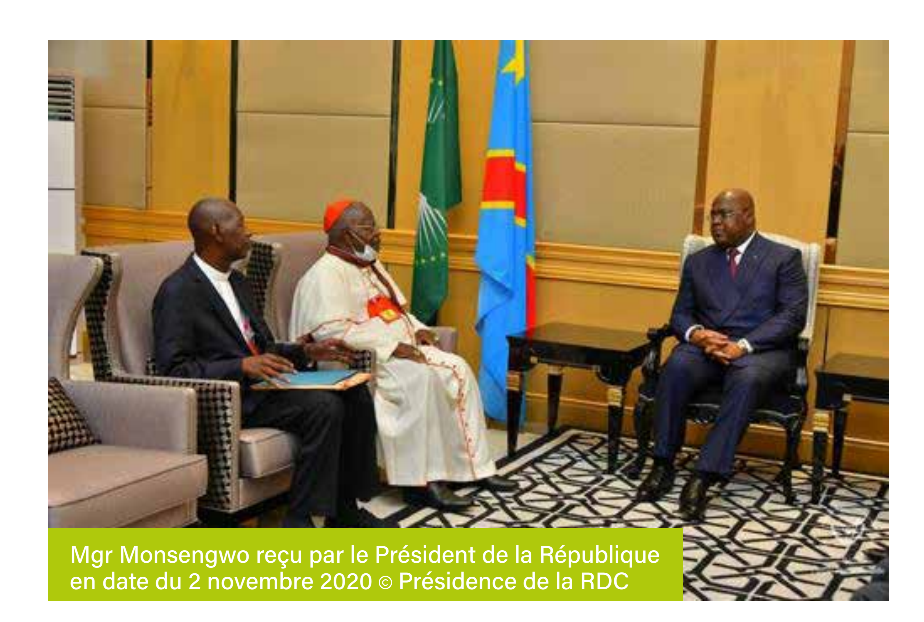
prême. Qu'avez-vous fait de toutes ces richesses, de toutes ces potentialités que je vous ai données gracieusement. Ce n'est pas la classe politique qui va aider le pays à sortir de la détresse. Nous devons sortir de cette mentalité comme on l'entend souvent à la cité : que le Président ou le Gouvernement vienne faire ceci ou cela. Ce sont des comportements irresponsables. C'est le peuple lui-même.

9. Nous savons très bien que la coalition CACH-FCC est au pouvoir depuis plus d'une année. Cette coalition sait très bien comment elle avait foulé au pied la volonté du peuple pour en arriver là. La coalition sait. Maintenant, ses membres le disent. Malgré tout, le peuple avait fini par se résigner et accepter le fait accompli. Un peu comme dans le récit de Jacob qui avait volé la bénédiction destinée à son frère aîné Esaü (cf. Gn 27), le peuple espérait que du mal originel pouvait sortir un bien. Malheureusement, le constat est là.

10. Il n'y a de coalition au pouvoir que de nom. De part et d'autre, c'est le désamour, le cœur n'est plus à l'ouvrage. Au lieu de travailler ensemble autour d'un programme commun de gouvernement, les Coalisés ne se font plus confiance. Ils ont développé un rapport dangereux de rivalité qui risque d'entrainer tout le pays dans le chaos définitif. Pendant ce temps, l'action gouvernementale est complètement paralysée et le service légitime à rendre à la population est sacrifié. Le peuple est abandonné. En définitive, la coalition au pouvoir a perdu sa raison d'être. Elle devrait normalement disparaître. C'est de la responsabilité de ceux qui se sont coalisés, le Président et le Président sortant, de faire éclater cette coalition qui conditionne le développement de notre pays. Et aussi longtemps que cette coalition sera là, il n'y a rien à espérer de nos Gouvernants. C'est inacceptable.

11. Nous dénonçons les velléités actuelles, surtout de la Majorité parlementaire actuelle, qui tendent à remettre en question les espoirs de la population pour un pouvoir judiciaire réellement indépendant et au service du pays, et non des individus, et aussi pour une CENI au-dessus de tout soupçon. Sur ces deux points: la position de l'Église Catholique est claire. Autour de la question de la CENI, nous notons de la part de la Présidente de l'Assemblée Nationale une attitude de mépris vis-à-vis de l'Église Catholique, de l'Église Protestante et de la population congolaise. Ces deux Églises qui représentent plus de 80% de la population congolaise ont dit non à la nomination d'un personnage qui a déjà fait ses preuves dans les fraudes électorales. Malgré le non de ces deux Églises, Madame la Présidente continue tranquillement à faire croire au peuple que les Confessions religieuses se sont réunies pour signer un document pour la candidature de ce Monsieur qui était le cerveau-moteur du système Naanga. Nous n'en voulons pas.

12. La deuxième preuve du mépris que l'Assemblée Nationale a pour le peuple, c'est par rapport à ces trois lois Minaku-Sakata. Le peuple n'en veut pas. L'Église Catholique, l'Église protestante, les Associations Civiles se sont prononcées massivement contre ces lois qui ne visent qu'à protéger ceux qui se sentent coupables. Et là, nous notons aussi une attitude de mépris, d'arrogance qui a caractérisé l'ancien système. Nous ne l'acceptons pas. Dès lors, et à l'occasion de la célébration de l'indépendance de notre pays, je lance cet appel à l'ensemble de notre peuple, de notre population, à la Société Civile, à l'Église Catholique qui est déjà en ordre de marche, à l'Église Protestante à s'élever, à redresser le front pour faire barrage à ces velléités qui n'ont comme unique objectif que de protéger les intérêts partisans de ceux qui ne veulent pas d'une justice juste. Les jours à venir seront difficiles. Et je tiens ici à demander au peuple de se tenir en ordre de marche. Lorsque le moment viendra, lorsqu'ils parviendront à faire passer ces lois et ce personnage à la tête de la CENI, il faudra qu'ils nous trouvent sur leur chemin. On ne peut pas continuer, après 60 ans de l'indépendance du pays, à gouverner par défi, par mépris du peuple, par mépris de l'Église Catholique et de l'Église Protestante. ■



Mgr Monsengwo reçu par le Président de la République en date du 2 novembre 2020 © Présidence de la RDC

REMISE D'UN MÉMORANDUM AU PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI PAR LE CARDINAL LAURENT MONSENGWO, EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2020

Le mémorandum met en avant la nécessité pour le pays de se concentrer sur l'économie pour le développement du pays, pour que le peuple puisse avoir de quoi manger. Le Président a félicité le Cardinal pour l'initiative qu'il a prise, laquelle lui inspirera une série de réponses qu'il pourra étudier avec les personnes ressources, a expliqué le cardinal Laurent Monsengwo à la sortie de l'audience. ■

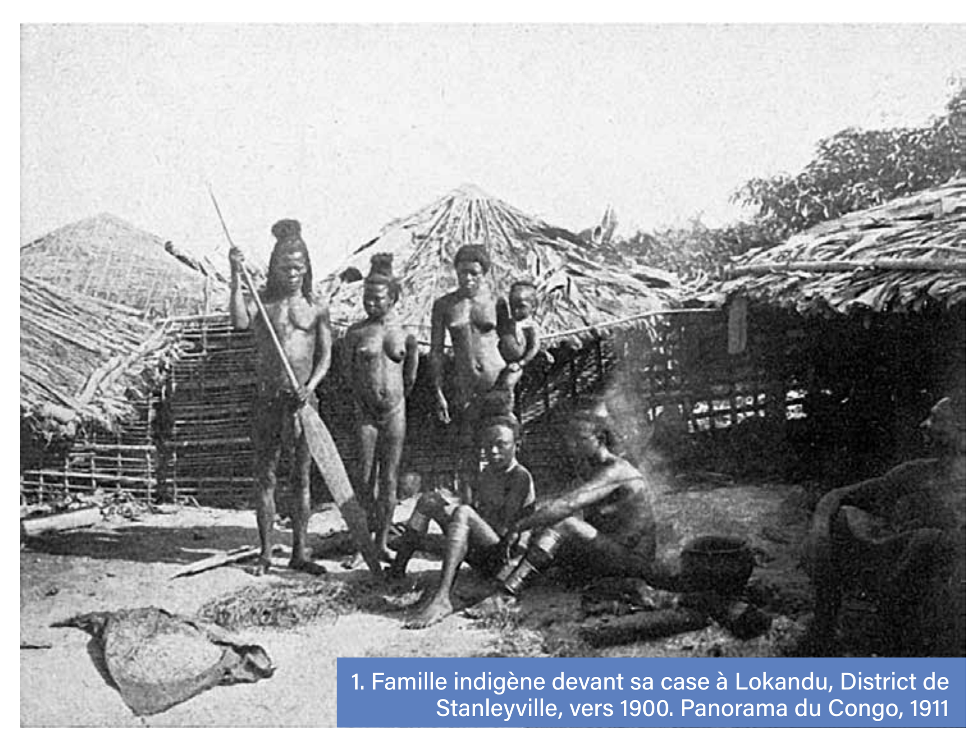
LA MAIN D'ŒUVRE INDIGÈNE (12.4)

PATERNALISME BELGE ET EVOLUTION

En 1928, lors de son périple congolais le roi Albert Ier nota dans son journal de voyage : « Les grandes entreprises ont le mérite par leur outillage, leur assistance médicale, leurs œuvres de soigner davantage et de ne pas gaspiller la main-d'œuvre. Là il est incontestable que le Noir a bénéficié de certains bienfaits de la civilisation ». Le Roi avait vu clair ! Seules les grandes entreprises avaient les moyens financiers d'investir dans le social.

PAR PIERRE VAN BOST

Une chose est certaine, avant de dépenser l'argent, il faut le gagner. À la base de toute entreprise il faut des moyens financiers. Plus l'entreprise est risquée, plus les bailleurs de fonds tenteront de récupérer leur mise au plus vite. Cette règle n'est pas unique au système colonial, mais c'est un principe d'économie financière. Pour mettre en valeur un pays vierge comme l'était le Congo à la fin du XIXe siècle il fallut de l'argent, beaucoup d'argent. Ce fut une idée géniale du roi Léopold II de faire appel aux capitaux privés à qui il offrit des concessions importantes et en contrepartie il se fit remettre un nombre d'actions de dividende égal au nombre d'actions de capital émises, ce qui lui permit ainsi d'encaisser la moitié des bénéfices réalisés par ces sociétés. Cette forme de capitalisme était un mal nécessaire qui permit le développement économique et social du Congo. Cette politique fut à la base de la création de grandes sociétés capitalistes, qui firent à n'en pas douter des gros bénéfices, mais qui investirent des sommes importantes non seulement pour leurs équipements industriels, mais aussi pour le développement culturel et social de leurs travailleurs. Toute personne sensée comprendra que les dépenses importantes consenties par les sociétés coloniales pour améliorer les conditions de vie de leurs travailleurs étaient des investissements à long terme et, comme par définition des investissements sont faits pour rapporter, il va de soi que les sociétés agissaient dans leur intérêt. Partout au monde, des travailleurs sains et satisfaits de leur sort ont de meilleurs rendements, c'est là un principe socio-économique universel. Pour que cette politique sociale porte ses fruits, le colonisateur a imposé d'autorité ses propres mesures pour améliorer les conditions de vie des indigènes, tout comme un père agit pour ses enfants et un docteur à l'égard de ses patients. C'est ce que certains appellent le paternalisme belge. Ce paternalisme s'inscrivait dans une certaine logique de l'époque et se fondait sur le respect de l'indigène, de ses traditions et de ses aspirations. Il était inspiré de considérations à la fois pragmatiques et humaines, qui correspondaient à un état déterminé de la population autochtone et n'avait donc aucun caractère définitif. Ce système convenait parfaitement aux Congolais car la société africaine, avant l'arrivée des Blancs, était essentiellement paternaliste basée sur le clan et l'autorité du chef qui avait pouvoirs absolus. Le paternalisme, nécessaire au début pour la conduite d'individus fort différents les uns des autres, s'étiolait peu à peu, les hommes, à mesure que leur personnalité s'affirmait, prenant progressivement en main leur destinée. Hélas, une immixtion extérieure est venue interrompre brutalement le processus d'émancipation des Congolais, contraignant la Belgique à accorder aux Congolais une indépendance inopinée et dans l'impréparation la plus totale. Néanmoins, en cinquante ans, et malgré deux guerres mondiales et une crise économique désastreuse, ce paternalisme belge a permis une évolution remarquable du mode de vie des Congolais. [1, 2, 3, 4]



1. Famille indigène devant sa case à Lokandu, District de Stanleyville, vers 1900. Panorama du Congo, 1911

En 1956, trois grandes entreprises coloniales fondées à l'initiative du roi Léopold II, l'Union Minière du Haut-Katanga, l'U.M.H.K., la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga, le B.C.K., et la Société Internationale Forestière et Minière du Congo, la Forminière, fêtaient le cinquantième anniversaire de leur création. Lors d'une séance académique organisée à Elisabethville à cette occasion, le 28 juillet 1956, Léo Pétillon, Gouverneur Général du Congo Belge,





2. Intérieur d'une habitation d'un travailleur de la Forminière à Bakwanga, dans les années 1950. Encyclopédie Belgique-Congo / 3. Maternité en milieu traditionnel. Femme confectionnant un pagne en paille. Evolution InforCongo 1955 / 4. Maternité des temps modernes. Mamans effectuant des travaux d'aiguilles dans un foyer social à Léopoldville. Evolution InforCongo 1955

prononça un discours fort remarqué. En voici des extraits :

« En Europe, à l'origine de l'ère industrielle, le capital était, sinon la seule, du moins la principale force économique. Mais à mesure que l'industrialisation s'implantait et progressait, la société se transforma : les ouvriers plus nombreux et mieux qualifiés, aidèrent à accroître le volume de la production et augmentèrent la productivité ; parallèlement, l'expansion économique donna naissance à de nouvelles classes moyennes, infiniment diversifiées, tirant leurs profits du rôle indispensable d'intermédiaires qu'elles exerçaient entre la production et la consommation. C'est ainsi qu'on en vint au régime dans lequel le capital, les entreprises et le travail constituent, par leurs activités interdépendantes et complémentaires, les trois piliers de l'économie.

Au Congo, le processus qui s'amorce est semblable. Les données fondamentales, pour différentes qu'elles soient, présentent avec celles de l'Europe maints points de comparaison : au moment de la pénétration belge, le pays ne connaissait aucune forme moderne de mise en valeur; ses habitants, qui pratiquaient une économie de stricte subsistance, étaient démunis de tout moyen de s'élever. Par la force des choses, le capital fut donc, ici aussi, la seule puissance économique pendant toute la période de mise en train. Sans lui, sans les risques qu'il prit, le Congo fut demeuré dans la stagnation. Peu à peu cependant, et sous l'effet de notre action, un monde de l'emploi s'est constitué qui chaque année - grâce aux efforts conjugués des secteurs public et privé - grandit et améliore ses qualifications ; dans le même temps, aussi bien parmi les Noirs que chez les Blancs, des classes moyennes indépendantes se forment qui contribuent de manière certaine au développement du pays. C'est le début de la seconde phase du processus décrit, au cours de laquelle le travail et les entreprises mixtes prendront à côté du capital une importance économique grandissante...

En tout cas, le capital comprit dès le début que, dans les pays neufs plus qu'ailleurs, sa fonction motrice doit transcender du plan de l'économie sur celui de l'humain.

Le Katanga, où les sociétés jubilaires inscrivent à leur actif d'admirables réalisations, fut à cet égard un exemple typique.

Alors que la mine et le chemin de fer exigeaient une main-d'œuvre abondante, la région ne comptait que des populations rares et clairsemées ; il fallut donc recourir à d'autres territoires.

Déplacer des hommes n'est guère chose difficile si l'on n'y voit qu'un problème de transport ; les acclimater physiquement exige déjà plus de précautions, et on y veilla, mais le vrai problème était d'un ordre plus profond et plus grave.

Les recrues qui se mettaient en route vers le Katanga s'en allaient l'âme vide, secouées d'un cruel ébranlement intérieur. A des centaines de kilomètres de leurs foyers, elles arrivaient pour exercer un métier de travailleur industriel auquel rien dans leurs habitudes coutumières ne les avait préparées.

Ignorer leur désarroi et en faire de simples instruments de travail pouvait être tentant pour des entreprises débutantes, dans un pays perdu. Malgré les lacunes de la législation sociale, les déboires et les incertitudes de l'époque, les sociétés de 1906 repoussèrent cette tentation. Dès l'abord et sans lésiner, elles traitèrent comme des hommes ces travailleurs frustes, dépaysés, incapables de dominer l'univers nouveau qui les entourait, et rendus inaptes à s'y situer, comme dans leur village natal, aussi sommairement que ce fût. Elles ne se bornèrent pas à leur donner un salaire, à leur fournir une ration et à les abriter. Elles les prirent en charge totalement, eux-mêmes et leurs familles, avec leurs besoins matériels, leurs soucis spirituels et leurs aspirations intimes.

C'est ainsi que naquit – ici comme dans toutes les régions du Congo – le paternalisme dont on a tant médit mais dont je déclare que, malgré ses lacunes, l'œuvre fut grandiose.

Ce qui l'inspira fut une pensée de générosité que doublaient – il n'y a aucune honte à l'avouer – des soucis pragmatiques.

C'est ce paternalisme qui, dépassant les impératifs que définissait la loi, et en dépit souvent des aléas d'une conjoncture qui ne fut pas toujours rassurante, fit surgir au sein et à côté de cités organisées, des hôpitaux et des écoles, des orphelinats et des foyers sociaux, des cercles d'études et des complexes sportifs. C'est lui qui, conjuguant son action avec celle de l'Etat et des missions, donna à ce pays son visage. C'est lui qui, dès l'origine, contribua à la grandeur de l'œuvre qu'aucun détracteur, fut-il belge ou étranger, ne peut de bonne foi s'interdire d'admirer.

Car l'excellence d'un régime, en un temps donné, ne peut mieux s'exprimer que par cette formule naïve que partout ▶

le travailleur désarmé mais confiant, adressait à son employeur : « Tu es mon père ». Mais à cet égard aussi, l'histoire progresse, et vous savez qu'en Afrique - qu'on l'approuve ou le déplore - elle en est à franchir d'essentielles étapes. Graduellement, les temps approchent où, renonçant à l'ancienne formule, le Noir dira au Blanc : Tu es mon frère ! ...

D'enfant qu'il était, le peuple congolais adolescent se prépare, sous notre égide, à atteindre la maturité. Dès lors, l'ancien et fécond paternalisme ne sera plus de mise ».

Une publication éditée par le groupe Mines et Carrières de la section du Congo Belge et du Ruanda-Urundi à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles en 1958, décrit en détail ce paternalisme et plus particulièrement celui des grandes entreprises dans le développement du Congo Belge. Je ne puis m'empêcher de reproduire textuellement ce beau texte :

« Créer une industrie dans nos pays est un problème d'envergure. Combien plus complexe est-il dans des régions dépourvues de voies de communication, d'énergie, de sources d'approvisionnement. Tout doit y être fait.

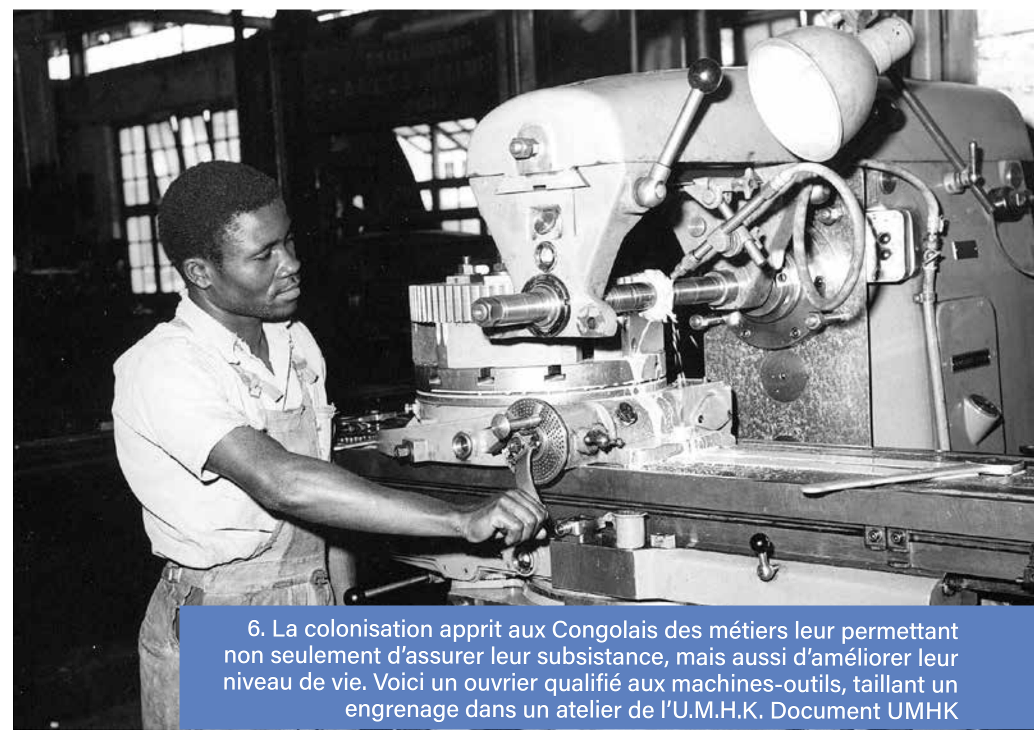
Le travail dans le sens où nous le comprenons, travail régulier, continu, impliquant le souci d'un rendement quantitatif et qualitatif, était étranger aux habitudes des populations indigènes. Il serait vain d'espérer que les travailleurs congolais se hissent en quelques dizaines d'années au niveau de nos ouvriers, riches de traditions séculaires. [5, 6]

Pour s'adapter au travail industriel, le Congolais a dû tout d'abord renoncer au nomadisme ou semi-nomadisme en usage dans la plupart des peuplades. La stabilisation de la main-d'œuvre suppose une politique familiale et sociale. C'est une entreprise délicate que de reconstituer dans un cadre nouveau un corps social adapté aux exigences de la vie industrielle sans rupture avec ce qu'un passé primitif a de respectable.

La population congolaise était sans défense contre de véritables fléaux qui



5. A l'époque pré-coloniale, les Congolais vivaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Ici, des chasseurs rentrant au village avec leur prise, un cochon sauvage. Cdt Dubreucq, A travers le Congo Belge, 1910



6. La colonisation apprit aux Congolais des métiers leur permettant non seulement d'assurer leur subsistance, mais aussi d'améliorer leur niveau de vie. Voici un ouvrier qualifié aux machines-outils, taillant un engrenage dans un atelier de l'U.M.H.K. Document UMHK



7. Les féticheurs, source de problèmes au Congo. Les sorciers, gardiens de l'ordre social ancien, s'opposaient au modernisme apporté par les Européens. Photo transmise à l'Illustration Congolaise par le Dr. Kellesberger, de l'Hôpital Missionnaire Protestant de Bibanga (Lomami). Ill. Congolaise, 1928

sévissaient à l'état endémique. Avec l'aide des missions et des congrégations religieuses, et en harmonie de vues avec les services officiels, les sociétés minières entreprirent une lutte énergique. Certaines endémies tropicales ont disparu, les autres sont maîtrisées grâce à une vigilance constante. [7, 8]

L'alimentation traditionnelle avait toujours été déficiente, les sociétés minières encouragèrent les pêcheries et l'élevage et comblèrent par des mesures appropriées les carences en protéines et vitamines.

Les sociétés minières sont conscientes du danger de créer une trop grande disparité entre leurs centres d'activités et les milieux coutumiers qui les entourent. Des œuvres comme le Fonds d'Aide aux Populations Rurales de l'U.M.H.K., le Service d'Assistance Médicale aux Indigènes de la Forminière et de la Société Minière du Bécéka, la Fondation Symétain, l'Union Excelsior des Mines de Kilo-Moto, répondent au souci de stabiliser la population environnante et de normaliser les conditions de vie.

Déjà dans nos pays de vieille tradition industrielle, la formation des travailleurs a de la peine à suivre les progrès de la science et à répondre aux besoins de l'industrie en personnel qualifié. Il est donc indispensable que les sociétés minières consentent un énorme effort pour former une main-d'œuvre compétente.

Les initiatives se sont étendues à tous les secteurs, depuis les jardins d'enfants jusqu'aux cours pour adultes, sans oublier les futures épouses et les futures mères.

La finalité économique de l'industrie minière est de transformer en mieux-être pour tous les richesses latentes du sol. Pour atteindre ce but en terre africaine, l'étape du paternalisme a été non seulement utile, mais indispensable. Le paternalisme se relâche dans la mesure où le sens des responsabilités s'affirme. Que ce soit dans les conseils d'entreprises, dans les comités locaux des travailleurs, dans les commissions de travail et de progrès social, dans les syndicats, dans l'organisation de leurs loisirs, les travailleurs les plus qualifiés prennent part au côté des Blancs à la gestion de leurs propres affaires et se forment au métier de citoyen dans une société libre et prospère.

Les sociétés minières et métallurgiques et leurs sociétés auxiliaires occupent environ 110.000 travailleurs congolais, ouvriers, employés, répartis dans plusieurs centaines de cités. S'y ajoutent 85.000 femmes et 185.000 enfants. Au total, 380.000 Congolais se sont adaptés à la vie industrielle dans les centres miniers; environ 80% d'entre eux sont logés dans des habitations construites à leur intention par les sociétés qui utilisent leurs services.

75.000 enfants, garçons et filles, fréquentent les écoles créées ou prises en charge par les sociétés minières : 17 jardins d'enfants et écoles gardiennes, 320 écoles primaires, 4 écoles moyennes et normales, 42 écoles post-primaires, professionnelles et ménagères. Pour les adultes, 88 cours du soir, 5 chantiers d'apprentissages ont été organisés.

Cet enseignement est donné par 110 professeurs, instituteurs et institutrices européens et 1.300 moniteurs et monitrices congolais.

Cinquante-six hôpitaux et cliniques, 430 dispensaires et infirmeries, 43 maternités, 11 orphelinats assurent les soins non seulement au personnel des sociétés qui les ont créés, mais aussi à l'ensemble de la population des zones d'exploitation. C'est ainsi que, sur les 1.417.317 journées d'hospitalisations accordées en 1957, 528.045 l'ont été en faveur de personnes étrangères aux sociétés.

Le personnel médical est composé de 87 médecins, 88 assistants médicaux, 30 accoucheuses, 66 religieuses, 1.381 infirmiers congolais. Quatre écoles assurent la formation professionnelle des infirmiers et des accoucheuses.

Cent soixante assistants et assistantes sociales se consacrent au bien-être et aux loisirs des travailleurs et de leur famille dans 80 centres et cercles sociaux comprenant salles de fêtes, salles d'œuvres, ouvroirs, etc. Plus de cent installations sportives ont été crées par les sociétés minières : stades, bassins de natation, terrains de football, plaines de jeux.

Dans leurs activités sociales, les sociétés minières se sont attachées la précieuse collaboration de cinquante missions catholiques et protestantes ».

La brochure conclut en ces termes : « La civilisation est le fruit d'une longue évolution faite de labeur, d'insuccès et de sacrifices. Cette lenteur séculaire est épargnée à nos frères d'Afrique. De plus en plus nombreux, ils participent à l'aventure captivante de l'homme moderne. Les sociétés minières y contribuent de toutes leurs forces car, pour elles, le souci de la santé des indigènes, de leur instruction, de leur formation, se présente comme un impératif où s'accordent la raison et le cœur. Des concessions de longue durée, génératrices de la « sécurité dans le temps » leur ont permis d'engager une politique sociale à très long terme et d'y consacrer une part importante de leur budget ».

C'est l'écrivain belge Georges Simenon (1903-1989) qui a dit : « Je ne prétends pas avoir compris tout de suite que la morale n'existe pas, qu'elle diffère d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre, et qu'elle est, encore une fois, en train de changer ». Quant à George Moulaert, un grand colonial, dans son ouvrage « Vingt années à Kilo Moto » paru en 1950, il a écrit : « Le premier venu voit ce qui manque au Congo, mais il ne voit pas d'où l'on vient et ce qui a été réalisé… Pour apprécier sincèrement et équitablement ce qui existe, ce qui se voit aujourd'hui, il faut avoir présente à l'esprit la situation initiale. Combien parmi ceux qui jugent en est-il qui par la lecture des relations des pionniers se sont préparés à le faire ? Ces jugements manquent de bon sens parce que basés sur l'ignorance et la méconnaissance des conditions locales ».

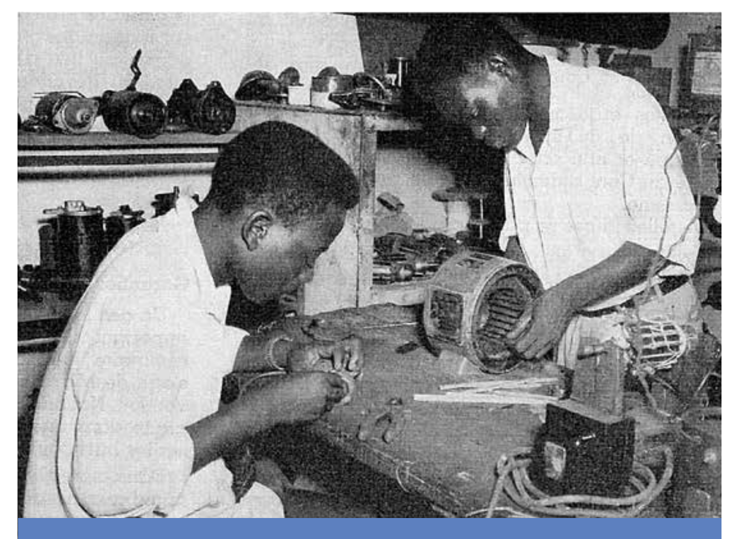
Ces deux préceptes s'appliquent à ceux de nos contemporains qui jugent sévèrement le passé colonial en se basant sur la morale du XXIe siècle, sans essayer de voir ce que la colonisation a apporté aux populations congolaises. ►



8. En 1923, la Forminière entreprit avec l'Etat et les sociétés minières du Kasaï la lutte contre la maladie du sommeil. Ici à Matamba, le siège d'une des sections de la mission contre la maladie du sommeil et poste de direction de la Bourse du Travail du Kasaï – Le dispensaire. Ill. Congolaise, 1930



9. L'Association des Classes Moyennes africaines, qui groupait les classes moyennes de Léopoldville, du Kasaï et du Katanga, avait ouvert en janvier 1957 un bureau à Bruxelles. On voit ici M. J.-B. Dericoyard, président de cette association, dans ses bureaux à Bruxelles. DR



10. Un atelier de bobinage à Léopoldville, en 1959. On trouvait alors dans toutes les régions du Congo des artisans indigènes, formés par les écoles professionnelles ou par les grandes entreprises, qui exerçaient pour leur propre compte des métiers indépendants. Revue Congolaise Illustrée, 1959

Comme ce fut le cas dans le monde occidental, l'expansion économique donna naissance au Congo à une nouvelle société. En 1960, la société indigène du Congo était en pleine évolution. Nombreux étaient les Congolais qui avaient quitté leur milieu coutumier pour s'installer près des centres européens où ils prirent leur distance vis-à-vis de l'organisation traditionnelle. Influencés par la vie européenne et une instruction de plus en plus spécialisée, on vit apparaître dans les villes des ouvriers et des artisans qualifiés, des contremaitres, des commerçants, des entrepreneurs, qui formèrent une petite bourgeoisie locale. De même, dans les milieux coutumiers, l'installation de planteurs, de fermiers et d'éleveurs indigènes dans des paysannats, attirèrent des commerçants et des artisans. Ainsi, un peu partout dans le pays, des entreprises individuelles, créées par les autochtones, virent le jour. A partir de 1954, des associations de « classes moyennes indigènes », aidées et conseillées par le Gouvernement et les colons européens, se formèrent. En 1957, elles ouvrirent un bureau à Bruxelles. [9]

Au 31 décembre 1958, il existait au Congo Belge, 32.054 firmes autonomes commerciales, industrielles et agricoles, parmi lesquelles 21.683 appartenaient à des autochtones. Par « firme » on entendait toute personne physique ou morale exerçant une activité commerciale, industrielle ou agricole. Une firme était recensée une seule fois dans tout le Congo, à l'endroit où elle possédait son siège principal.

Parmi ces entreprises appartenant à des indigènes, il y avait des huileries à bras et mécaniques, des minoteries, des garages, des ateliers de montage et de réparation de vélos, des vendeurs et réparateurs de matériels électriques, radios, groupes électrogènes, ateliers de bobinage, des entreprises de construction, des briqueteries, tuileries et céramiques, des ateliers de travail du bois, des cordonneries, des ateliers de couture, des savonneries, des boulangeries et pâtisseries, des hôtels et restaurants, des auto-taxis, des photographes, des coiffeurs, des producteurs de charbon de bois. [10, 11]

A ces commerçants, artisans, petits industriels, et autres, il faut ajouter le monde grandissant des employés, des éducateurs, des assistants médicaux, agricoles, vétérinaires, des juges, des « défendeurs » habilités à assister les justiciables devant les tribunaux indigènes. ■

(à suivre)



11. Atelier de M. Humberto Mutombo, tailleur congolais installé au centre extra-coutumier d'Elisabethville. Pierot 1958

À PROPOS D'UN ROMAN POUR LA JEUNESSE D'ANGÈLE LAMOTTE : L'ÉTRANGE DESTIN DE FUMU ZA (1964)

PAR PIERRE HALEN

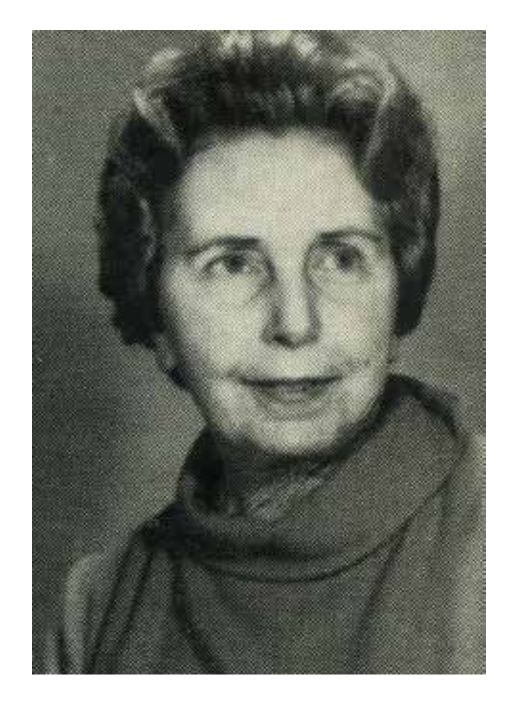
L'histoire littéraire du XXe siècle n'a quasiment rien retenu d'Angèle Lamotte, un auteur dont nous ne savons pas grand-chose si ce n'est qu'elle se mit, semble-t-il, assez tard à l'écriture, peut-être quand sa vie familiale commença de lui en laisser le temps. Grâce au prière d'insérer d'un de ses livres, La Grande Aventure[1], nous savons qu'elle « est originaire de Gand » et que, « très jeune, elle partit au Congo, s'y maria et y résida de nombreuses années. Elle suivit son mari, ingénieur, au cours de ses pérégrinations dans la brousse […] ». On lui doit des recueils de poèmes qui évoquent la période congolaise de sa vie et dont les titres ne sont pas sans évoquer quelque mélancolie : De roses et d'épines (1972) ; Un peu d'écume au creux de la main (1982). Elle a aussi publié des nouvelles : Les Contes de ma barza (1965), Sous les jacarandas : c'était hier (1967), Médaillons (1976) ; un roman : Les Sept Fils de mon père (1980) ; et deux récits pour la jeunesse : L'Étrange Destin de Fumu Za (1964) et La Grande Aventure (1973).

Si la première publication d'Angèle Lamotte date de 1964, l'activité de l'écrivain est sans doute plus ancienne. Ainsi, dans mon exemplaire de La Grande Aventure, un billet dactylographié par l'auteur précise ceci : « Ce livre a paru en 1973. / Mais il a été écrit en 1959. / Les paysages étaient tels que je les décris ». Elle dédie par ailleurs l'ouvrage à ses quatre petits-enfants : c'est donc à cette époque une grand-mère qui écrit et qui publie ce qu'elle avait écrit auparavant. Ce billet ajouté exprime sans doute aussi le sentiment d'être un peu anachronique, comme à côté de son temps (comment en serait-il autrement quand on a vécu la rupture de 1960 ?), et de s'adresser à un destinataire qui n'est pas prêt à croire que « les paysages étaient tels ».

En attendant d'en savoir plus au sujet d'Angèle Lamotte (appel aux lecteurs qui pourraient apporter leur aide !), je me propose de relire ce qui est, à ma connaissance, son premier livre.

*

L'Étrange Destin de Fumu Za[2] paraît en 1964 dans la collection « Roitelet », l'une des plus répandues alors en Belgique francophone et dans le secteur des livres destinés aux enfants ; cette collection, qui émane du monde catholique, repose en partie sur des abonnements avec une livraison bimestrielle; elle est dirigée par Camille Biver[3].



Voici un résumé de l'intrigue. Un tout jeune enfant (Jean) se sauve de chez lui à l'heure de la sieste, et se retrouve à errer dans la petite ville coloniale assoupie. Passant par là au volant d'une camionnette, un employé congolais de son père, furieux d'avoir été traité de « macaque » par celui-ci, se venge de l'affront en enlevant le jeune garçon qu'il aperçoit dans la rue déserte et qu'il abandonne en brousse, sur une piste à éléphants, quand le jour tombe. Le bambin, en larmes, est néanmoins sauvé par un trio de chasseurs attiré par ses cris ; ils se demandent ce qu'ils vont en faire mais, voyant que le bambin semble leur porter chance à la chasse, ils le ramènent dans leur village coupé du monde ; une communauté formée de descendants de réfugiés fuyant les razzias esclavagistes y vit, recluse, à l'abri d'une enceinte de pierres. Une des épouses du chef, qui n'a pas d'enfants, demande à s'occuper de celui-ci, le sauvant ainsi d'un destin qui s'annonçait funeste. Au fil des années, après quelques épreuves et tiraillements avec les garçons de son âge qui sont plutôt cruels avec lui mais qui sont justement tancés par le chef et par quelques hommes de bonne volonté, Jean/Za grandit ; il est initié comme les autres, puis devient forgeron, et il finit par être très apprécié par le village. Retrouvant sa petite voiture, seule rescapée de sa vie antérieure, il l'observe attentivement et réinvente la roue, et donc les chariots, très utiles pour transporter le minerai dont il se sert à la forge. À la mort du chef, la désignation de « Za » comme Fumu s'impose tout naturellement. Suffisamment riche grâce à son activité, il envisage de se marier. Sa vie aurait pu continuer sur cette lancée, mais il est repéré par un petit avion qui survole par hasard le village : c'est une mission de prospecteurs. Ceux-ci sont étonnés non seulement qu'il y ait des habitations dans cet endroit désert, mais aussi qu'il y ait un Blanc, le seul villageois à ne pas s'être enfui à l'approche de l'appareil. Ces prospecteurs reviennent à pied, finissent par retrouver « Za » et le convainquent de revenir en ville, où l'attendent ses parents qui l'avaient cru mort. D'où les ►

1. Lamotte, Angèle. La Grande Aventure : roman pour la jeunesse. Bruxelles : P. de Meyère / Éditions artistiques, coll. Amitié Solidarité, 1973, 161 p.
2. Lamotte, Angèle. L'Étrange Destin de Fumu Za. Bruxelles : Roitelet, 1964, 100 p.
3. À propos de Camille Biver, voir le site de la Maison de la Poésie : http://www.mplf.be/

retrouvailles émouvantes, au cours desquelles on ne revient pas sur la responsabilité initiale du père inutilement injurieux. Jean s'adapte rapidement à sa famille biologique et, globalement, à ce monde tout nouveau pour lui. Sensible à la spiritualité, il se convertit non moins rapidement au catholicisme. Mais finalement, il retourne dans son village congolais, dont le progrès matériel lui tient à cœur : il se promet en quelque sorte de le désenclaver et de l'intégrer dans la modernité. Il réussit ainsi, dans ce qui est déjà un projet de « développement », à surmonter la contradiction entre ses deux univers socio-culturels.

Au-delà de ses invraisemblances, qui importent peu ici, que trouvons-nous aujourd'hui dans ce récit ? Qu'y trouvons-nous que, sans doute, nous n'y aurions pas trouvé hier et que l'auteur lui-même, peut-être, n'a pas été conscient d'y avoir mis ?

Difficile de ne pas le voir, et pas besoin pour cela d'avoir subi le catéchisme « dé-colonial » : la première chose qui nous apparaît aujourd'hui est le préjugé racial qui structure l'intrigue. Une sorte de supériorité innée est en effet reconnue à Jean : la supériorité technicienne et organisationnelle du forgeron inventif qui s'impose comme le chef « naturel » de sa communauté adoptive. On a bien affaire à un phantasme racial : le récit se fait mythe explicatif, et cherche, sans doute inconsciemment, à rendre compte imaginairement de ce qu'on peut appeler la division du travail en situation coloniale. Cet « étrange destin » est à cet égard une énième illustration d'un narratif phantasmatique, celui de l'aventurier-roi, qui a connu des dizaines d'avatars à l'ère coloniale, des plus inquiétants (Kurtz dans Cœur des ténèbres) aux plus invraisemblables (Tarzan, roi de la jungle) : c'est l'idée que l'Européen, s'il « tombe » chez les « sauvages » et si, ensuite, il n'est pas mangé, devient « naturellement » leur chef par l'effet de quelque puissance intrinsèque. Celle-ci peut, dans certains cas, avoir une origine culturelle, donc historique, et s'expliquer en partie par des savoirs et par la disposition d'outils « avancés » : c'est la démonstration, par exemple, de Robinson Crusoé ou de certaines séquences de Tintin au Congo (l'aimant, le cinématographe, l'aspirine). Mais, en raison du très jeune âge qui était sien au moment de l'enlèvement, il ne saurait être question de cela ici (sinon peut-être dans la petite voiture retrouvée parmi les déchets) : c'est, globalement, plutôt comme Mowgli que comme Robinson que le tout jeune garçon se retrouve dans l'inconnu, et ce sont donc ses qualités innées, attribuables à son être biologique, qui prévalent.

L'analyse ne peut cependant pas s'arrêter à la reprise de ce phantasme qu'on peut aussi qualifier de vision mythique, d'« évidence d'époque » ou d'idéologème, selon le point de vue qu'on veut en avoir. Il faut en effet aussi expliquer l'épilogue, au cours duquel, d'abord, Jean s'adapte rapidement à ce monde nouveau pour lui, et notamment à sa famille biologique retrouvée ; mais, au fond, ils n'ont pas grand-chose à se dire, et c'est apparemment sans beaucoup hésiter que « Fumu Za » retourne ensuite vers son milieu adoptif. Ce qui l'a, semble-t-il, le plus convaincu dans la ville occidentalisée, c'est la religion catholique, perçue surtout sur son versant spirituel, voire mystique. Sa conversion, quoi qu'il en soit, n'a pu que le renforcer dans son choix moral de retourner vers les siens, non seulement pour être fidèle à sa promesse de revenir, mais aussi avec le projet d'assurer, avec les moyens disponibles, le progressif « développement » du village.

Comment interpréter cette finale ? Rien à voir, bien sûr, avec une rêverie exotique de « décivilisation », au contraire. Alors ? À relire ce texte aujourd'hui, il me semble qu'en cours de récit, le sens du village dans la brousse a changé. Au départ, ce n'est certes qu'un de ces « mondes perdus »[4] où arrive l'aventurier-roi : un topos de l'aventure exotique, comme on dit en théorie littéraire. Mais il devient peu à peu une allégorie





implicite du Congo tout entier ; c'est ce que suggère le fait qu'il est composé de descendants de Congolais rescapés des razzias esclavagistes, épisode fondateur, on le sait, du pays (du point de vue colonial le plus répandu, bien sûr). Mais si cette allégorie fonctionne, alors la ville coloniale du début pourrait bien, à la fin du récit, n'être plus qu'une image décalée de la Métropole elle-même.

Dès lors, une première interprétation de cette finale serait de la lire comme une manière détournée, peut-être

4. Soubigou (Gilbert), « Les 'blancs de la carte' ou les mondes perdus des aventuriers-rois », in : Boyer, Alain-Michel. Mondes perdus. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux, 1991, p. 139-151

même inconsciente, pour l'auteur de dire qu'elle-même y retournerait bien, au Congo, dans son pays adoptif, là où sont les êtres avec qui elle aurait davantage de choses à échanger et à vivre. Et de fait, on sait que ce rêve d'un retour dans sa « vraie » famille sera caressé par plus d'un « ancien », et réalisé par quelques-uns.

Une seconde interprétation consiste à voir, dans l'ensemble du roman (mais en considérant de manière toute particulière sa finale), une exploration narrative, une sorte de mise à l'épreuve, dans le laboratoire que construit la fiction, de la vision du monde qu'ont pu avoir les coloniaux les plus en phase avec la célèbre doctrine du Dominer pour servir, formulée par le gouverneur général Pierre Ryckmans dès 1931 (rééd. 1949). En conciliant une motivation narcissique (choisir d'aller vivre là où l'on est aimé et apprécié, et où on a le sentiment d'être utile : rien de plus légitime) avec une motivation altruiste, et en renonçant du même coup à la fois aux avantages matériels et autres que sa « blancheur » lui accordait aussi bien qu'à l'affection de sa mère retrouvée, Jean choisit une issue qui est inspirée par le catholicisme d'action sociale plutôt que par le mythe de l'aventurier-roi ; il conçoit sa fonction de chef comme une responsabilité, sa colonisation comme un devoir de « bienfait » (à noter qu'il ne va pas, toutefois, jusqu'à y voir, comme le faisait Ryckmans, un devoir de « réparation »). Orientée par la perspective d'une conciliation et d'une intégration des composantes sociales qui, désormais, ne doivent plus rester à l'écart l'une de l'autre mais former une collectivité caractérisée par le progrès, le roman joue avec une vision sans doute utopique, et certainement idéaliste, qui est déjà, à sa manière, tiers-mondiste et « humanitaire ».

Cette dernière séquence serait alors, pour l'auteur et le groupe social qu'il représente, d'un côté, l'expression sentimentale d'une volonté de retour au Congo, dans « son » pays ; en même temps, ce serait aussi l'expression politique d'une volonté de réexister dans l'habit du coopérant, c'est-à-dire de (rêver d') y revenir, mais en se désolidarisant cette fois nettement des intérêts métropolitains et de l'entre-soi européen.

D'un côté, ce roman charrie encore divers éléments du discours colonial, singulièrement la représentation auto-légitimante du Blanc et un paternalisme hérité notamment du 19e siècle. De l'ère coloniale, il reprend aussi un élément très différent et en partie contradictoire avec cette valorisation de soi, puisque Jean quitte par deux fois sa famille biologique : une fois quand il n'est qu'un bambin à la sieste et qu'il veut découvrir le monde extérieur ; une seconde fois quand il récidive en connaissance de cause en choisissant de retourner au village. Cette volonté de partir, de se détacher, d'aller, en somme, plutôt vers le Congo que vers la Métropole (d'y « revenir » dans le second cas, alors même qu'on vient d'être, du point de vue de la famille, « sauvé »), cette volonté est, elle aussi, un élément symbolique important dans le contexte colonial ; il donne en effet une représentation narrative à la tentation d'une expatriation définitive, où le Congo n'aurait plus été vécu comme une colonie de la métropole, mais comme le « vrai pays »[5].

D'un autre côté, le roman intègre aussi un élément qui, s'il était déjà énoncé dans le discours colonial (songeons aux publications du jésuite Pierre Charles notamment), a été particulièrement entendu dans le contexte de l'indépendance congolaise : c'est le racisme du père, – et en ce cas sa façon de traiter son employé de «macaque» (le « Nous avons connu les ironies, les insultes, [...] » de Lumumba devait encore être bien présent à l'esprit) –, qui est à l'origine de toute l'intrigue. Cette faute initiale est certes atténuée par la mention du fait que le mécanicien concerné s'était justement attiré des reproches pour un travail mal fait, mais rien n'excuse qu'un reproche se transforme en injure raciste, et celle-là n'est sans doute pas choisie au hasard. En somme, certains Blancs, et pas n'importe lesquels, puisqu'il s'agit du père lui-même, ont des torts ; dès lors, même si c'est implicite, ils sont responsables de la menace de mort qui a pesé sur leurs enfants alors encore innocents, image peut-être inconsciente des Européens qui, estimant pourtant n'avoir rien à se reprocher, ont néanmoins fait l'objet de violences en 1960. La furie vengeresse du mécanicien injurié est donc expliquée, et par là comprise ; si elle n'est pas explicitement pardonnée, c'est tout comme[6].

À quoi pouvait bien penser Angèle Lamotte en écrivant ce récit destiné à la jeunesse ? Qu'a-t-elle « voulu dire » ? Nous n'en savons rien et, par ailleurs, cela ne concerne qu'elle ; elle n'était d'ailleurs pas obligée de le savoir : c'est le grand privilège des artistes. Mais, de toutes façons, cela n'a qu'une importance très anecdotique, car le roman pense par lui-même, il se pose des questions, il cherche des réponses, il laisse parler les discours et agir les personnages. Que sait-il ? Le roman sait tout ce qui se dit à l'époque, tout ce qui traîne dans l'air du temps et qui, éventuellement, arrive en partie à la conscience de l'écrivain, mais peut-être aussi n'arrive pas. A fortiori dans un récit adressé à la jeunesse, libéré des contraintes de la vraisemblance et de la précision sociologique ou technique, un auteur peut donner libre cours à son envie d'écrire, c'est-à-dire à son besoin de passer par une zone de non-contrôle social pour trouver des réponses plus justes que celles que lui imposerait une énonciation « sérieuse » ou « correcte ». Des réponses imaginaires, qui peuvent être mythiques et même phantasmatiques, mais cela n'empêche pas que l'auteur (et parfois son lecteur aussi) les ressente comme éclairantes. À ce moment-là. ■

5. Ce départ est le sujet central du second récit pour la jeunesse, La Grande Aventure (1973).
6. Les dernières lignes y reviennent : « EPILOGUE. / Il y a peu de temps, aux environs de Dimbelenge, dans le Kasaï, un Noir cruellement blessé par un lion fut porté au plus proche dispensaire. Avant de rendre son âme à Dieu, il déclara s'appeler Ndeka et avoua un ancien forfait. / C'est ce qui a permis de reconstituer cette histoire » (p. 100).



PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION BELGE

Depuis de nombreuses années, la revue souhaite ouvrir ses colonnes à la Coopération belge en Afrique centrale, plus particulièrement dans les trois pays qu'elle a eu l'avantage d'administrer. La Coopération est le troisième grand volet de la contribution de la Belgique au développement de ces pays. Il y eut d'abord l'étape de l'Etat indépendant du Congo qui en jeta les bases ; il y eut ensuite l'étape du Congo belge qui les consolida, il y a enfin l'ère de la coopération qui jeta les bases du partenariat toujours en cours. Cette triple contribution de la Belgique, qui mobilisa des milliers de compatriotes, mérite à divers titres, avec ses hauts et ses bas, de figurer dans une revue de mémoire du Congo, du Rwanda et du Burundi. Déjà, il est plus qu'évident que les auteurs d'articles parus dans la revue ont dépassé très régulièrement les limites de l'histoire coloniale : l'Histoire ne se découpe pas au couteau.

PAR FERNAND HESSEL

1 ENTRÉE EN MATIÈRE

L'insertion de la Coopération dans les thématiques de la revue n'est pas une première ; il faut se souvenir que dans le passé quelques articles spécifiques lui ont été consacrés dans des revues partenaires. L'initiative ne fut pas poursuivie, faute de temps, faute de disponibilité (M. Aristide Michel, auteur avec Patrick Develtere, d'une monographie sur les 50 premières années de la coopération au développement, déclina notre invitation – elle est accessible sur Internet), mais aussi il faut bien l'avouer faute d'encouragement. Il n'est donc pas nécessaire de revenir longuement sur certaines catégories en usage dans la langue de la coopération.


2020 Equipe gouvernementale en place pour la législature 2020-2024 - Site officiel

Plutôt que de renouer avec l'époque des premiers articles, et reprendre l'histoire avec les Tosalisana (ces premiers coopérants sous uniforme militaire belge qui vinrent renforcer l'enseignement congolais en 1959), la rédaction préfère inverser la chronologie et commencer par une esquisse des perspectives actuelles de la coopération belge, telle que la conçoit l'actuel gouvernement.

La déclaration gouvernementale qui régit l'actuelle législature a énoncé les grands principes suivants.

« Fidèle à l'histoire de notre pays, ce gouvernement veut continuer à bâtir des ponts et à rechercher activement un nouveau consensus européen où la préoccupation centrale va aux citoyens et à leurs droits. … Dans notre action internationale aussi, coopération et respect seront des maîtres-mots… La seule façon de faire face aux grands défis de notre temps – que sont les changements climatiques, le terrorisme et l'extrémisme, les pandémies, les violations du droit international et de l'État de droit – c'est de coopérer avec d'autres pays… Ce gouvernement sera donc un ardent défenseur de la coopération multilatérale. Les objectifs de développement durable et l'Agenda 2030 des Nations unies représenteront à cet égard notre boussole. »

Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) définit l'Agenda 2030 comme un plan d'action pour la population et pour la planète. Ce plan vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde et reconnaît que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions reste la condition sine qua non du développement durable.

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés, qui couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays, à des degrés variables selon leur latitude.


2010 Banderole de bienvenue, devant Ambabel à Kinshasa, à l'occasion de la visite d'Albert II © F. Hessel

Sur base des mots qui les expriment, on peut synthétiser les idées-maîtresses du plan, à des fins mnémotechniques, par le code des 5P : P pour personne, P pour planète, P pour prospérité, P pour paix et P pour partenariat.

Et pour bien s'imprégner des 17 ODD, devenus un véritable leitmotiv de l'univers de la coopération, le PNUD a dessiné 17 logos numérotés, formant le tableau complet du programme du parfait développeur. Nous le reproduisons ci-après.

C'est donc nécessairement dans ces 17 secteurs d'intervention que la coopération belge fonde ses projets, tant



































au plan bilatéral direct (sur base d'accords entre deux Etats), au plan bilatéral indirect (sur base d'accords avec les universités et les ONG), et a fortiori au plan multilatéral (sur base d'accords avec les institutions internationales, telles que l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies, les banques internationales…)

Il faut se souvenir aussi des changements structurels intervenus dans l'administration de la coopération belge. Jusqu'en 1999 l'administration de la coopération jouissait d'une structure autonome, connue sous le nom d'AGCD, pour Administration générale de la Coopération au développement, opérant au niveau national sous l'autorité politique d'un ministre ou d'un secrétaire d'Etat, mais toujours liée au super-ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération internationale, et au niveau local sous l'autorité d'une section de coopération, opérant sous l'autorité morale de l'ambassadeur de Belgique de la juridiction. L'AGCD jouissait d'une grande autonomie, en Belgique comme sur le terrain, et le Parlement n'y accordait le plus souvent qu'un intérêt mineur, pas plus qu'il n'en accorda à OCD (Office de coopération au développement), l'ancêtre de l'AGCD.

La loi du 25 mai 1999 relative à la réforme de la coopération internationale belge inaugura une ère radicalement nouvelle, quant à ses objectifs, ses stratégies, ses critères de pertinence, son redéploiement dans le monde, ses secteurs d'intervention, ses partenariats, son mode d'exécution…

L'ancienne AGCD est devenue la 5e direction générale du SPF Affaires étrangères, et la section de coopération s'est dédoublée en service des attachés de la coopération, en charge de la conception des projets, sous l'autorité directe de l'ambassadeur et en bureau de la Coopération technique belge liée au gouvernement par un contrat de gestion.

Dans les articles qui suivront, les différentes composantes de la coopération belge seront prises sous la loupe, tels que les budgets, les pays bénéficiaires, les partenaires nationaux, les structures administratives, la conception et l'exécution des projets, l'évaluation interne et externe, pour ne citer que quelques têtes de chapitres, en vrac.

Sans oublier qu'à ce grand volet s'ajoute la coopération décentralisée, assurée d'une part en ligne directe par les instances fédérées, et d'autre part par les associations et autres structures agissant sur fonds propres, essentiellement dans un but social. Ces dernières sont tout naturellement actives dans les pays qui partagent avec la Belgique une histoire de plusieurs dizaines d'années (23 ans pour l'EIC, 52 pour le Congo belge, 60 pour la RDC), et sont souvent d'inspiration confessionnelle, avec cet avantage que les démêlés d'ordre politique entre le pays donateur et le pays bénéficiaire peuvent n'avoir aucun impact sur les engagements. Dans les années 90 par exemple, l'absence de la coopération bilatérale directe au Congo, à la suite de la rupture intervenue en 1990, a laissé un souvenir amer dans la mémoire des bénéficiaires traditionnels, surtout que plusieurs coopérations bilatérales européennes emboîtèrent le pas à la Belgique. ■

A suivre.



À LA DÉCOUVERTE DU CONGO 3.6

Pour notre plus grand plaisir, Daisy Ver Boven poursuit son voyage initiatique au Congo belge. L'auteure ajoute une nouvelle aventure à son récit, déjà paru dans Libelle, entre décembre 1948 et février 1949. La publication complète s'étendra sur six numéros. En voici la troisième livraison.

PAR DAISY VER BOVEN - PHOTOS : PHOTOTHÈQUE DE MÉMOIRES DU CONGO

Aujourd'hui, il fait une chaleur torride. À l'avant et à l'arrière du navire, on a tendu de vastes toiles, mais elles peuvent bien peu contre le soleil, dont les rayons verticaux ont choisi notre bateau comme cible. Presque tous les hommes s'exhibent en short. Jean également, ce qui lui donne l'air d'un garçonnet de douze ans ! Les dames ont sorti leurs 'bains de soleil' mais, néanmoins, nous étouffons et cherchons vainement de tous côtés un peu de brise rafraîchissante. À tout moment quelqu'un pointe du doigt vers la mer et, quand nous allons y voir, il n'y a généralement plus rien. Ce doit être les poissons volants que nous avons aperçus, hier, pour la première fois. Ils m'ont rudement désillusionnée, ces poissons volants ! Je ne saurais dire ce que je m'étais figuré exactement, mais sûrement pas ces petites choses qui sortent de l'eau - un instant à peine - décrivent une courbe en l'air, et disparaissent aussitôt.

Et voici qu'une nouvelle effervescence s'empare de nous. Pour le moment, nous arpentons le pont sans beaucoup d'assurance, car on s'y livre à toutes sortes de préparatifs intimidants. Aujourd'hui, en effet, c'est notre dixième jour de mer, et nous allons bientôt franchir l'équateur. A cette occasion, tous les novices recevront le baptême traditionnel. Les vétérans, eux, travaillent d'arrache-pied à l'installation d'instruments de torture appropriés, à l'érection d'un trône pour Neptune et à délimiter l'emplacement du tribunal. En bonne place, sur le pont, on vient de tendre une immense toile, et on y déverse maintenant à la lance d'arrosage une bonne quantité d'eau. Ce spectacle fait courir des frissons glacés le long de l'échine de tous les novices présents. La terreur augmente encore quand on vient annoncer que tous les novices du sexe fort doivent descendre se déshabiller, pour ne garder qu'un caleçon de bains ou un slip ; quant aux dames également novices, il leur est enjoint de prévoir une toilette ne craignant aucun dommage !

Voyez le groupe des victimes, étreint par une angoisse malgré tout joyeuse ! Des manteaux et des imperméables recouvrent leur nudité relative, car ils ne veulent pas encore s'exposer aux regards goguenards et malicieux des anciens. Un effroyable bruit de cloches et de trompettes annonce l'arrivée du Roi des Mers, et, dès que son cortège débouche sur le pont, un éclat de rire collectif monte de l'assistance. Où ont-ils pu dénicher les guenilles qu'ils ont sur le dos, et qui a pu les maquiller de façon aussi atroce ? Le vieux monsieur, qui parle toujours de ses chasses, fait un impressionnant Neptune, une couronne de carton doré cachant son crâne chauve, au-dessus de son visage rebondi. Ses satellites sont des êtres velus, presque nus, tout peinturlurés de rouge, de noir et de vert, et dans lesquels les dames les plus âgées ont peine à reconnaître leurs maris, d'ordinaire si compassés. Pour le moment, ils agitent de façon menaçante les brosses dont ils sont munis, ainsi qu'une liste où sont relevés avec soin le nom de tous les novices. Neptune s'assied sur son trône et annonce d'une voix caverneuse qu'aucune personne humaine n'est admise à franchir l'équateur sans payer, au préalable, le péage au souverain des mers. On examinera ensuite le comportement et la vie des candidats, pour voir s'ils sont dignes de recevoir le baptême solennel. Certains des 'bleus' lancent des regards affolés vers l'escalier. Peut-être serait-il temps encore de s'échapper par-là ? Inutile, toutes les issues ont été dûment condamnées. On commence par les dames ; celles qui ont pu éviter de se faire remarquer et se sont conduites de façon réellement irréprochable n'ont pas grand-chose à craindre des rigueurs de Neptune. Néanmoins, le minois le plus beau est implacablement barbouillé de couleurs violentes et peu flatteuses. Après cela, il faut encore avaler un petit verre de vinaigre, aggravé d'un doigt de pain trempé dans de la quinine liquide et copieusement enduit de moutarde. C'est affreusement mauvais et vous arrache les larmes des yeux. Mais rien ne saurait fléchir ces bourreaux. Ils vous maintiennent solidement et ne vous font pas grâce d'une bouchée. Malheur à celle qui fit jaser sur son compte pendant le voyage ! Neptune se frotte rêveusement le nez, fronce les sourcils, et entreprend d'expliquer à la petite dame nostalgique les beautés de la fidélité conjugale.

Rien d'étonnant donc si je m'avance avec quelque appréhension à l'appel de mon nom. On se montrera pourtant indulgent pour moi : une barre mauve sur le front, deux soleils verts sur les yeux, du noir sur mon nez puis, pour finir, une généreuse ration puisée dans la bouteille et la bonbonnière.

La dernière dame vient d'être servie, et c'est maintenant au tour des messieurs. Ils sont, par chance, presque tous très jeunes mais, par ci par là, on remarque des hommes plus âgés, partis tenter encore une fois la fortune au Congo. Ceux-ci se demandent s'il n'existe pas de compromis avec Neptune pour des gens de leur âge. Rien à faire toutefois : une jambe est peinte en vert, l'autre en rouge ; les cheveux sont frictionnés avec une bouillie innommable et les dents nettoyées avec une brosse en chiendent. Plus la victime se débat, plus solidement elle est maintenue et, pour couronner le tout, on la jette sans douceur au beau milieu de la toile remplie d'eau de mer. Là, il s'agit de plonger au fond, car les courages défaillants sont au besoin ranimés par un matelot bénévole, armé de la lance d'arrosage. Il faut ensuite voir le malheureux sortir de là, se ruer vers les escaliers à la recherche d'une salle de bains, où il va essayer de retrouver figure humaine à grand renfort d'eau et de savon ! Mon mari, à son tour, subit courageusement son mar-






1. Matadi le port, la gare et la ville / 2. Matadi , l'avenue Léopold II © CF. Lamote - Congopresse / 3. Matadi Hôtel Métropole / 4. Matadi, le coeur commercial © H. Goldstein- Congopresse

tyre, et je l'accompagne ensuite en bas. Je tends mon visage barbouillé vers le pommeau de la douche et les couleurs dégoulinent en minces filets le long de mon corps. Nous réapparaissons sur le pont à point nommé. Neptune, ses acolytes, les pots de peinture, les seaux de colle et le reste de leur attirail viennent d'être précipités dans le bassin improvisé. Les rôles sont inversés, les condamnés de tout à l'heure sont devenus juges, et ce qu'ils peuvent être vindicatifs !

« Ha ha ! » rugit l'un des aventuriers, *« ça va être leur tour ! »*. Mais, au même moment, quelqu'un lui fait un croc-en-jambe qui l'envoie, en compagnie de son adversaire, au fond du bassin. Son camarade entend, comme de juste, le venger sur-le-champ et il en résulte une bataille générale, extrêmement confuse. Des enfants affolés commencent à pleurnicher, les hommes se battent comme des lions et le matelot, toujours armé de sa lance d'arrosage qu'il n'entend pas lâcher, se défend contre toutes les attaques et renverse pareillement amis et adversaires de son jet d'eau violent. Ainsi se termine notre baptême mémorable. Le soir, on nous sert un diner de gala, à l'issue duquel les diplômes sont solennellement distribués : désormais nous pourrons sillonner les mers de la terre entière sous l'égide paternelle de Neptune !

« Il fait trop chaud pour aller déjà dormir » me dit Jean. *« Si nous montions là-haut »*. Nous grimpons tout en haut, sans souci des pancartes *« Passage interdit »*, puisqu'aussi bien il n'y a plus âme qui vive. Nous nous installons confortablement à l'arrière. La mer est une vraie merveille, ce soir. Doucement l'horizon obscur monte et descend : les vagues sont toutes ornées d'un liséré lumineux, verdâtre, car l'eau est phosphorescente. Que la voûte étoilée paraît proche et invraisemblablement limpide ! Nous nous allongeons et fixons l'infini au-dessus de nous. Aussitôt, nous découvrons un nouveau sujet d'émerveillement : la Grande Ourse - c'est elle - celle de chez nous, à n'en pas douter ! Mais son dessin se présente exactement à l'envers. Ici elle a les quatre fers en l'air, estime Jean, mais ce jugement me paraît, somme toute, assez arbitraire, puisqu'il dépend du point de vue. La nuit est d'une tiédeur délicieuse, nous ne pouvons toujours pas nous décider à aller nous coucher. Même si cela ne devait pas marcher là-bas, même si nous allions à une désillusion, nous aurons toujours eu ceci, toutes ces beautés. Je ne réponds rien, et le son de la voix de Jean semble continuer à vibrer dans l'atmosphère. À ce moment, il me semble entendre un léger bruit. *« Chut ! On parle par-là, fais-je. Nous ne sommes pas seuls. »* Nous scrutons la nuit autour de nous. *« Personne »*, constate Jean, *« tu as dû rêver, mon petit. »* Un silence absolu règne pendant quelques instants, puis nous entendons, cette fois tous les deux, le chuchotement de voix mystérieuses. Nous nous redressons d'un commun accord, ne désirant pas prêter le flanc à des remarques ironiques, voire désobligeantes. *« C'est curieux, nous ne voyons toujours personne. Sans doute quelques sirènes qui flirtent dans le sillage du bateau ! »* raille Jean. À peine nous trouvons-nous au pied du dernier escalier, rendus sains et saufs sur le pont, que nous apercevons loin au-dessus de nous les visages consternés de Roméo et de Juliette ! Ils nous fixent un peu hagards, infiniment comiques, par-dessus le bord d'un canot de sauvetage, qui se balance avec sérénité entre ciel et terre, symbole de la sécurité de tous les passagers.

Les jours passent et se ressemblent. Nous transpirons autant à cause de la chaleur que de l'ennui. Cela devient fastidieux à la longue ! L'eau, le ciel, encore l'eau et toujours le ciel. Rien d'autre pendant des journées entières. Jamais de bateau à l'horizon, pas la moindre parcelle de terre. Dans les cabines et les salons, les ventilateurs vrombissent inlassablement. Une tension dangereuse s'est emparée des esprits. Des disputes éclatent à tout propos, et nous aspirons ardemment à voir la fin de ce voyage. Heureusement, cette fin n'est plus très éloignée. Ce matin nous avons été réveillés par un remue-ménage insolite dans les corridors. Nous nous accordons à peine le temps d'avaler notre petit-déjeuner, pour vite arriver sur le pont. Là une surprise nous attend : fini notre horizon habituel, fait d'eau et de ciel. La terre est là ; de la terre de chaque côté du bateau, de la terre verte, de l'herbe, des arbres. Nous ne nous tenons pas de joie, rien qu'à revoir la terre ferme. Et n'est-ce pas par surcroît la terre promise, puisque nous voguons maintenant sur le fleuve Congo ? Les eaux sont d'un brun sale, et les rives sont très éloignées. Le fleuve est ici d'une largeur impressionnante, avec d'innombrables îles que nous contournons avec respect, naviguant tantôt à droite, tantôt à gauche. Aussi courons-nous sans arrêt d'un bastingage à l'autre, afin de ne rien manquer du spectacle. De toutes parts, les exclamations fusent, traduisant l'étonnement, l'émerveillement général. Voyez ces grands oiseaux aquatiques qui rasent les flots, ces palmiers sur les rives : tout est tellement nouveau, tellement intéressant. Nous avons arboré nos ►

casques coloniaux, et chacun pense, à part soi, que son voisin a l'air passablement cocasse là-dessous. Mais cela ne saurait gâter notre plaisir, pas plus que le sourire moqueur des anciens, qui, de leurs transats observent l'agitation enthousiaste des nouveaux. Le fleuve se rétrécit à mesure que nous approchons de Matadi, et les rives s'élèvent graduellement. Ce sont maintenant des rochers à végétation pauvre. D'élégants palmiers se balancent dans les airs, et nous distinguons partout de petits vallons luxuriants. Nous dépassons Boma, dont l'aspect est vraiment ravissant, vu du bateau : maisonnettes de poupées, roses et blanches, avec des galeries tout autour, tapies dans de grands jardins. *« C'est un sale trou ! »* observe un vieux broussard, qui doit être au courant, et, quand je lui demande ce qu'il pense de Matadi, il m'encourage comme suit : *« C'est encore pire, mais le Métropole est excellent. »* Le Métropole, c'est l'hôtel où le gros des passagers prendra logis tout à l'heure, et à en juger d'après les propos des anciens, cela doit être une sorte d'oasis au milieu d'un désert. Dans le golfe peu avant Matadi nous parvient une mauvaise nouvelle : il y a un bateau suédois dans le port, et il faut attendre qu'il en sorte pour pouvoir y pénétrer à notre tour.

Notre navire jette l'ancre, et il ne nous reste qu'à patienter. L'enfer même ne saurait offrir chaleur pareille ! Pas de soleil, mais un ciel de plomb qui enserre le monde comme une plaque de tôle surchauffée ; pas la moindre brise, la sueur nous perle sur le front, ruisselle le long du nez et du menton, et nos casques paraissent des marmites brûlantes. Les enfants, que les mamans bien avisées avaient revêtus de mignons petits costumes blancs, en l'honneur de notre arrivée, se roulent maintenant sur le pont sale et geignent, écœurés par la chaleur et l'ennui, les domestiques noirs se sont déjà postés dans tous les coins, guettant les 'matabishi' (pourboires). Nous découvrons soudain que nous avons un besoin urgent de choses qui depuis longtemps se trouvent au fond des valises soigneusement faites. L'équipage n'a pas le sourire, lui non plus, et nous observe sans aménité : par suite de ce retard imprévu, il va falloir nous servir un dîner supplémentaire ! C'est pourquoi le Suédois s'entend gratifier d'un *« hourra »* général quand il se décide enfin à nous céder la place. Il est tard dans l'après-midi quand le bateau accoste. Rafraîchis par une douche froide, nous regardons amener nos bagages sur le pont. Pour la dernière fois, nous nous appuyons au bastingage, car personne ne peut descendre avant toute une série de nouvelles formalités. Il y a sur le quai une animation épouvantable. Une cohue d'ouvriers noirs se démène dans tous les sens. Ce qu'ils peuvent être drôles ! Leurs vêtements sont moins des vêtements qu'une série de trous ! Et je constate avec effroi qu'ils ne portent pas de chaussures. Par contre, les rares blancs qui assistent à notre arrivée sont impeccables, immaculés, c'est un soulagement de porter le regard sur eux.

La ville elle-même nous est en bonne partie cachée. Elle se situe bien plus haut que le port, et s'abrite au creux d'épaisses frondaisons. Enfin ! Enfin on nous autorise à descendre à terre. Sensation surprenante ! La terre ferme nous est devenue étrangère et c'est tout juste si nous parvenons à avancer dans le sable meuble. *« Par ici ! »* commande l'ancien colonial, qui a pris sous son aile ceux des novices destinés à l'hôtel Métropole. Un cortège d'une bonne dizaine de couples s'organise, allongé par une théorie de porteurs noirs, qui suivent passivement, nos bagages sur leurs têtes. Dès la sortie des installations du port, ces bagages sont jetés pêle-mêle dans une camionnette, et nous sommes invités à grimper sur cet amoncellement. Le chauffeur noir embraye et lance aussitôt son véhicule dans une course folle. Les côtes que nous gravissons apparaissent comme des murs verticaux sous la lumière des phares (car l'obscurité est tombée, soudaine), nous sommes obligés de nous cramponner désespérément dans les tournants, pour ne pas être projetés au loin, mais par chance, le voyage sera court. Après une dernière secousse, la camionnette consent à s'arrêter devant l'hôtel Métropole. Ici pas de déception, car le logement qu'on nous attribue au cinquième étage (il y en a sept) est un véritable petit appartement, adorable avec son entrée, sa chambre, sa salle de bains, son balcon-terrasse. Quand la porte s'est refermée derrière nous, nous retrouvons pour la première fois depuis une quinzaine de jours une ambiance qui rappelle un chez-soi. Jean ne se sent pas de joie et fait des bonds de cannibale à travers toutes les pièces. Puis il s'en va tourner les robinets de la baignoire et laisse celle-ci se remplir jusqu'au bord. L'eau est délicieuse, pour nous qui ne connaissions plus que l'eau de mer. Nous faisons une toilette minutieuse devant la grande glace, puis nous descendons sans plus de retard, éperonnés par un appétit vraiment impressionnant. Nous admirons au passage les garçons d'ascenseur en livrée, les domestiques dans leurs vêtements blancs irréprochables, la salle du restaurant vaste et fraiche. Nous nous croyons au ciel bien que nous n'ayons comme voisins de table qu'un couple de vieux messieurs, en vérité peu sociables, et que des centaines de petites bêtes tombent dans nos assiettes, car nous sommes assis juste en-dessous du grand lustre. *« Que t'en semble, mon petit ? »* demande Jean, quand nous nous retrouvons dans notre chambre. *« Pas mal du tout, hein ? On s'y plaira. »* J'ai fort à faire pour descendre sans encombre l'immense moustiquaire accrochée au plafond. J'y parviens néanmoins et elle est tellement vaste que nos deux petits lits jumeaux s'y trouvent très à l'aise. C'est un plaisir en soi de me glisser pour la première fois là-dessous. *« Fichtre »* admire Jean, qui sort précisément de la salle de bains. *« Un vrai décor de Mille et une nuits ! »* Là-dessus il s'élance vers les fenêtres donnant sur le balcon et les ouvre toutes larges. *« Tu penses aux moustiques, mon chéri ? ». « Qu'ils y viennent ! Ce ne serait vraiment pas la peine d'avoir cette belle moustiquaire. »* Je ne partage pas son optimisme téméraire, mais je me trouve trop bien pour réagir. Au dehors, la pluie s'est mise à tomber à torrents ; par intermittence des éclairs luisent, loin, très loin. Je glisse mes bras dans le tiède abri qu'il y a là, sous le moelleux oreiller. *« Oui, le Congo est une terre de délices. »* ■

A suivre.






Toujours soucieuse de titiller la créativité de ses lecteurs, la revue aligne à partir du présent numéro une nouvelle rubrique, sous le titre léger d'Anecdotes, avec l'espoir d'en inspirer plus d'un. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas de pur divertissement. Il est attendu du conteur qu'il assortisse son récit d'une dose de philosophie. Le but est d'une part d'aider les lecteurs à approfondir leur passé africain et d'autre part de les inspirer pour enrichir le partenariat qui existe heureusement entre la Belgique et l'Afrique subsaharienne. Et cela le plus simplement possible à partir d'anecdotes qui ont émaillé le parcours de chacun.

L'initiative appartient à Alain Bomboko qui a l'avantage d'inaugurer la série. Il va sans dire qu'il est loisible à tout lecteur d'y aller de son anecdote, dans la mesure où elle est apte à inciter à la réflexion et accessoirement qu'elle tient en une page. (fh)

LE MIROIR AUX ALOUETTES (1)

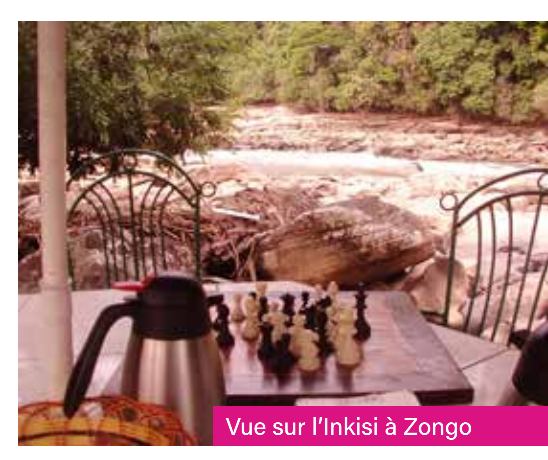
PAR ALAIN BOMBOKO

Mais pourquoi ce grand patron à la retraite passe-t-il toutes ses soirées à discuter avec son jardinier, son chauffeur, et sa bonne de chambre ? Cela fait un an que ça dure. Tous les soirs, ils se réunissent pour un conseil d'administration improbable. Le chauffeur s'occupe des amuse-gueules, le jardinier avec sa chemise en lambeaux sort les bières du frigo, la bonne de chambre remplit les verres. Elle porte un pagne délavé et manque cruellement de déodorant. Il est 22 h. Le quorum est atteint. Le conseil peut valablement siéger.

Dans l'allégresse générale, la grande foire aux promesses débute. Les convives sont heureux. Plus c'est gros, plus ils apprécient. Certains sont sur le point d'applaudir mais se retiennent. Chacun s'admire dans un immense miroir aux alouettes. Le jardinier se voit propriétaire d'une maison, le chauffeur aura bientôt sa propre voiture, le cuisinier ira passer des vacances en Europe, le coiffeur aura une montre en or et la bonne de chambre ouvrira une boutique. Les heures passent, la bière coule à flot, les fables se multiplient au point de s'accumuler pour former une gigantesque montagne. Il est minuit, la rencontre au sommet prend fin. Les convives sont bien obligés de redescendre sur terre. Ils dévalent un « Himalaya » de mensonges. Les uns regagnent leur petit lit inconfortable, un autre la banquette arrière d'une voiture en panne garée au fond du jardin et un dernier se contente d'un drap sur un sol sans tapis. Ils ont enfin accès aux rêves, cette fois-ci aux vrais rêves, ceux que la nature offre à tous les mammifères.

Mais quel plaisir cet homme puissant et cultivé a-t-il à tourmenter l'esprit de ces pauvres gens ? Et pourquoi ces personnes démunies acceptent-elles d'écouter avec enthousiasme ces paroles vaines et inutiles ? J'ai fini par comprendre. Le Congo a d'immenses difficultés, alors il faut vivre de bières et d'espoir. Les journées offrent comme d'habitude leur lot de difficultés. Tout est possible, surtout le pire. Ces employés vivent dans l'incertitude, mais une chose leur est acquise désormais, ils se réunissent tous les soirs à la même heure. La bière sera servie. Les amuse-gueules aussi. La bonne de chambre n'aura pas changé de pagne. Le chauffeur viendra avec ses chaussures trouées. Ils seront tous là à écouter avec leur sourire béat leur patron débonnaire qui s'ennuie. Il sera grandiloquent et inspiré devant un auditoire docile et intellectuellement incapable de soutenir un débat contradictoire. Vers minuit la séance sera levée. Le patron regagnera le confort de son lit douillet, tandis que les autres membres de ce conseil insolite retourneront à leur misère habituelle. Bonne nuit et à demain à la même heure, rendez-vous au même endroit, devant le miroir aux alouettes. ■


Siège


Vue sur l'Inkisi à Zongo

A peine lancée, la nouvelle rubrique se voit déjà gratifiée d'une seconde anecdote aussi succulente que délicate ; écrite de surcroît par un auteur délicieux comme la crème glacée qui l'a inspirée. La rédaction ne pouvait rêver de meilleur patronage. Que les deux premiers auteurs soient ici remerciés de tout cœur.(fh)

LORSQU'UN NOIR ET UNE BLANCHE SE RETROUVENT (2)

PAR PIE TSHIBANDA

C'est déjà l'arrière-saison d'un été en train de s'en aller; le soleil têtu traîne le pas, à la grande satisfaction d'un public décidé d'en profiter encore. Sur un sentier pavé, bordé de tilleuls, le long du centre sportif de Wavre, hommes, femmes et enfants vont et viennent. Le chemin donne accès aux terrains de sport et à un café.

Une canne à une main, l'autre tenant en laisse un chiot aussi blanc que ses cheveux, une dame distinguée marche non sans peine. Son regard croise celui d'un Noir réputé pour son aptitude à nager à contre-courant. Sans aucune hésitation, l'homme salue la dame et lui dit : *« Laissez-moi deviner dans quel domaine vous avez travaillé quand vous étiez jeune. »* La dame ne se sent pas du tout importunée, il y a dans son regard cette flamme que l'on voit dans les yeux de ces Blancs qui retrouvent dans l'Africain un des leurs. *« Vous avez été mannequin, n'est-ce pas Madame ? »*. La femme blanche, flattée mais modeste, répond : *« Oh non, j'ai travaillé dans la crèmerie-pâtisserie, à Lubumbashi, au Congo »*.

Quelle coïncidence ! L'Africain, en Belgique depuis plus de vingt ans, vient de Lubumbashi lui aussi. Sans hésitation aucune, il s'exclame : *« Vous êtes Monique ! »*. *« Eh oui, je suis Monique, ancienne propriétaire de la crèmerie Chez Monique »*. L'homme et la femme parlent du Congo, ils évoquent le bon vieux temps et, lorsqu'enfin l'Africain demande à son interlocutrice si elle pense encore à Lubumbashi, celle-ci fond en larmes. *« J'y ai passé les plus belles années de ma vie ; mes enfants sont nés là-bas. »*

La rencontre est immortalisée par une vidéo qui fera le buzz sur le Net. Les réactions viennent du Congo et d'ailleurs. Quel ancien de Lubumbashi ne s'est pas délecté un jour d'une glace achetée chez Monique ? Les souvenirs sont déballés. Parmi les témoignages reçus, l'on peut lire : *« Le lieu de rendez-vous avec mon fiancé, c'était chez Monique »*, *« À la sortie du collège, je ne pouvais pas m'empêcher de passer par la crèmerie »*, *« Notre papa nous accompagnait souvent chez Monique »*. Même ce souvenir qui aurait pu ternir l'enthousiasme en rajoute plutôt à la bonne humeur : *« Au sortir du collège, j'avais dans ma poche juste de quoi payer mon bus pour rentrer chez moi mais, en passant devant chez Monique, j'ai hésité : manger une glace et parcourir six kilomètres à pied ou me priver d'une glace et emprunter un bus ? Bien entendu, j'ai mangé une glace »*.

La crème de « Chez Monique » vole la vedette à la madeleine de Proust ! L'aventure ne s'est pas arrêtée en si beau chemin ; une dame congolaise a suggéré de lever une cagnotte afin d'offrir à Monique un cadeau, en signe de remerciement pour l'émotion suscitée. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Le tableau qui lui a été offert est dessiné par un peintre originaire de Lubumbashi ; il représente une scène de la vie quotidienne en Afrique. Braves Congolais, même dans des conditions difficiles, ils sont capables de générosité.

Qu'est devenue la crèmerie ? Eh bien, après Monique, la crèmerie est devenue la propriété du diocèse de Lubumbashi. Sollicitée de toutes parts, l'Eglise a puisé dans la caisse pour aider les nécessiteux et – conséquence prévisible – a finalement dû mettre la clef sous le paillasson. Comme quoi, l'économie à l'européenne ne s'accorde pas toujours avec le communautarisme voulu par la tradition africaine. Entre l'égoïsme et la solidarité, quel équilibre ? ■


Monique et Pie


Remise du cadeau à Wavre, en présence de Liliane qui en est l'initiatrice et de Marc et Yves, les deux fils jumeaux de Monique.

CULTURE AFRICAINE SUR DIVERS FRONTS

Les événements culturels, d'inspiration congolaise au sens large, s'annonçaient nombreux en ce quatrième trimestre 2020. Mais le confinement qui a pour nom COVID-19 lui ont sérieusement coupé les ailes. Comme pour l'AfricaMuseum qui a vu sa fréquentation baisser drastiquement à partir de mars, avant de fermer complètement le 19 octobre, pour rouvrir en décembre, la saison qui se voulait chaude, à instar de celle des pays dont elle voulait témoigner, a connu un coup de froid. Deux apports majeurs méritent d'être épinglés, sous forme d'écrits, jusqu'à ce que les temps redeviennent propices aux visites des expositions qu'ils sous-tendent, et qui heureusement se prolongent en 2021. (fh)

100 X CONGO

Bien qu'édité à l'occasion de l'exposition consacrée au centième anniversaire de la fondation de la collection d'art africain à Anvers en 1920, le prestigieux opus est beaucoup plus qu'un catalogue.

De nombreux spécialistes y ont apporté leur contribution, en éclairant les différentes facettes qui font l'originalité de toute l'entreprise, depuis sa lointaine origine en 1920 jusqu'à son insertion dans le Museum aan de Stroom.

Notre administrateur Mathieu Zana Etambala en fait partie.

Viennent ensuite les fiches descriptives de chacune des 100 pièces qui constituent la collection exposée et qui justifient le titre du livre, les unes plus savamment élaborées que les autres, mais toutes intéressantes pour quiconque s'intéresse à l'art congolais. Car bien au-delà de ses composantes ethnographiques, c'est bien d'art qu'il s'agit, un art que trois siècles d'esclavagisme d'est et d'ouest n'ont pas réussi à étouffer.

La contribution de la collection anversoise est remarquable, et offre un complément au MRAC fraîchement redynamisé. Elle arrive à point nommé en ces temps de réflexion approfondie sur l'histoire partagée entre le Congo et la Belgique, et en particulier entre le Congo et Anvers. Avec ce danger que les vents nouveaux ne viennent raviver quelques souvenirs moins agréables. Quoi qu'il en soit, une exposition à visiter. ■



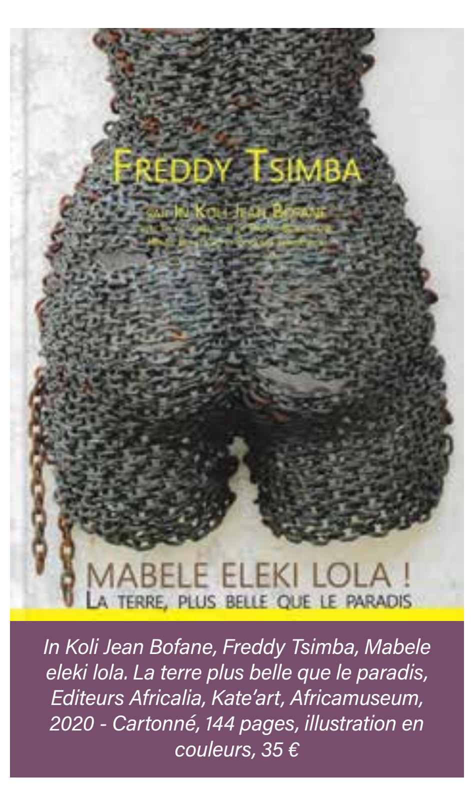
Œuvre collective sous la direction d'Els de Palmenaer & Nadia Nsayi Madjedjo, 100 x CONGO, Un siècle d'art congolais à Anvers, Editions MRAC, et BAI pour le MAS - Museum aan de Stroom, Anvers Cartonné, illustration en couleurs, 300 pages, 40€.

LA TERRE PLUS BELLE QUE LE PARADIS

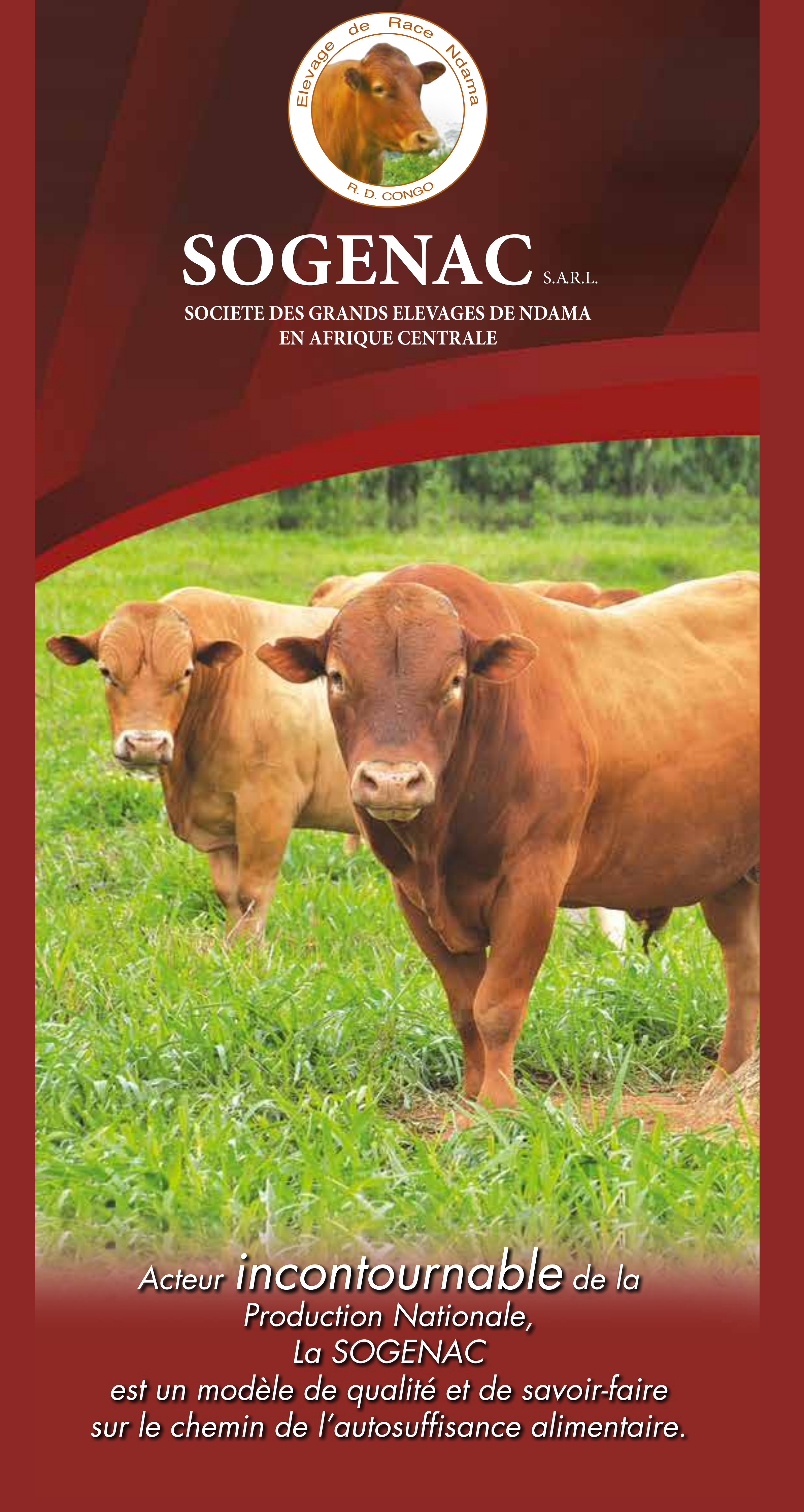
Bonne initiation à l'œuvre de Tsimba, grâce à une abondante iconographie, le livre bénéficie de quelques plumes qui la subliment, dont celle d'In Koli Jean Bofane (qui annonce en passant son prochain roman à Actes Sud : Nation cannibale). Publié à l'occasion de l'exposition consacrée à l'artiste au Africamuseum (2020-21), il est plus qu'un simple catalogue, désireux qu'il est de mettre à nu l'âme des œuvres et partant de l'artiste.

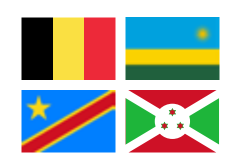
Par ses propos et tout autant par ses créations, Tsimba s'insère douloureusement dans le temps présent, et en exprime les dérives et les aberrations, mais aussi les espoirs. Le nom donné à l'exposition est révélateur d'une ambition pédagogique : La terre, plus belle que le paradis.

Les thèmes qui hantent l'esprit du 21e siècle ont la prédilection du sculpteur : la libération de la femme, l'accueil des émigrants en errance, la condamnation de la violence... Pour rendre ceux-ci perceptibles, le sculpteur recourt à des matériaux à haute densité symbolique : les douilles ramassées sur les champs des affrontements, les chaînes, les clés, les couverts tordus... De toute évidence Tsimba lutte avec la matière de ses œuvres sculpturales jusqu'à rendre palpable le message dont elles sont porteuses. Tant que le Africamuseum n'ouvre pas ses portes, ce qui ne saurait tarder, l'œuvre Centres fermés, rêves ouverts (faite de cuillers recourbées), adossée à la façade du Africamuseum, est toujours visible. Musée réouvert le 1er décembre ■



In Koli Jean Bofane, Freddy Tsimba, Mabele eleki lola. La terre plus belle que le paradis, Editeurs Africalia, Kate'art, Africamuseum, 2020 - Cartonné, 144 pages, illustration en couleurs, 35 €


Elevage de Race Ndama
R. D. CONGO
SOGENAC S.A.R.L.
SOCIETE DES GRANDS ELEVAGES DE NDAMA
EN AFRIQUE CENTRALE
Acteur incontournable de la
Production Nationale,
La SOGENAC
est un modèle de qualité et de savoir-faire
sur le chemin de l'autosuffisance alimentaire.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2020

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be Données d'avant le confinement.

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be												
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47	26.FP									15.J		
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48	26.FP	10.M								4.L		
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70		9.AB								4.L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 0471 50 10 05 - mukanda@skynet.be												
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86		5.M										
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65												
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be	17.C	18.B										
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83												
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternite belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr												
KKVL (Koninklijke koloniale verenigin van Limburg) - 011 22 16 09	11.D									3.B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be												
MANONO Jean Thiriar, 02 653 20 15 / 0475 22 15 19												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) 02 649 98 48	10.0 24.0	7.0 11.KB 21.0								2.0V 1.KV 16.0V 6.AW & MV	6.0V 10.KV 20.0V	4.0V 8.KV 18.0V 30.MV 21.AV
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be												15.N
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com www.sites.google.com/site/niambogroupe												
N'DUKUS na Congo - 02 346 03 31 - 02 351 18 47 - 02 653 58 33 - suzydam@skynet.be												
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO www.Compagnons-Ommegang.com	28.M									20.M	11.E 15.E 24.J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal												
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN Sint-Denijs-Westrem - 09 220 69 93												
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92												
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique) 0475 42 25 29 (présidence) - 065 22 59 12 (secrétariat)												
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président Guy Martin	18.G	8.P										
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales)												
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be	17.M											
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31	18.B											
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425	8.G	16.AW										

La rédaction a promis de servir à ses lecteurs le tableau mensuel des activités effectivement réalisées en 2020 ; elle avait imaginé qu'à l'issue du premier confinement les activités allaient repartir de plus belle. Hélas ce fut le coronavirus qui reprit de la vigueur. Un second confinement obligea quasi tous les cercles, sauf ceux qui recourent au cloud pour se faire entendre, comme URBA et MDC, à déprogrammer les rencontres jusqu'au quatrième trimestre inclus.

Les cases vides illustrent ce que fut l'année 2020 dans la vie nos associations, sauf oubli de notre part.

Il reste à espérer que 2021 ne viendra pas décevoir nos espoirs.

A : assemblée générale/ réunion statutaire - B : moambe - C : déjeuner-conférence - D : Bonana - E : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - F : gastronomie G : vœux, réception/ cocktail/ apéro - H : fête de la rentrée, fête patronale - I : invitation - J : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - K : journées projection(s), conférence(s) - L : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - M : conseil d'administration - N : fête anniversaire - O : forum - P : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - Q : excursion ludique, promenade - R : office religieux S : activité sportive - T : fête des enfants, St-Nicolas - U : Rencontre/réunion mensuelle - V : barbecue - W : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - X : exposition - Y : jubilé - Z : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, ,N°56 de décembre 2020. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue empruntease à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE



N°22

EN BREF

EXPO | MABELE ELEKI LOLA

Pour la première exposition temporaire depuis l'ouverture en décembre 2018, l'Africa Museum invite l'artiste kinois Freddy Tsimba à dialoguer avec les collections du musée.

Le titre de l'exposition, *« Mabele eleki lola ! La terre, plus belle que le paradis »* fait référence à l'urgence de vivre ici et maintenant et à la résilience dont les Congolais font preuve au quotidien.

Les œuvres monumentales de Tsimba entrent pour la première fois en dialogue avec les collections du musée. L'artiste rend ainsi hommage au travail du forgeron et du sculpteur classique. Vingt-deux installations de Freddy Tsimba, lors de cette rencontre singulière, font face à trente pièces du musée. Un univers artistique intéressant à découvrir !

L'expo a débuté pour quelques jours le 29 octobre et rouvrira dès la levée des restrictions sanitaires.

(La réouverture est intervenue le 1er décembre 2020. NDLR)

Plus d'infos : ***https://expotsimba.africamuseum.be/fr***

COLLECTION PHOTOS

La formidable collection photos de Pierre Gallez sur le Kivu (plus de 7500 !) est à présent en ligne sur le site de l'URBA, dans la section Archives.

Un coup d'œil qui en vaut le détour ! ***www.urba-kbau.be*** ■


RENIER NIJSKENS


BAUDOUIN PEETERS

NOUVELLES INSPIRANTES

KEVIN TIZO, UNE MARQUE BELGE-CONGOLAISE AU STYLE EXOTIQUE ET ÉTHIQUE

Spécialisée sur la création d'accessoires de mode en cuir marin, Kevin Tizo est une marque belge créée par un Congolais, empreinte d'exotisme, de soleil et d'envies de voyage. Il émane des créations de Kevin Tizo Gerembaya quelque chose de lumineux, coloré et chatoyant. Les lignes sont fines, les coupes originales et surtout audacieuses : la marque surprend, c'est aussi sa raison d'être...

LA BEAUTÉ SURGIT LÀ OÙ ON NE L'ATTEND PAS : LE CUIR MARIN

La surprise naît de la matière qui compose les créations. Les chaussures et la petite maroquinerie sont réalisées en cuir marin. Le cuir marin est parmi les plus originaux des cuirs exotiques. Il se rapproche des peaux de serpent ou de crocodile mais il est différent : les écailles du cuir marin sont souvent plus irrégulières. La peau des poissons présente des sortes de cicatrices. Comme autant de coups de griffes, témoignant d'une vie passée au fond des mers et des océans.

Pour l'artisan aussi, les peaux marines sortent de l'ordinaire. Elles sont souvent de petite taille, et de formes diverses. Il en faut beaucoup pour faire une pièce complète, qu'il s'agisse d'une paire de chaussures, d'une pochette ou d'un sac à main. Elles sont à la fois fragiles et résistantes, les travailler demande un savoir-faire que les artisans ►

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Administrateur-Délégué / Gedelegeerd Bestuurder :
Baudouin Peeters

Conseil d'Administration / Raad Van Bestuur :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters, Guido Bosteels, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Guy Lambrette, Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA
Renier Nijskens, Baudouin Peeters et Fernand Hessel

Contact
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be









chausseurs italiens maîtrisent particulièrement. Le galuchat par exemple, cuir aux perles scintillantes, doit être coupé au laser ou en utilisant un couteau spécifique.

Une fois travaillées, ces peaux marines garderont certaines de leurs irrégularités. On peut parfois les sentir au toucher… ce sont aussi elles qui donnent à ce cuir une profonde authenticité.

Irrégulier, compliqué, authentique : le cuir marin illustre la beauté dans l'imperfection et dans l'inattendu. Il permet de créer des pièces originales et audacieuses : la maroquinerie s'adresse à une femme audacieuse, qui souhaite se distinguer par l'originalité de ce qu'elle porte. Elle choisit des pièces rares. Les créations de Kevin Tizo sont pour la plupart des séries limitées, voire des pièces uniques.

UNE MARQUE PORTEUSE DE SENS

Le cuir marin est issu de l'industrie alimentaire : cet artisanat utilise les peaux des poissons utilisés pour l'alimentation. Au lieu d'être jetées et de devenir un déchet supplémentaire, elles sont recyclées, traitées et utilisées pour la confection de la petite maroquinerie.

Alors que de grandes marques de luxe ont annoncé qu'elles bannissaient de leur collection certains cuirs exotiques pour des raisons de bien-être animal, le cuir marin ne provient pas d'animaux que l'on élèverait ou chasserait exclusivement pour leur peau. Cet artisanat de luxe s'inscrit dans la logique anti-gaspillage, et même dans celle du zéro déchet.

C'est une manière d'honorer le monde animal pour tout ce qu'il nous offre : l'animal est mangé et sa peau utilisée pour fabriquer un accessoire ou un vêtement, comme dans les cultures et civilisations les plus proches de la nature.

Les tanneries utilisent des produits respectueux de l'environnement, afin de limiter toute pollution.

Ce savoir-faire et le respect de ces principes ont un coût, qui explique (et justifie) le prix des créations de cette marque qui se fait petit à petit un nom parmi les stylistes belgo-congolais… ■

INFOS :

Kevin Tizo Gerembaya
Rue de la cité 11 - 4621 Fléron
Tel: 0486139942 - info@kevintizo.com
www.kevintizo.com

Baudouin Peeters

COMMISSION PARLEMENTAIRE

LE POINT SUR LES TRAVAUX, AU 15 DÉCEMBRE 2020, PAR RENIER NIJSKENS

Les travaux du groupe d'experts qui devaient aboutir fin novembre en un rapport à l'intention des membres de la Commission parlementaire ont pris du retard pour toute une série de raisons bien compréhensibles encore compliquées par ces temps de COVID : limitation dans les possibilités de se concerter, membres d'horizons fort divers, de sensibilités -voire de positions tranchées ou même de parti-pris-, méthodologie du travail prescrit…

Il semble que le rapport ne serait finalisé que dans le courant de janvier prochain.

Cela signifie aussi que les auditions de la commission ne pourront démarrer au mieux que fin janvier prochain.

Nous constatons que les termes de référence des travaux, privilégiant les thèmes 'à charge', en inquiètent plus d'un, et ce sentiment s'étend à mesure que des échos parviennent de l'orientation donnée par le rapport des experts.

Un groupe d'une cinquantaine de personnes d'horizons très divers, bien ancrés dans la société belge, dans

la diaspora d'afro descendants dynamiques, ainsi que dans la société congolaise, ont cosigné un message destiné à la commission parlementaire pour attirer son attention sur les risques d'une approche idéologique plutôt que factuelle, et pour mettre en question le concept de réconciliation tel qu'il est posé. Les Belges ne sont pas fâchés avec la diaspora, ni avec les Congolais ! Et personne ne nie qu'il existe hélas un problème de racisme vécu particulièrement par la diaspora d'origine africaine et il faut trouver des remèdes à ce problème. Et pour trouver les justes remèdes il faut connaître toutes les vraies causes. Si la commission s'attèle à cette fin, elle fera œuvre magnifique.

Notre position est que la cause du racisme se situe beaucoup moins dans la présence des traces coloniales que dans les faiblesses subsistant encore dans le dispositif légal et réglementaire protégeant nos minorités. Celles-ci se sentiraient mieux intégrées si les chances d'intégration étaient facilitées et accrues, notamment en matière d'accès, de maximisation de leurs potentiels, et donc de progrès sur l'échelle sociale.

Quant aux statues et monuments coloniaux dans l'espace public, ils pourraient parfaitement faire l'objet d'une revue de contextualisation qui respecterait les sensibilités de tous.

L'objectif de pacifier la mémoire coloniale est un noble idéal, et nous devrions chacun pour notre part y contribuer au mieux. Un important exercice d'introspection dans l'histoire coloniale nous amène à revoir certains 'dogmes' selon lesquels tout était bon, parfait, et uniquement bien intentionné pour le développement du Congo et de ses populations.

Je suis heureux de constater que cet exercice, malgré les aspects pénibles pour beaucoup est bien en cours, et qu'il résulte en une volonté accrue de jeter des ponts, de manifester de la solidarité, et de regarder vers un avenir de cohésion, de mieux vivre ensemble, de projets partagés entre partenaires égaux et mutuellement respectueux.

Mais *'it takes two to tango'* dit un adage américain. Il faut encore que ceux qui ont choisi de venir vivre en Belgique, d'y trouver un avenir meilleur, veuillent faire le geste aussi d'une intégration plutôt que de favoriser le 'nous' contre le 'vous' et saisir les occasions offertes pour s'épanouir harmonieusement. Cela nécessite également de leur part, un respect pour les sensibilités des Belges de souche. Dans cette perspective, la question mérite d'être posée quant à la portée réelle des intentions du groupe d'activistes menant les opinions au sein de la diaspora : est-ce bien une intégration ? une pacification ? Ou serait-ce plutôt un fonds de commerce visant à perpétuer un sentiment de victimisation ?

Quant à nos amis Congolais, ils assistent de loin, médusés, à un débat qu'ils jugent éloigné à des lieues de leur dure réalité quotidienne ainsi que des développements politiques occupant l'actualité locale. Ne se sentant pas représentés, ils espèrent ardemment que les conclusions de la commission apportent les stimulants pour la pérennisation des liens amicaux et bénéfiques noués au fil d'une histoire commune.

Je suis confiant que la sagesse et la raison prévaudront ; c'est d'ailleurs la seule option qui nous garantira à toutes et tous des lendemains sereins, prospères et conviviaux.

L'URBA reste très désireuse de continuer à apporter sa pierre à cet objectif de meilleur vivre ensemble.

Le Président de la Commission W. De Vriendt m'a réitéré le projet de faire appel aux témoignages et contributions de l'URBA et de ses membres associés aux travaux de la commission. Il est donc important de se manifester à cet effet. ■


© F. Hessel

MEMBRES DE L'URBA/ LEDEN VAN KBAU

1 ABC-Kinshasa
2 A/GETUIGENISSEN
3 AMI-FP-VRIEND
4 AP/KDL
5 ARAAOM
6 ASAOM
7 BOMATRACIENS
8 CCTM
9 CONGORUDI
10 CRAA
11 CRAOCA
12 CRAOM
13 CRNAA
14 FRABELCO
15 HORIZON 2060
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 RCLAGL
21 URCB
22 URFRACOL
23 VIS PALETOTS
24 VRIENDENKRING VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu,
André de Maere d'Aertrycke,
André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL

22/10 : CA

Africa Museum : un groupe de travail a été mis sur pied pour adresser au successeur du DG du Musée et aux membres de la Commission des suggestions de modification des textes de présentation dans les collections permanentes (principalement la salle coloniale).

02/12 : CA

La force du baobab est dans ses racines.

Proverbe congolais.



ECHOS DE MDC&RB

En ce quatrième trimestre de 2020, la COVID-19 a continué à perturber le programme de la plupart des cercles de mémoire belgo-africaine. Comme le démontre le calendrier, à partir de mars, la plupart des cercles furent contraints de se mettre en congé, ou pour le moins de réduire les rencontres. Les revues qui survivent heureusement dans un certain nombre d'associations continuèrent à paraître pour le plaisir des membres. Certaines associations, comme Mémoires du Congo et URBA mirent tout en œuvre pour tenir le cap, sur le mode virtuel s'entend. Les papilles gustatives furent le plus souvent laissées pour compte, en dehors des rencontres au golf de la Bawette de Wavre; on admettra aisément qu'il est difficile de partager une moambe dans les nuages.

Nous rapportons ci-après nos rencontres du troisième trimestre.

PAR FERNAND HESSEL

ECHOS DU MARDI (VIRTUEL)

Mardi virtuel du 10.11.20

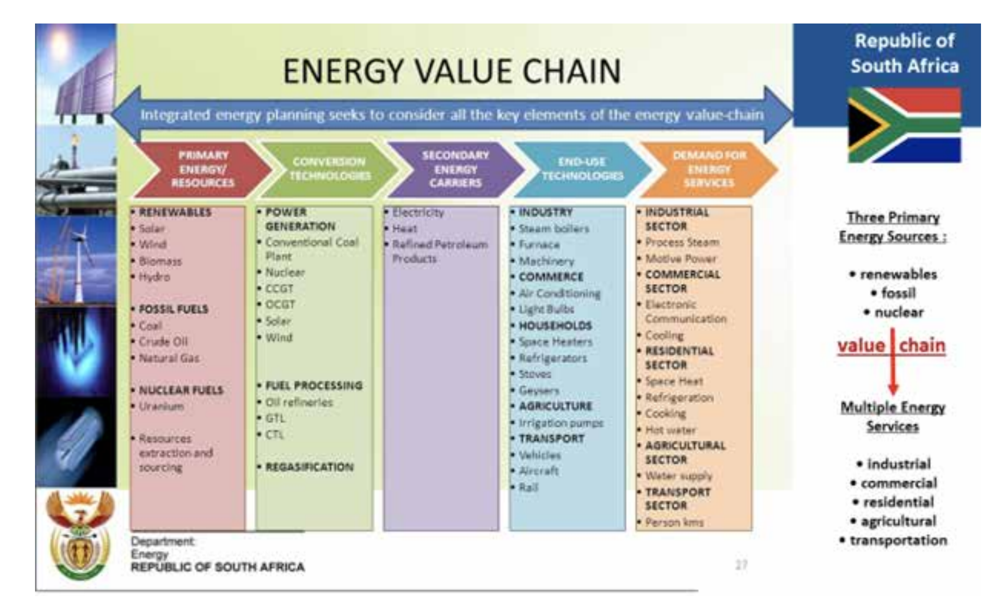
Sous forme de webinaire (ou en plus clair pour ceux qui ne sont pas fanatiques du nouveau lexique de l'informatique : conférence en ligne suivie d'un débat), la conférence, attendue en une matière qui intéresse quiconque se préoccupe de l'avenir de l'Afrique sub-saharienne, acceptée avec enthousiasme par le spécialiste qu'est devenu Georges Van Goethem depuis sa fuite de Matadi en 1960 à l'âge de 10 ans, finit par s'organiser en partenariat avec la chambre de commerce ACP et le CRAOM. Georges Van Goethem est « Ingénieur civil mécanicien (UCL 1974), docteur en Sciences appliquées (UCL 1979), membre de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer ; responsable des programmes de recherche en fission nucléaire et des actions d'enseignement d'Euratom, après avoir travaillé, également pour la Commission européenne, aux Centres communs de recherche de Ispra (Italie) et de Karlsruhe (Allemagne), où il travaillait sur la sûreté des réacteurs rapides. » On ne pourrait être mieux servi.

L'exposé porta sur des aspects technologiques et scientifiques du secteur énergétique, en particulier en Afrique. En voici la quintuple thématique, reprenant les propres mots du conférencier :

1. les sources d'énergies primaires disponibles sur leur territoire ;
2. les technologies de conversion vers des énergies « utiles » ;
3. les vecteurs d'énergie (dits « secondaires » ou encore énergies « utiles ») ;
4. les technologies de conversion finale orientées « utilisateur » ;
5. les services énergétiques (à des conditions « durables, économiques et sûres »).

Je donnerai des exemples concrets (réalisés et programmés !) pour illustrer chacun de ces cinq grands thèmes en puisant dans mes documents ARSOM-KAOW et SE4A.

Pour laquelle il s'inspire du plan stratégique mis en place (avec succès !) par l'Afrique du Sud en 2016 sur recommandation de l'IEA (International Energy Agency, Paris) et de certains



consultants étrangers. Il s'agit donc d'un regard réaliste d'ingénieur tourné vers le futur (du secteur énergétique en Afrique) et non vers le passé !

Quand on pense à l'effort consenti par le conférencier, aux efforts faits à divers niveaux par l'organisateur, on est en droit de regretter que la participation (70 auditeurs seulement) reste en deçà des espérances, surtout quand trois associations se liguent pour apporter à ses membres des informations de grand intérêt pour le pays dont le développement nous tient à cœur depuis 135 ans.

Mardi virtuel 08.12.20

Le programme tel qu'annoncé dans le n°55 n'a pas été suivi. La journée du 8 a été consacrée à la projection des témoignes de Nicole Debelder (femme de l'AT de Kikwit en poste de 1955 à 1960) et de Ngandu-Muela Kabengi Babu (artiste peintre). Deux connaisseurs qui ne peuvent que parfaire notre connaissance du Congo, ancien et nouveau.

ECHOS DU FORUM (VIRTUEL)

292 (04.09.20)

Un invité de marque ouvre la nouvelle saison, qui n'est autre que Pie Tshibanda (Kolwezi, 1951). Psychologue, écrivain, conférencier, humoriste, les qualificatifs ne manquent pas. Du reste il n'est pas indispensable de s'étendre sur les compétences de Pie, car qui n'a pas vu son spectacle : Un fou noir au pays des blancs.

Plus intéressant est de s'attarder à sonder la pensée de l'invité qui n'hésite pas à entrer dans le débat. Sa pensée fondamentale, qui fait de cet éminent représentant de la communauté africaine de souche, une figure de référence en matière d'intégration des Congolais de Belgique en Belgique ; et sans aucun des Congolais de la diaspora qui éprouvent des difficultés à s'intégrer. La philosophie de Pie tient en peu de mots : cultiver et transmettre le souvenir, afin que le dialogue entre anciens et nouveaux puisse s'amorcer et tendre vers la vérité. Symptomatique de la sagesse de Pie est le tour de table qu'il sollicite pour que chaque participant au débat raconte son passé congolais.

Dans la foulée, Daniel Depreter relève les manquements de la presse à la déontologie journalistique, en sacrifiant l'information à l'urgence.

Fernand Hessel fait le point sur l'état d'avancement du n°55 de la revue, à paraître à la fin de septembre.

Marc Georges (animateur de la visioconférence) donne des précisions sur le projet en gestation à l'UCL, conduit par Anne-Sophie Gijs, sur l'évolution des mémoires liées au passé colonial des Belges.

Guy Dierckens évoque la difficulté que connaît la transmission en vrac des 300 témoignages d'anciens du Congo à la Commission parlementaire. Une synthèse s'impose, mais la tâche est colossale.

Thierry Claeys Bouuaert évoque la modification des statuts au programme de l'AG extraordinaire du 6 octobre (en présentiel) ; et rappelle que la carte blanche instituée dans la revue a pour but de promouvoir la liberté d'opinion et qu'à ce titre elle n'est pas sujette à censure.

292 (18.09.20)

Les invités sont d'un apport de plus en plus évident au Forum. Et assez paradoxalement le confinement facilite leur déplacement.

La communication d'Ezéchiel Amani, juge au tribunal de grande instance à Bukavu, et présentement doctorant à l'UCL et à l'ULB en droit international public et en droit international pénal humanitaire, matières particulièrement sensibles dans l'est du Congo. Les difficultés en matière d'extradition sautent aux yeux. Alain Bomboko appuie le propos du juge en citant un exemple qui met en lumière les intérêts divergents des pays impliqués.

Au plan des médias, le rédacteur en chef de la revue plaide pour une plus grande contribution des membres de l'association à la rédaction. Pour l'heure l'offre d'articles de la part des membres reste des plus faible. Il en va de même pour la recension des livres.

Luc Mangala, notre deuxième invité, appartient au secteur des sports, plus particulièrement celui du football. Il nous parle également de l'asbl qu'il a fondée en RDC pour venir en aide aux défavorisés (Terre d'Espoir).

Le président met l'occasion à profit pour annoncer quelques informations d'ordre pratique :

- l'accès à nos locaux habituels à Tervuren n'est plus autorisé en cette période, Sciensano se réservant la totalité des lieux ;
- la plainte introduite auprès de la RTBF pour non-respect de la déontologie dans le reportage sur le saccage de la statue de Léopold II à Bruxelles semble bénéficier d'avis favorable du comité d'éthique, mais aucune conclusion n'est tombée ; il faudra ensuite s'attendre au recours de la RTBF ;
- la recherche d'un local susceptible de recevoir nos archives dans un ordre de consultation est en cours ;
- les travaux de la commission parlementaire sont suivis de près par l'intermédiaire de Renier Nijskens, président d'URBA.

Jean-Paul Rousseau, président de CRNAA/Namur nous entretient sur les possibilités d'accès à la Bibliothèque du Musée africain de Namur, en cette période de réhabilitation du musée. Il attire également l'attention sur le blog de Colette Braeckman, que la journaliste bien connue alimente chaque jour, depuis qu'elle s'est retirée de la presse professionnelle.

293 (02.10.20)

Peter Verlinden est l'invité de marque du Forum virtuel ; journaliste bien connu de la VRT, à la retraite, et grand connaisseur de l'Afrique centrale (appelé familièrement Monsieur Congo par les suiveurs de l'émission Ter Zake dont il était un pilier important), professeur invité à la KUL et auteur d'une bonne dizaine d'ouvrages, principalement sur le Congo et le Rwanda, dont le tout dernier : Zwarte trots, witte schaamte ? Over kolonialisme en racisme (voir Bibliographie en fin de numéro). ►

Son exposé suscita un débat important.

Dans la foulée il accepta de signer la carte blanche dans le numéro de décembre de la revue.

Alain Bomboko, jamais à court d'idées, fait une suggestion intéressante pour la revue, apte à contrebalancer quelque peu la lourdeur de certains articles de fond. Il propose d'y insérer des anecdotes, qui tout en étant porteuses d'informations et de sagesse, auront l'avantage de rendre la publication plus légère.

À l'invitation du rédacteur en chef, il annonce une première carte blanche de son cru.

Pie Tshibanda reprend la balle au bond et accepte de poursuivre la série en évoquant la figure de Monique, la marchande de glaces de Lubumbashi dont il garde le meilleur souvenir. La rubrique nouvelle est lancée avec ces deux premières anecdotes dans le numéro de décembre ; et bien sûr l'appel est ouvert pour que les deux pionniers fassent des émules.

Marc Georges, l'organisateur du Forum, fait deux annonces importantes pour le rayonnement de MDC&RB :

- son entretien avec le député fédéral Georges Dallemagne, qui a une bonne connaissance du tissu associatif des anciens du Congo ;
- ses contacts avec Idealogy en vue de l'organisation d'un séminaire de formation en matière de gestion des médias, à programmer en 2021.

294 (16.10.20)

Par plusieurs signes, force est de constater que les forums virtuels gagnent en intérêt et en importance, par la participation de plus en plus variée d'abord et par le nombre de pièces jointes qui accompagnent l'ordre du jour et partant le compte-rendu.

Dans la foulée du compte-rendu du Forum 293, le rédacteur félicite les auteurs des pages d'anecdotes (Alain Bomboko et Pie Tshibanda) et l'auteur de la carte blanche du n°56 (Peter Verlinden), qui n'ont pas mis plus de 48 heures pour introduire leurs papiers accompagnés des photos sollicitées. Nos collègues nous donnent par là une sérieuse leçon de respect de la parole donnée.

Pie Tshibanda reparle de Monique, à la base de l'anecdote n° 2 dans le présent numéro, et du plaisir qu'il a eu à renouer le contact. Il rappelle sa formule magique pour ressusciter le passé, afin de rétablir l'harmonie entre les anciens et les nouveaux. Il annonce en outre son projet d'interviewer d'anciens acteurs de la colonisation, tant que c'est encore possible.

Renier Nijskens fait ensuite le point sur les travaux de la commission parlementaire, dont il traite plus longuement dans son papier trimestriel dans les pages URBA.

Luc Mangala estime en cette matière que l'accent est mis sur les aspects négatifs de la colonisation alors que la population réclame une plus grande objectivité dans le traitement du passé de la Belgique au Congo, ce à quoi Renier Nijskens répond qu'il est capital pour la suite des débats que davantage de voix s'expriment dans ce sens.

Marc Georges, tout en faisant état de ses démarches auprès du Pr Sterkendries et du Kol. Quantum pour l'organisation d'un webinaire sur la Force publique en 2021, évoque la mise en demeure de l'AfricaMuseum par les associations d'anciens para-commandos pour atteinte à leur honneur, dans le texte inscrit sur le voile occultant la statue dédiée à la Force publique au Congo belge, que voici : « Un para-commando belge à Stanleyville en 1964, lors de l'écrasement des rebelles Simba. L'indépendance formelle du Congo en 1960 est loin d'avoir sonné le glas des interventions étrangères ». Le président de MDC qui suit l'affaire avec intérêt estime que notre association doit rester en dehors du débat.

295 (06.11.20)

Bob Pierson, notre premier invité, nous évoque son impressionnante généalogie remontant à son grand-père Armand, arrivé au Congo en 1900 et au sein de laquelle il naît en 1956. C'est assez dire que la famille a pris racine au Rwanda qu'elle quitte pourtant en 1960. Bob parle de son club de rugby Kibubu (240 membres), qui est entre autres une opportunité de rencontre entre anciens du Congo, du Rwanda et du Burundi.

Notre deuxième invité, Paul Kamisy, est attaché culturel de Radio PubliK, une radio bruxelloise africaine, aussi appelée web radio citoyenne de Matonge – www.radiopublik.be, laquelle a pour but de renforcer les liens entre les différentes communautés vivant à Bruxelles.

Renier Nijskens fait ensuite le point sur les travaux de la commission Congo. Il évoque également la parution du livret émanant du Gouvernement flamand et signé par le ministre Bart Somers, sur la gestion des monuments relatifs au passé colonial de la Belgique. Renier Nijskens est d'avis que ce livret arrive à point nommé et qu'il est de nature à développer un climat convivial, contrant de la sorte les tentatives d'iconoclastie souhaitée et attisée par certains milieux. La thèse principale du vade-mecum est de faire autant que possible appel à l'expertise, pour le maintien, la contextualisation ou le retrait.

Un long débat s'ensuit autour de la communication de Renier Nijskens et de la brochure Somers, en ciblant plus particulièrement la notion d'expert. Alain Bomboko évoque les enfants qui veulent comprendre. Luc Mangala s'interroge sur la finalité de la commission et plaide pour une attitude orientée vers l'avenir plutôt que de se focaliser sur le passé.

296 (20.11.20)

Cet entretien dans les nuages, bénéficiant de pas moins de 23 participants, est consacré pour l'essentiel au témoignage de deux invitées de marque, deux Africaines de souche.

- Maggy Barankitse, originaire de Ruyigi au Burundi, la mamma au grand cœur, qui eut le courage de prendre en charge 25 orphelins en pleine guerre civile – des petits hutus, tutsis, twas, congolais et rwandais – avec lesquels elle trouva refuge dans la maison d'un coopérant allemand. Le nombre d'orphelins ne cessant d'augmenter, elle créa, avec l'aide du

diocèse de Ruyigi, de la communauté burundaise, ainsi que d'amis d'Europe et d'ONG implantées au Burundi, la « Maison Shalom » – offrant au Rwanda, à l'Afrique et au monde un bel exemple de courage face à la haine et à l'indifférence. Cet acte héroïque a donné naissance à la Fondation Maggy Barankitse, domiciliée chez Mme Véronique Peterbrouck, présente au débat.

On apprend en passant que Pie Tshibanda finance également, avec le bénéfice de ses spectacles, deux écoles au Kasaï. La générosité de certains Africains donne ainsi une belle leçon aux occidentaux, toujours prêts à les accuser d'être des mendiants. C'est par des comportements de cette inspiration que la diaspora africaine en Belgique acquiert une dignité certaine.

- → Lilia Bongi, arrivée jeune enfant en Belgique au milieu des années soixante, où elle prit racine, sans jamais perdre de vue son Congo. En 2000 elle fonde l'association Parallel 4 ayant pour objet la promotion des artistes congolais.

Au terme d'une carrière au sein des institutions européennes, elle prend la plume pour raconter son histoire, instructive à beaucoup d'égards, dont celui de créer des émules.

Son livre vient de paraître sous le titre d'Amsoria (déformation locale de I am sorry) et bénéficie d'une recension en fin de numéro. Il a la force de la simplicité et de la vérité, écrit par une femme dont le cœur bat au rythme de l'Afrique et de l'Europe, dans des thématiques, au-delà du contenu autobiographique, comme l'accès à l'éducation, la protection de l'enfance, la lutte contre la discrimination, la condition de la femme, et qui constituent les bases d'une bonne intégration des deux communautés congolaise et belge.

297 (04.12.20)

Bien que l'année tende vers sa fin, sans gloire, le Forum ne dévie pas de la trajectoire qu'il s'est fixée en entrant en confinement. Les sessions virtuelles se suivent sans accroc, les invités, triés sur le volet, ne manquent pas, les pièces jointes offrent une littérature toujours intéressante et parfois interpellante…

L'animateur Marc Georges maîtrise de mieux en mieux l'exercice.

L'invité, Nicaise Kibel'Bel Oka, présente le livre qu'il vient de publier chez Scribe, sous le titre explosif de Balkanisation de la RDC, Mythes et réalités. Le sujet n'est pas nouveau car la peur existe dans l'esprit de certains Congolais de voir le Kivu et une partie de la Province Orientale se séparer du reste du pays, pour rejoindre un grand Tutsiland. L'auteur apporte un éclairage intéressant sur cette problématique qui a peu de chance d'aboutir, tant la conviction des Congolais d'appartenir à une et grande nation est ancrée dans les esprits. Selon l'auteur le grand maître de cette unité de pensée n'est autre que Mobutu. Dès que le livre sera disponible, la revue ne manquera pas d'en faire une recension.

Parmi les autres participants, le débat connut d'intéressantes communications et de commentaires judicieux.

Ainsi le Gén. Vervoort, particulièrement versé dans les affaires militaires, intervint dans le débat sur la balkanisation; l'administrateur de territoire honoraire Julien Nyssens dit, non sans émotion, combien il appréciait l'intérêt porté au Rwanda et au Burundi, et se réjouit particulièrement de l'élévation d'un Rwandais au rang de cardinal, en la personne de Mgr Kambanda, archevêque de Kigali; Robert Van Michel, davantage attiré par le présentiel que par le virtuel, dit son étonnement de constater le réussite des débats sur Zoom.

Pour le reste de la matinée, M. Georges fit remarquer que le déboulonnage annoncé de la statue de Léopold II pour le 28 novembre n'a pas eu lieu : était-ce une fake news ou alors est-ce partie remise ?

Thierry Claeys Bouuaert dit son étonnement de voir associer la Fondation Roi Baudouin et la Coopération belge dans le projet CEC relatif à l'enseignement de l'histoire du Congo.

Vint enfin Etienne Loeckx qui communiqua longuement sur la conférence de D. Van Reybrouck en rapport avec son dernier opus consacré à la colonisation de l'Indonésie par les Pays-Bas. Le sujet n'a pas manqué d'éveiller un débat comparatif entre les colonisations indonésienne et belge.

André Schorochoff, également parmi les membres dont la présence est exceptionnelle jusqu'ici, recommande chaudement les Mémoires qu'Herman De Croo vient de publier, comprenant une soixantaine de pages sur le Congo. Contribution à l'histoire d'un grand ami du Congo, le livre en intéressera bon nombre.

ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16.10.20

Parmi les sujets traités, qui ne sont pas techniques, il faut relever

- → l'insatisfaction du conseil de la manière dont a été finalement formulé, dans une relative précipitation, l'article 3 des Statuts reformulés, ce qui conduit à la décision de convoquer une assemblée générale extraordinaire ;
- → le maintien de la cotisation à 25 € ;
- → la nécessité de chercher un nouveau comptable, après la démission du couple Solange et Robert Pierre ;
- → la réflexion sur le futur du Forum et des Mardis, une fois dépassé le confinement ;
- → le suivi de la Commission parlementaire ;
- → la nécessité d'améliorer notre page FACEBOOK.

30.11.20 Virtuel

La réunion du CA est spécialement consacrée à la recherche de la formulation idéale de l'article 3 des statuts, portant sur l'objet de l'association, à présenter à l'approbation des membres lors d'une indispensable deuxième AGE. Le CA a opté pour une formulation la plus générale possible, sans faire mention des stratégies aptes à poursuivre l'objectif de l'association, en les termes résolument progressistes que voici : « L'association a pour objet de pérenniser l'histoire que la Belgique partage avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, toutes périodes confondues. » Il appartiendra à l'AGE, convoquée pour le 21 décembre 2020, d'en décider. ■



AFRIKAGETUIGENISSEN

NIEUWSBRIEF

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N°27

VAN CIJFERS EN FEITEN GESPROKEN...

DOOR GUIDO BOSTEELS

Talrijk zijn de auteurs en commentatoren die de betrekkingen tussen België en zijn voormalige kolonie onder de loep hebben willen nemen en die hun tanden erop hebben gebroken. We weten wel dat perfectie niet van deze wereld is maar uitgaand van hun vooringenomenheid komen zij vaak met heel ongegronde kritiek over de vloer. Het is dan ook een verademing kennis te maken met het werk van wetenschappers zoals bijv. professor Stefaan Marysse van de Antwerpse universiteit die op grond van objectieve analyses, tot de bevinding komen dat het niet opgaat de zaken tot radicale zwart-witverhoudingen terug te brengen. Een sprekend gebrek aan nuancering wordt dan ook terecht in het licht gesteld in een recent artikel van de genoemde wetenschapper in het tijdschrift "Streven".

Het is hoogst teleurstellend dat sinds zoveel jaren met onzinnige cijfers werd gegoocheld waarvan uiteindelijk blijkt dat zij geen steek houden. Het meest typische voorbeeld van zulke uitwassen zijn de cijfers die sinds jaren circuleren inzake de daling van het Congolese bevolkingscijfer onder het regime van de Congo-Vrijstaat: vijf miljoen, tien miljoen, ja zelfs dertig miljoen doden werden geciteerd, ja zelfs van een genocide werd gesproken.

Moest het zo lang duren tot professor Vanthemsche, steunend op het doctoraat van historicus-geograaf J.P. Sanderson (UCL), het vermoedelijke cijfer heeft teruggebracht tot zowat 500.000? Let wel dat wij het hier hebben over de daling van het bevolkingscijfer en niet over gewelddadige slachtingen. Helaas is het wel juist dat er toenmaals zware misstanden zijn geweest en er zeker onvergeeflijke geweldpleging plaatsgevonden heeft. Het is echter ook zo dat de mortaliteit toegenomen is ingevolge het opdoemen van nieuwe ziekten, zoals de slaapziekte, zulks als gevolg van de vermenging van bevolkingsgroepen. Voorts moeten de bezwarende levensvoorwaarden worden vermeld, zoals de inspanningen die door de brutale rubberwinning werden opgelegd. Last but not least was er uiteraard de slavenhandel. Het is duidelijk dat de geweldpleging die met die praktijk gepaard ging de nataliteit nadelig beïnvloed heeft. Spreken van genocide is in elk geval totaal onzinnig.

Andere overdrijvingen circuleren ook inzake de beweerde verrijking van België ingevolge de uitbuiting van zijn koloniale bezittingen. Er zijn cijfers beschikbaar over de netto financiële instroom vanuit de Vrijstaat. Volgens prof. Marysse wordt deze instroom op ongeveer 32 miljoen goudfrank geraamd, hetzij 192 miljoen euro vandaag. Dat vertegenwoordigt minder dan 0,1 procent van het nationale inkomen in 1908. Ter vergelijking daarmee hebben de Belgische aandeelhouders in Russische investeringen in 1919 voor 3,5 miljard goudfrank verlies opgelopen. Dat was honderdmaal meer!

Het is juist dat het inkomen per hoofd in België verdubbelde gedurende de 75 jaar kolonisatie. Dat België eigenlijk geen behoefte had aan een kolonie blijkt wel uit het feit dat ons land rond de eeuwwende na Groot-Brittannië het hoogste welvaartspeil ter wereld gekend heeft. Vanaf 1960 is het inkomen per hoofd, mede door de geleidelijke ontwikkeling van de Europese eenheidsmarkt, ook snel gaan stijgen. Gedurende de 40 daaropvolgende jaren werd het inkomen per hoofd verdrievoudigd.

Men hoort ook wel eens het verwijt dat België in 1960 de jonge Congorepubliek zou hebben achtergelaten met een schuldenlast die voortkwam uit de investeringen in het eerste tienjarenplan. Die beschuldiging is ongegrond. Die Congolese overheidsschuld was immers voor 85% gedekt door de waarde van de portefeuille van de kolonie. Wat er echter na 1960 met die participatie in Congolese particuliere ondernemingen gebeurd is laat zich raden... Wat daarentegen wel vaststaat is dat Congo in 1960 het op één na meest welvarende land van heel Afrika was en de Congolese frank pariteit met de Belgische frank genoot. Iedereen zal wel weten dat dit vandaag niet meer het geval is en dat het land, ondanks zijn natuurlijke rijkdommen, thans aan de staart bengelt.

Men hoort ook geregeld stemmen opgaan om Congo "schadeloos te stellen" voor de kolonisatie! Maar wat dan met de schitterende verrijking van het Congolese patrimonium, onder Belgisch impuls, dankzij het voornoemde tienjarenplan? En het failliet van het economisch bestel ten gevolge van de Zaïrisering van alle buitenlandse ondernemingen? Vergeten de Congolezen tenslotte ook niet de ontwikkelingshulp die België al 60 jaar lang aan Congo toekent en die op heden zowat 12 miljard euro zou belopen?

Ja, de taal van de cijfers kan soms hard overkomen! ■



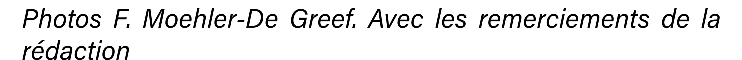
DÉJEUNER CONFINÉ



L'Amicale spadoise a tenté d'organiser une rencontre confinée, le 4 octobre 2020, avec l'appui du patron de la Pitchounette à Tiège, qui est aussi membre d'honneur de l'association et qui s'est fait la main dans l'application des règles de la distanciation physique. Elle a bien sûr invité le cercle liégeois, traditionnellement associé à nos déjeuners de saison.

Nous étions une vingtaine à nous retrouver. Pour l'ASAOM la précédente rencontre eut lieu à Vieux château à Sart-lez-Spa, le 9 février, où se tint l'AG 2020, tandis que pour l'ARAAOM ce fut le 5 juillet, à la Paillote africaine de Huy, où se fêta la journée de l'amitié. A part ces deux rencontres, ce fut l'abstinence pendant tous les mois qui suivirent l'irruption de la pandémie. L'an 2020 restera dans les annales comme la moins fréquentée pour les anciens que nous sommes ; et les habitués croisent les doigts pour que ce soit aussi la seule. Cela dit, l'ambiance fut bon enfant, largement compensée par la grande qualité du menu. Quatre présidents de cercles prirent à tour de rôle la parole, à savoir Cécile Ilunga pour l'Union royale des Congolais de Belgique, Odette François-Evrard pour l'Association royale des anciens d'outre-mer de Liège, Françoise Moehler-De Greef pour Niambo, et Fernand Hessel pour l'ASAOM, qui chacun évoqua brièvement la vie de son association.

Au moment de la séparation, personne n'osa faire de pronostics sur les prochaines retrouvailles, tant la COVID-19 laissait planer des incertitudes. (fh) ■



Photos F. Moehler-De Greef. Avec les remerciements de la rédaction







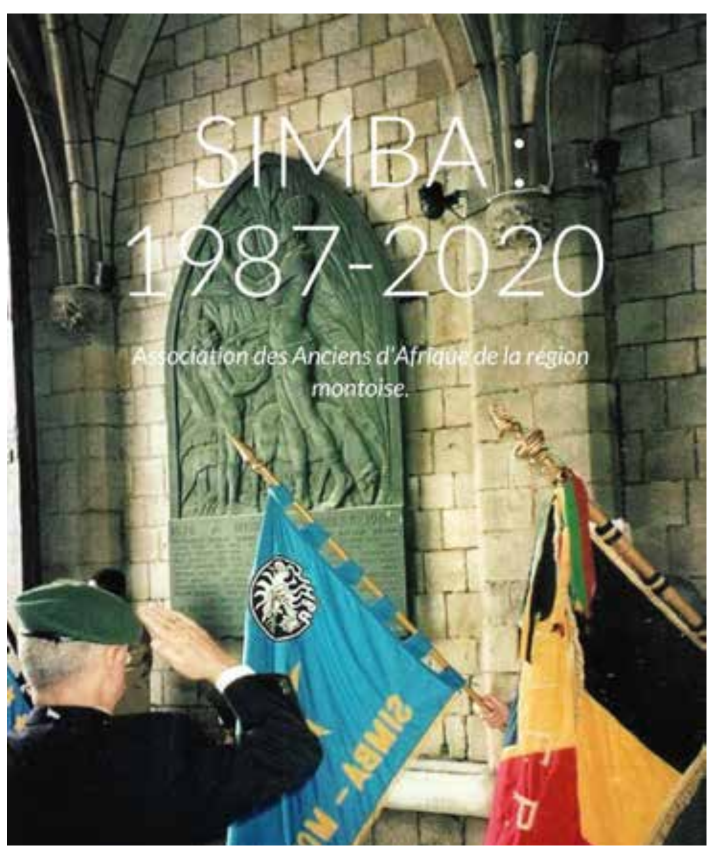


ADIEU SIMBA !

Les cercles d'anciens d'Afrique centrale connaissent tous le même destin. Créés par le désir de se retrouver dans la mère-patrie au terme d'un séjour en Afrique centrale et par le besoin d'éveiller des vocations nouvelles pour cette même Afrique, poursuivis entre gens de même contrée pour évoquer l'aventure commune et se complaire à faire d'intéressantes comparaisons, puis enfin fermés par manque de combattants et aussi pour certains par baisse de l'enthousiasme, ils suivent à quelques variantes près la même courbe.

L'Association des Anciens d'Afrique de la région montoise, qui en forçant un peu sur la dénomination a pris le nom de Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique, donnant le sigle prestigieux de *SIMBA*, est un cas particulier, en ce sens qu'elle ne plonge pas directement ses racines dans la colonie. Son ancêtre historique est certes le Cercle Royal Congolais de Mons et de la région, fondé en 1907. Mais celui-ci a connu un lent déclin, en même temps que d'autres petits cercles se fermaient, si bien qu'en 1987 un petit groupe prit l'initiative de réunir sous la même bannière tous les orphelins de cercle. Assez étonnamment la mémoire du premier cercle s'est délitée avec les années, si bien qu'en 1982 on en perd pratiquement la trace, par manque d'archives directes.

Dans un discours daté de 1932, prononcé à l'occasion de l'inauguration dans le porche de l'hôtel de ville de Mons du mémorial aux Pionniers (qui y a gardé sa place, mais qui a été flanqué d'une plaque à la mémoire de Lumumba assez récemment), on lit qu'en 1907, année de la fondation du premier cercle, juste avant que l'EIC ne se mue en Congo belge, « Son Souverain, ses grands auxiliaires, les moindres agents, étaient fortement critiqués, peu ou pas aimés. C'est ce qui a décidé notre association d'organiser des conférences, des réunions de propagande. » Le moins que l'on puisse dire est que les coloniaux ont dû se battre pour se faire accepter, tout au moins dans le borinage. C'était le tout début. A compter aujourd'hui le nombre de monuments érigés à la gloire du Souverain et des grandes figures de la colonisation à travers le pays, les attitudes ont très vite évolué.



Simba par chance a instauré un bulletin dès le départ, si bien que les archives depuis ne manquent plus. La couverture que l'on voit à droite est le 130e numéro, plus prestigieux que les précédents parce qu'il clôture la longue série. Celui-ci témoigne d'une exceptionnelle dynamique de l'association. En parcourant la brochure, haute en couleurs, on peut totaliser les différentes activités organisées entre 1987 et 2020. Il y eut d'abord les journées du Souvenir instituées pour rendre un hommage annuel à Léopold II (Mons détient une belle statue du Souverain de l'EIC, vandalisée par moments, mais toujours rétablie dans son intégrité) et aux Pionniers, puis les séances quadri-annuelles du CA, les moambes annuelles et autres soupers, pas moins de 70 voyages, de longue durée ou sous forme d'excursions, des réunions mensuelles avec conférence, projection, tombola. Bref de quoi subir avec succès toutes les comparaisons avec d'autres cercles.

Soulignons encore que *Simba*, sous la férule de son dernier président, Philippe Reul, chargé de la tâche ingrate d'annoncer la fin du combat, a été un modèle d'ouverture au développement actuel des pays sous ancienne administration belge. Le bulletin en témoigna.

L'Abbé Lebas, qui en 1990 eut le privilège de bénir le nouveau drapeau de *Simba* (portant l'étoile de l'EIC et le logo de *Simba*) prononça ces magnifiques paroles au titre d'encouragement : « Mais Seigneur, nous t'en prions vivement, fais que ce drapeau ne soit pas seulement un rappel de vieux souvenirs, mais qu'il symbolise également notre ferme volonté d'unir aujourd'hui et demain nos forces et nos cœurs pour continuer à construire un monde plus respirable, plus juste et plus fraternel, évitant les amertumes stériles, les comportements racistes et les discriminations sociales… ».

Le drapeau, qui par sa couleur, son étoile, son logo et le nom de la ville qui l'a vu naître, est une ode à un magnifique souvenir. Même s'il finit dans un musée, il restera le symbole d'un bel engagement, quoi qu'en pensent quelques esprits tourmentés. Et avec tous nos remerciements et nos regrets, terminons par un extrait du Bulletin 26 de décembre 1993 : « Là-bas, la neige à fouler, les moules et le Carnaval de Binche, nous manquaient, ici le soleil, la chaleur humaine, le bruit du tam-tam et les moiteurs secrètes nous manquent. » Quand on a goûté à l'Afrique centrale, on ne peut plus jamais être complètement heureux ailleurs. (fh) ■

ALLIANCE BELGO-CONGOLAISE







MEMBRE DE L'UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE

Bureau : avenue de la Gombe, Kinshasa dans l'enceinte de l'école belge, aile Prins van Luik School

Téléphone : +243 99 88 11 833 - +243 81 69 111 31

Organisation de sessions de formation en :

- Logistique polyvalente (industrielle & humanitaire) : modules suivants :
  - Chaîne d'approvisionnement
  - Entreposage et gestion de flux de stocks
  - Transports et douane
  - Gestion du parc automobile et équipements
  - Technologies appliquées à la logistique
- Acteur WASH/EHA : eau, hygiène et assainissement
- Gestion des ressources humaines
- Management & leadership, QHSE
- Passation de marchés publics : chaîne du froid
- Gestion de projet, suivi et évaluation
- Assistanat/secrétariat de direction médical, caissier
- Langues :
  - Étrangères : anglais, français, néerlandais & alphabétisation
  - Locales : kikongo, tshiluba, swahili et lingala

HÂTEZ-VOUS, LES PLACES SONT LIMITÉES !

Comme en témoigne le placard publicitaire ci-dessus, l'ABC (asbl fondée en 2001 par un groupe de Congolais et de Belges, désireux d'apporter leur expertise à la communauté) est toujours bien vivante, sous la férule avisée et dynamique de M. Afata Litombo. Installée à titre gracieux dans les anciennes installations de la Coopération technique militaire belgo-congolaise, devenus libres après la rupture de la coopération bilatérale directe belge en 1990, elle fut contrainte de chercher refuge ailleurs, et finit par s'installer dans une classe de la section néerlandaise de l'école belge de Kinshasa.

Ayant perdu par ce déménagement ses sources de revenus habituels, grâce au restaurant, bar, centre vidéo, salle de conférence et d'exposition, informatique, bibliothèque... et déjà des cours de langues, elle fut obligée de chercher de nouvelles ressources, fût-ce déjà pour payer le loyer du local dans l'enceinte de la Prins van Luik school.

Litombe Afata, l'actuel patron de l'ABC fit preuve de beaucoup de créativité dans la gestion de l'asbl, avec l'aval du conseil d'administration.

Aujourd'hui l'ABC est membre à part entière d'URBA et à ce titre bénéficie de son patronage moral. ■

HOMMAGE A CHARLES LÉONARD, PAR SA FILLE ARIANE


En signe d'adieu
© Ariane Léonard, 2017, à Venise

Ce lundi 9 novembre, Charles Léonard, mon père, nous a quittés. Il avait 93 ans.

93 ans d'une vie bien remplie dont il disait lui-même qu'elle a été belle. Il a eu la chance de vivre une époque formidable : il fête ses 18 ans le 8 mai 1945, le jour de la Victoire, et c'est en jeune adulte qu'il traverse cette formidable et heureuse époque de reconstruction de l'Europe. A 26 ans, la Belgique ne lui offrant guère de perspectives, il quitte sa Gaume natale et part au Congo. C'était en 1953.

Quelque peu aventurier, Charles ne craint pas grand-chose. Aussitôt le Congo le fascine, il apprend le lingala et s'entend bien avec les Congolais dont il comprend vite la mentalité et le mode de fonctionnement tribal. Ce sera sans doute un élément clé pour sa longue carrière et sa belle réussite dans ce pays. Après quelques mois passés à Luebo, un petit poste du Kasai, dans les rangs de la Force Publique (FP), il arrive à Kinshasa début 1954. Jusqu'en 1960, il y gèrera le STA local qui compte 850 chauffeurs et techniciens congolais pour les 900 véhicules du service.

En 1960, il quitte la FP et devient inspecteur du travail au ministère du Plan et en 1961, Alois Kabangi, alors ministre du Plan, lui assigne la mission de réaliser une étude sur la conjoncture économique du pays. Tournant décisif dans la carrière de papa, la « Conjoncture Economique » va devenir son activité principale. Du premier numéro – une étude d'une cinquantaine de pages A4 – au dernier numéro de plus de 500 pages en 1990, la Conjoncture devient peu à peu le livre de référence pour l'ensemble des acteurs économiques du Congo, y compris la Banque Nationale du Congo. Le président Mobutu ne se déplaçait jamais sans prendre avec lui quelques exemplaires qu'il distribuait aux personnes susceptibles d'investir dans son pays.

La rédaction de ce livre convient parfaitement au caractère de mon père : il aime travailler en solitaire, en contact direct avec toutes les plus grandes entreprises du Congo. Par-dessus tout, il aime l'autonomie presque totale que lui accordent les autorités congolaises. Sa discrétion, son esprit ouvert et sociable et son travail acharné lui gagnent la confiance des responsables d'entreprises à travers tout le pays, pays qu'il va parcourir de long en large durant des années afin de recueillir les données dont il a besoin pour la Conjoncture.

En parallèle à sa vie professionnelle, Charles rencontre à Kinshasa celle qui deviendra son épouse et notre mère : Denise Gillet, tout un personnage elle aussi. En plus d'être une des plus jolies femmes de la ville, elle enseigne l'anatomie artistique à l'Académie des Beaux-Arts à Kinshasa. Qualité supplémentaire, elle est un peintre reconnu. Charles aura l'intelligence de la laisser se consacrer à sa passion et il sera même son principal agent : c'est lui qui organisera ses expositions et fera le nécessaire pour la faire connaître. C'est d'ailleurs une des nombreuses qualités de notre père : toute sa vie il nous encouragera toutes les trois – maman, Anne-France et moi – à donner le meilleur de nous-mêmes.

Par ailleurs, il fonde en 1964 le syndicat libéral outre-mer ce qui lui permettra, entre autres, de défendre le statut d'avril 67 et d'obtenir son maintien, garantissant ainsi aux agents rentrant de coopération la priorité pour obtenir un poste vacant dans l'administration métropolitaine.

Il rentre en Europe et prend sa retraite en 1992.

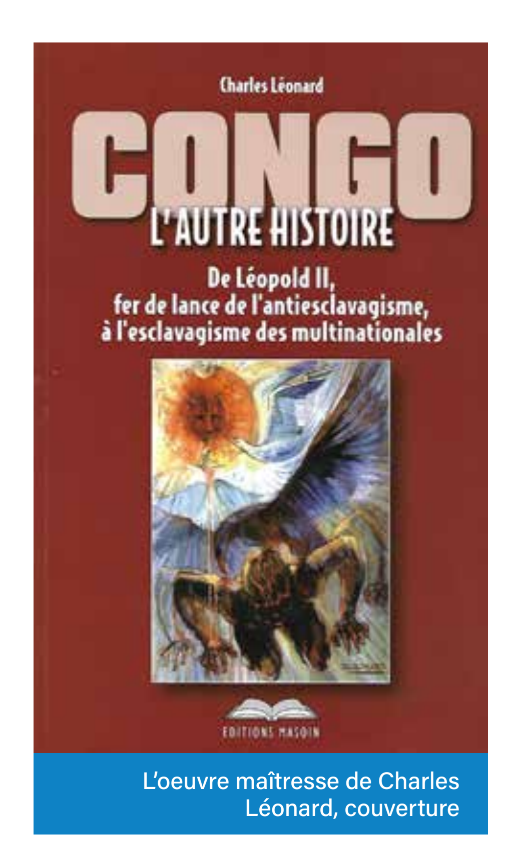
En 2010, dégoûté par toutes les critiques et attaques faites à l'égard de Léopold II et de sa gouvernance de l'EIC, il décide de se lancer, avec ma collaboration, dans la rédaction d'un livre destiné à donner l'autre version de l'histoire coloniale : celle que les médias belges cachent depuis des décennies, les belles réalisations des Belges au Congo. Ce sera « CONGO, l'Autre Histoire », livre publié en 2014 et qui retrace l'évolution de ce pays depuis sa création jusqu'à et y compris Joseph Kabila.

Enfin, il faut un dernier trait pour achever le tableau de cet homme hors du commun : il adore la Nature. Né dans une ferme gaumaise où il vécut proche d'Elle, il s'en émerveillera toute sa vie. Planter un arbre, s'occuper de son potager, admirer un fruit, une fleur, un feu de bois, lui sont autant de bons moments. Sans oublier les animaux qu'il adore taquiner et dont les facéties l'amusent beaucoup.

Bref, il aimait la vie et elle le lui a bien rendu. ■

Adieu Papa.

Sé Ariane Léonard



L'oeuvre maîtresse de Charles Léonard, couverture



NYOTA

Cercle Royal africain des Ardennes



N°184

AGENDA DU CRAA AU DEUXIÈME SEMESTRE 2020

Handicapé comme tous les cercles d'anciens, le CRAA a dû modifier son programme au gré du coronavirus-19, si bien que depuis mars 2020 nos rencontres, en mode présenciel comme on dit maintenant, ont été quasi inexistantes. Il ne nous faut citer qu'une seule réunion du conseil d'administration, au cercle des chasseurs ardennais à Rencheux, le 7 octobre 2020. Nous caressions encore l'espoir d'organiser une fête de Bonana, qui permettrait d'évacuer les mauvais souvenirs de l'année et d'envisager un nouveau millésime sous le signe du bonheur retrouvé. Ce fut en pure perte, coupés net dans notre élan par un reconfinement.

Pour ne pas ajouter de tracas à ceux que la pandémie nous réservait déjà, le conseil ne jugea pas utile de mettre en place un système de rencontres virtuelles, comme l'a fait Mémoires du Congo avec son équipe technique, sans rien lâcher ni pour le Forum ni pour les Mardis. La revue également tint le rythme trimestriel qu'elle s'est imposée, si bien qu'à défaut de nourritures terrestres nos membres ont pu se délecter des nourritures spirituelles. Mais dans ce domaine également, la crise sanitaire ne fut pas sans effets négatifs.

Résultat des courses, le secrétariat fut contraint de déclarer forfait pour la Bonana 2020 et le fit savoir par une lettre dont nous reproduisons le contenu ci-après. Force nous fut donc de renoncer à la longue tradition d'une bonne moambe dans la froidure de la Baraque de Fraiture. Sans doute n'est-ce que partie remise. Encore qu'il faille se méfier du réchauffement climatique en cours, qui pourrait pour lors nous priver aussi de l'hiver. Décidément les temps sont difficiles, comme chante Léo Ferré.

Et pour les anciens d'Afrique, particulièrement les coloniaux et leurs descendants directs (les autres ont le plus souvent la mémoire ailleurs), d'autres raisons de se faire du mauvais sang s'accumulent du côté du Parlement où une commission a été mise sur pied pour évaluer le passé colonial de la Belgique. Assez paradoxalement c'est au moment où les relations entre la Belgique et le Congo s'apaisent que l'on ouvre à nouveau la boîte de Pandore, comme le 30 juin 1960. Il est vrai que déjà à l'époque de Léopold II l'unanimité autour de l'engagement colonial de la Belgique en Afrique centrale n'a jamais été très grande. Un fait récent est venu lui donner des ailes, à savoir les regrets exprimés par le Roi en personne, lui qui se mure généralement dans un silence pétri de diplomatie.

L'inconvénient cette fois est qu'une certaine jeunesse déracinée s'acharne sur la statuaire coloniale, fort impoliment et sans respect de la mémoire, fût-elle douloureuse pour certains. Le passé est le passé, et on ne l'escamote pas en remisant les statues.

De toute évidence, des temps nouveaux se préparent, appelés à promouvoir l'intégration des enfants de la colonie (les vrais, les Congolais de souche), qui dépassent maintenant les 100.000 âmes, alors que l'ensemble des expatriés sur le sol congolais atteignait à peine ce nombre. Des temps nouveaux pour des hommes nouveaux, et inversement. Quoi de plus naturel en somme pour une espèce qui depuis qu'elle a quitté son berceau africain, rêve d'étoiles nouvelles ? Quoi de plus noble que sa quête de liberté ?

Pour meubler les loisirs de nos membres, la revue procède à l'insertion de tableaux chronologiques, comme dans les pages qui suivent, car rien n'est plus contre-productif que de penser sans savoir, surtout que l'Histoire est tout sauf une science exacte. (fh).

Cher membre,

Vielsalm, date de la poste

Nous avons le regret de vous informer que, vu la situation sanitaire actuelle, notre classique moambe de Bonana (prévue initialement le 12 décembre) ne pourra pas avoir lieu. Nous sommes sincèrement désolés de ne pas pouvoir vous rencontrer à cette manifestation qui connaît toujours un très grand succès. Nous espérons vous voir nombreux à notre prochaine activité : l'assemblée générale prévue en mars 2021. La vie du CRAA continue et l'augmentation du coût de la revue nous oblige de faire passer la cotisation de 25 € à 30 €. Nous vous rappelons nos coordonnées bancaires : **BE35 0016 6073 1037**. Afin de faciliter le travail du secrétariat, pourriez-vous nous communiquer une adresse e-mail à laquelle on peut vous joindre ? Voici celle du secrétaire : **hermanrapier@skynet.be**

Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, une très bonne fin d'année et une bonne et heureuse année 2021.

Pour le Conseil d'Administration, sé Herman Rapier, Secrétaire-Trésorier



HISTOIRE DU CONGO ESQUISSE CHRONOLOGIQUE & THEMATIQUE

Robert van Michel, ancien du Congo où il a œuvré de 1950 à 1974 au service de la Sabena, bien connu pour s'être investi courageusement dans le rapatriement des expatriés en 1960, est bien sûr un membre assidu de Mémoires du Congo et un lecteur attentif de sa revue.

Doté d'un goût prononcé pour la recherche historique et grand lecteur des œuvres consacrées au passé dans les thématiques les plus variées, il a eu la bonne idée de dresser sa propre encyclopédie des faits significatifs de l'histoire, loin des dictionnaires. Il a réuni de la sorte un important corpus qu'il a accepté généreusement de mettre à la disposition des lecteurs de la revue.

La rédaction ne peut que se réjouir de pareille offre et s'engage à en faire profiter ses lecteurs, soit dans le tronc commun, soit dans les pages des cercles partenaires, selon les opportunités et les contenus.

La rédaction se plaît à témoigner à l'auteur toute sa reconnaissance.

Les livraisons seront ainsi découpées qu'elles formeront une partie parfaitement maîtrisable comme telle. Quand elles commenceront à monter en nombre, la rédaction ne manquera pas d'en dresser un tableau référencé. (fh)

PAR ROBERT VAN MICHEL

1 DE -3000 À +1800

Vers - 3000	Foyer originel des Bantous en Afrique Centrale. Le Dieu unique, créateur, chez les Bantous s'appelle Zambe (Nzambi).
De -1000 à -500	Les Bantous, venus de l'Ouest, et des locuteurs soudaniques et couchitiques, venus du Nord, s'installent au Rwanda, Burundi, Ouganda et Est du Congo. Vers +500 ces peuples fusionnent, cultivent du sorgho, du millet et des ignames. Ils élèvent des bovins, ovins et caprins. Vers 1000 ils descendent vers l'Afrique du Sud.
Vers - 530	Hannon (Carthaginois) atteint la Sierra Leone et peut-être le golfe de Guinée, et revient à Carthage.
Vers - 500	Chez les Bantous Ba-Ilas, Lega est le dieu de la pluie fécondante. La métallurgie bantoue du fer apparaît dans la région du lac Victoria. La fonte se pratique dans des hauts-fourneaux en briques qui atteignent des températures remarquables de 1150 à 1540°. Le combustible est constitué de charbon de bois d'épineux, les parois sont en argile de termitière, le tirage est induit en oxygène. Les dimensions sont de 2 à 3 mètres de haut, 1,4 mètre de large pour une profondeur de 75 cm. Se retrouve en Centre Afrique (Congo) vers +400, au Transvaal vers +500 et à l'est de l'Afrique du Sud vers +1000. Cette métallurgie provient vraisemblablement via Carthage (-700) vers le Niger et le Cameroun. Via l'Egypte (-1400, -650) vers l'Arabie, la Nubie et l'Ethiopie. Le Dr André Vleurinck fait ci-après une sommaire description de la métallurgie bantoue du fer. « La fonte se pratique dans des hauts-fourneaux en briques aux dimensions de 2 à 3 mètres de haut sur 1,4 mètre de large et dont les parois sont recouvertes d'argile de termitière. Des températures remarquables de 1150 à 1540° y sont atteintes par la combustion de charbon de bois d'épineux. Vivement stimulée par la ventilation forcée due à l'action simultanée de plusieurs soufflets en peau d'antilope, cette combustion et la forte chaleur qui en résulte, constitue la première phase de l'opération métallurgique où le minerai, déshydraté et ramolli, est prêt, par un processus de réduction, à passer de l'état d'oxyde métallique à celui de métal pur. Comment débarrasser le minerai de son atome d'oxygène ? La solution consiste à générer dans le foyer un gaz particulièrement avide d'oxygène, à savoir le monoxyde de carbone (CO). Pour y parvenir, les métallurgistes de la préhistoire ont découvert que lorsque les très hautes températures nécessaires étaient atteintes, il fallait réduire la ventilation du foyer le privant ainsi d'oxygène atmosphérique. La combustion incomplète du charbon entraine l'apparition de monoxyde de carbone, CO, lequel doit alors soustraire les atomes d'oxygène du minerai pour se transformer en CO^2. »
Vers + 60	Une expédition romaine obtient du royaume de Méroé un droit de passage et se heurte à la barrière des marais du Sud.
+ 500	Premiers outils en fer au Congo.
Au 13e siècle	Le prince Wene conquiert des territoires entre Thysville et le Stanley Pool. Il s'installe au sud de Thysville (actuel Mbanza-Ngungu) dans un endroit appelé Kongo. Il fonde le royaume du Kongo.
Vers 1350	Fondation du royaume Bakongo (Royaume du Congo) par des dominateurs venus du Kwango. Vers 1350, le royaume du Congo est à son apogée. Le roi Mani-Kongo domine de l'Angola au Kwango en passant par les terres du fleuve Congo. Ravagé par les luttes intestines il amorcera son déclin vers 1510.
De 1482 à 1484	L'explorateur Diego Cao (ou Cam) (Portugais) parti de Lisbonne, longe les côtes africaines et en août 1483 atteint la côte de l'actuel Angola (nom provenant du roi noir N'Gola en 1574) et remonte l'embouchure du fleuve Zadi (qui donnera Zaïre sous Mobutu) (Kongo) sur environ 150 kilomètres. Le roi Mani-Kongo accepte d'envoyer à Lisbonne (en 1485) certains de ses jeunes sujets pour qu'ils soient instruits et reviennent au pays comme interprètes.
En 1483	Sous le roi Jean II du Portugal, Diego Cao érige une stèle de prise de possession (un padrâo, portant blason du Portugal) sur la rive du fleuve Congo, à 13° de latitude Sud. Mani-Kongo, roi du petit royaume du Kongo au sud du fleuve, se convertit au christianisme en +1491 en sa capitale Mbali.
Le 16 août 1488	Après avoir essuyé une terrible tempête de treize jours, Bartholomeus Dias (Diaz) (Portugais), ayant quitté Lisbonne en 1486, contourne la pointe sud de l'Afrique, le cap des Tempêtes, et jette l'ancre, avec ses deux caravelles de 50 tonneaux, dans la Mossel Bay sur la côte orientale, au Natal. Il rejoint Lisbonne en décembre 1488. Le Cap sera appelé « de Bonne Espérance » après le passage de Vasco de Gama en 1497.
Pâques 1491	Trois navires portugais avec soldats, colons et religieux sous le capitaine Goncalves da Souza débarquent au Kongo au royaume de Soyo. A partir de 1506 ils développent un trafic de cuivre et d'esclaves.
Le 3 mai 1491	Le roi du Kongo, Nzinga-a-Nkuwu (ou Akuvu), et son fils don Affonso notamment, reçoivent le baptême en Angola, à M'Banza Kongo, par les premiers missionnaires portugais.
Du 8 juillet 1497 au 20 mai 1498	Vasco de Gama (circa 1469 à 24/12/1524) pour le compte de Manoel I, roi du Portugal, quitte Lisbonne avec trois lourdes nefs transports de vivres (de 50, 90 et 110 tonneaux) et sa caravelle de 90 tonneaux (23 mètres de long et 5 de large), la São Gabriel. Au total 180 hommes (il en restera 55 au retour) composent l'expédition escortée par B. Dias jusqu'au Ghana. Le gréement est une voilure carrée avec une voile latine à l'artimon. Les soutes sont remplies de salaisons, biscuits, fèves, bois de chauffage, d'eau douce (3 litres par homme/jour) et de bière ou de vin. Le voyage de Lisbonne à Calicut (Kozhikode) (Calcutta) aux Indes prendra 10 mois et 8 jours (arrivée le 20/5/1498), via le port de Mombasa (Kenya actuel) atteint le 7 avril 1498. A Malindi il prend des pilotes pour tracer la route vers les Indes.
Vers 1500	La colonisation n'a guère profité à l'Occident, même sur le plan économique. L'Espagne et le Portugal, les plus dynamiques aux 16e et 17e siècles, ont été, aux siècles suivants, comme affaiblis par leurs colonies. La Grande-Bretagne était prospère avant ses conquêtes impériales et on sait aujourd'hui que l'Empire a peu contribué à sa richesse à l'apogée. Les pays aux grands miracles économiques depuis 1945 : Allemagne, Italie, Japon étaient privés de colonies. Ceux qui ont perdu leur Empire, avec lequel ils vivaient en symbiose : Pays-Bas, France, Belgique, ont connu un essor rapide à partir du fait de s'en être délestés. C'est que, si le commerce rapporte gros, la colonisation finit par coûter. Les arabes avaient colonisé une grande partie de l'Afrique et y avaient instauré l'esclavage, avant que les Européens prissent le relais.
1506	Mort de Joao I à San Salvador.
25 juillet 1506	Don Affonso I vainc ses frères à Mbanza Kongo.
1512	Septante portugais résident au Congo.

1513 - 1526	Don Henrique, âgé de 18 ans, fils du roi don Affonso, se rend à Rome avec les Portugais, où il est reçu par le pape Jules II. Il est nommé évêque le 5 mai 1518 et ordonné prêtre en 1520. Il rentre au Kongo en 1521 où il meurt en 1526.
1523	San Salvador compte 30.000 indigènes et 1.600 Européens.
1554	Fondation de Saint-Paul de Loanda par les Portugais.
15 août 1565	Les Portugais s'emparent facilement de l'île de Mombasa.
1570	Kongolo fonde le premier empire Luba dans la région du Haut-Lomami.
1575	Les Portugais fondent leur propre colonie sur la côte près de Luanda. Le roi du Portugal accorde au vice-roi Paul Dias de Novais les terres du Kongo.
A partir de 1575	Les Portugais introduisent le maïs du Pérou et du Mexique et le manioc du Brésil en Afrique Centrale. Les Congolais récoltent le sorgho une fois l'an, le maïs deux fois l'an, le manioc toute l'année pour le pain de chikwangue. Ils consomment la banane plantain, les patates douces, les arachides, les haricots, le poisson et les produits de la chasse.
1582	Edouard Lopez (Portugais), mandaté par le roi Alvarez I du Portugal, visite le royaume du Congo et publie, à Rome, en 1591, la Véridique histoire du royaume du Congo et des contrées avoisinantes.
1585	Deuxième Empire Luba de Ilunga Mbili, expansion vers le Maniema, rivière Luvua et le Sankuru.
1591	Parution à Rome, en italien, du livre de Filippo Pigafetta Véridique description du royaume du Congo (sous Alvarez I) et des contrées avoisinantes d'après les écrits et les récits d'Edouard Lopez, marin portugais.
1610	Pieter Van den Broeck, Anversois, est le premier négociant à s'installer sur la côte de l'Afrique noire.
1622	Le jésuite Mateo Cardoso auteur d'un catéchisme en portugais-kikongo fonde le collège de San Salvador, en fonction jusqu'en 1669.
1630	Les vertus de l'écorce de quinquina dans le traitement de fièvres malignes sont connues. Le médecin Robert Talbor (GB) sera fait chevalier en 1678, par Charles II, roi d'Angleterre, pour l'avoir guéri de sa fièvre quarte grâce à l'« arcanum » préparation d'écorce de quinquina.
1635	Carte de l'Afrique équatoriale par Sanson d'Abbeville.
1645	La capitale du Kongo, Mbanza Kongo, compte environ 60.000 habitants et dispose d'une cathédrale, de sept chapelles, de trois églises et d'un couvent.
1652	Jan van Riebeeck lance la conquête hollandaise du Cap.
1655 et 1698	Des Franciscains arrivent au pool Malebo. NB : Stanley n'y arrivera que le 1 décembre 1881, avec 3 chaloupes démontables.
1660 à 1675	La dynastie de Mwata Yamvo dans le grand empire Lunda.
15 mars 1696	Une flotte arabe de l'iman de Mascate, capitale de l'Etat d'Oman, fait le siège de Mombasa défendue par 56 Portugais et environ 2500 indigènes renforcés ensuite par 150 Portugais et environ 300 Indiens et Indigènes. Mais le 12 décembre 1698 la garnison réduite à 11 Européens et quelques indigènes est massacrée.
17e	Dans l'empire Luba : nombreuses guerres civiles sous Kalala Ilunga et expansion vers le Tanganyika et le Kasaï.
1700	Dans l'Empire Lunda : Mwine Kadilo, migrations vers l'Ouest (rivière Luvua et la Mukamba) ; Kekenya, expansion territoriale ; Ilunga Sungu, guerre contre les Kalundwe de Mutombo Mukulu et expansion vers l'Est (rivière Luvua).
Vers 1700	Les Pygmées Bayaka, dans la forêt équatoriale du Congo et de Centre-Afrique, vénèrent Waka, être suprême, et les esprits de la forêt. Ils font des offrandes de vivres à cette divinité.
1700-1705	Mutanda Yembe-Yembe à la tête d'une puissante armée soumet les chefs lundas du clan des Bakosa dans le bassin du Lubudi.
1762	Le botaniste Fuset-Aublet (F), en Guyane, décrit l'arbre à caoutchouc, le Hevea Guyanensis. La matière sert de gomme à effacer vers 1896.
1768	L'étude des affluents du lac Tana est réalisée par James Bruce (GB) (14/12/1730 - 27/4/1794) aidé de Stratis (Grec).
1788	Seul le contour du continent africain est connu. Création de L'Association internationale pour la découverte de l'intérieur de l'Afrique. En 1803 la London Missionary Society enverra des missionnaires en Afrique du Sud.
21 juin 1795	Mungo Park (Ecossais 1771-1806), parti de Gambie atteint le Niger.
3 juillet 1798	Le docteur José-Maria de Lacerda (Portugais), gouverneur de la province des Rios de Senna au Mozambique, est chargé par le roi du Portugal d'explorer les régions entre le Mozambique et l'Angola. Il quitte Tete au Mozambique (en 1796) à travers le pays de « Muisa » (Bisa) et atteint la résidence du Kazembe Ilunga Lukweza au sud-est du lac Moëro, atteint le lac Bangwelo à la frontière du Katanga, découvre une partie du système hydrographique du Haut-Zaïre et meurt de maladie. Le 18 octobre 1798 les membres de son expédition sont retenus 6 mois chez les Kazembe et rentrent à Tete le 22 novembre 1799.
1802 à 1811	Les commerçants ambulants, métis angolais, Baptista et Jose, dans leur voyage Tete–Kazembe-Mwata-Yamvo-Cassange et retour, réussissent la traversée du Haut-Katanga en dépit d'énormes difficultés dont la pire fut la famine.
1810	Le Gouverneur d'Angola envoie une lettre, par les terres, via un messager qui traverse le Congo pour la remettre au Gouverneur du Mozambique. Le messager revient en 1816 avec la réponse.

À suivre



DE JEAN JADOT À ... COQUETTEVILLE !

On, est un village de Famenne. Situé à mi-distance entre Marche (7 km) et Rochefort (6 km), il est traversé par la Wamme, et fait partie de la Commune de Marche -en- Famenne dans la province de Luxembourg.

PAR ROLAND KIRSCH


Portrait de Jean Jadot



Le village, actuellement composé de 1.800 habitants, a pu se développer grâce au chemin de fer mis en service en 1858 et installé sur la ligne 162 de Bruxelles à Luxembourg.

L'existence de ce rail a sans aucun doute motivé la vocation de Jean Jadot, né dans cette bourgade le 2 août 1862. Il est le fils ainé de cette famille famennoise. Il étudie à l'Université de Louvain et il en sort ingénieur des arts et manufactures du génie civil et des mines en 1882. Trois ans plus tard son père décède. Il doit assurer l'avenir de ses frères Lambert et Jules, étudiants ingénieurs. Il y est aidé par ses oncles maternels Jean et Louis Cousin, ingénieurs et professeurs, spécialisés dans la construction de ... chemins de fer.

Il commence sa carrière aux chemins de fer de l'Amblève, puis, devient à 23 ans ingénieur en chef des chemins de fer vicinaux de la Province de Luxembourg. Cette expérience ardennaise lui est utile pour l'établissement futur de lignes, au profil particulièrement accidenté.

En 1894, à la demande du Baron Empain, à l'âge de 33 ans, il part en Egypte pour diriger les travaux de construction d'une centrale électrique. Il installe les fameux «Tramways du Caire » ainsi qu'un réseau de transport vicinal dans le delta du Nil.

A cette époque, il se confie : *« j'ai quitté ma vie calme de fonctionnaire pour me lancer dans une vie aventureuse. Si je veux arriver non à la fortune, mais simplement à une honnête aisance à l'abri de tous soucis, je dois travailler pendant longtemps encore dans les pays où la Providence m'enverra. Je dois me résigner à vivre encore de 5 à 10 ans à l'étranger. »*

Le 12 septembre 1898, il épouse sa cousine germaine Maria Cousin, après s'être occupé de l'avenir professionnel de ses frères, comme promis à son père sur son lit de mort.

La même année, il entreprend à l'initiative du roi Léopold II, la construction de la voie ferrée Hankow-Pékin (1200 km de rails réalisés en 8 ans) et jette sur le fleuve jaune un pont de 4 km. Si la révolte des Boxers (1900-1901) a perturbé les travaux, Jean Jadot a reçu la reconnaissance du gouvernement chinois, à tel point, que l'empereur en 1906 lui marque sa confiance en le chargeant de ramener à Pékin l'Impératrice réfugiée au Nord-Vietnam actuel, dans la ville et port de Haïphong. Jadot démontre pendant ce séjour, ses qualités de meneur d'hommes et surtout de négociateur avisé. Sa réputation est faite.

Le jour même de son retour en Belgique en juillet 1906, notre ingénieur est nommé directeur de la Société Générale de Belgique, et est immédiatement chargé par Léopold II de mettre en valeur le Katanga par la création de sociétés coloniales. Des importants gisements de cuivres sont découverts, il faut les exploiter.

Jean Jadot participe ainsi à la constitution de trois entreprises majeures : l'Union Minière du Haut-Katanga, la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, et la Société internationale forestière et minière (Forminière). Il délivre ces compagnies belges de l'influence britannique et sud-africaine en développant notamment, d'autres voies d'évacuation du cuivre par le biais du chemin de fer du BCK. Il organise des centres de recrutement pour engager des travailleurs autochtones venant de toutes les régions du Congo, et non plus issus des colonies anglo-saxonnes voisines. Il fédère dans le même esprit, autour de l'Union Minière, différents actionnaires belges privés et publics pour assurer ▶

la prééminence décisionnelle de la Belgique dans le secteur minier.

Dans cet esprit, en 1907, Jadot décide de réaliser la liaison ferrée de Lubumbashi (Elisabethville) vers la Rhodésie. En 1909, c'est en sens inverse que le contact ferroviaire se réalise, de Lubumbashi vers Kambove, puis vers Likasi-Panda, et, enfin jusqu'à Bukama, au Nord du Katanga, en 1918.

Jadot est devenu, entretemps, Gouverneur de la Société Générale. Ses pouvoirs sont immenses.

Il décide d'améliorer le sort des indigènes menacés de famine. Grâce à l'industrie minière, il donne du travail, et il multiplie la création des routes, des cités, des hôpitaux, des services médicaux, des écoles destinés aux habitants. Il continue, par son autorité naturelle, après la première guerre mondiale à maintenir une croissance continue de la colonie.

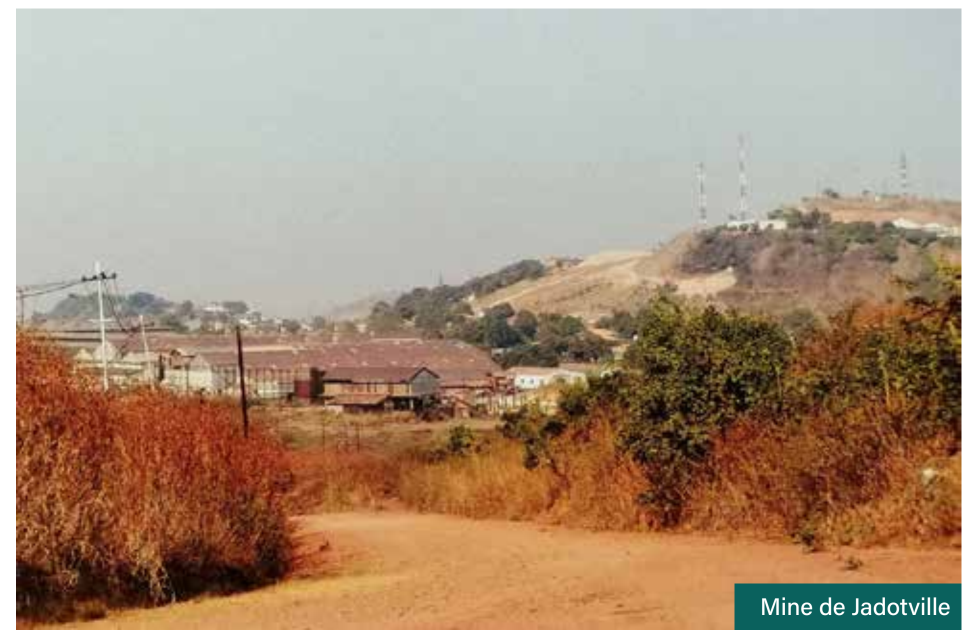
C'est donc avec une certaine logique qu'il accompagne le roi Albert Ier en 1928 pour inaugurer la ligne de chemin de fer de Bukama à Port Francqui (Ilebo) au Kasaï. C'est à cette occasion que Jadot découvre pour la première fois, le Congo, et le Katanga, dont le site industriel de Likasi-Panda est à l'époque le principal centre de traitement du cuivre de la colonie. En reconnaissance de son action extraordinaire, les autorités décident en 1931 que cette ville pittoresque de 12.000 habitants à l'époque (500.000 actuellement) doit être rebaptisée Jadotville. Très rapidement, elle est surnommée, en raison de son charme particulier, « Coquetteville ».

Le président de la République démocratique du Congo, Laurent Désiré Kabila, y est né en 1939, et y a passé, comme beaucoup de Belges, une jeunesse paisible, avant de mener, après l'indépendance du pays, une lutte politique armée contre le pouvoir en place.

Après avoir reçu le titre de docteur honoris causa des Universités de Bruxelles et de Louvain, Jean Jadot décède dans la capitale le 1er mars 1932 et est enterré au cimetière d'Ixelles. Une rue de son village natal de On porte toujours son nom. ■



Centre culturel de Panda à Jadotville en 1958


Mine de Jadotville


Gare de Likasi

ADMINISTRATIONS DES CERCLES PARTENAIRES



Président :	Fernand Hessel
Vice-président :	José Welter
Trésorier :	Reinaldo de Oliveira Place Achille Salée, 9 - 4900 Spa Tél. 087 56 07 45 & 0477 75 61 49 Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & Porte-drapeau :	Françoise Devaux Tél. 0478 46 38 94 / 02 345 88 60
Vérificateur des comptes :	José Welter
Autres membres :	Marie-Rose Utamuliza
Rédacteur de la revue Contacts :	Fernand Hessel - Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74 - Mail : fernandhessel@gmail.com
Siège social :	ASAOM - Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)
Nombre de membres :	Au 31.12.19 : 104
Présidents d'honneur :	André Voisin
Membres d'honneur en 2020 :	Mme Nelly Bultot, Mme Marcelle Charlier-Guillaume, Mme Odette Craenen-Hessel, La Pitchounette à Tiège, M. et Mme André & Michèle Voisin-Kerff, M. et Mme André et Thérèse Schram-Hessel, M. José Welter
Compte :	**BE90 0680 7764 9032**



Président :	Freddy Bonmariage freddy.bonmariage@gmx.com 086 40 12 59 - 0489 417 905
Vice-président :	Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire & Trésorier :	Herman Rapier hermanrapier@skynet.be rue Commanster, 6, 6690 Vielsalm. 080 21 40 86
Porte-drapeau et Fêtes :	Denise Pirotte
Vérificateur des comptes :	Paul Chauveheid
Autres membres :	Henri Bodenhorst, Pierre Cremer, Didine Voz
Rédacteur de la revue Nyota :	Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com
Siège social :	CRAA - Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Nombre de membres :	Au 31.12.19 : 40
Président d'honneur :	Roger Marquet
Compte :	**BE35 0016 6073 1037**



Président :	Roland Kirsch
Vice-président :	Gérard Burnet
Secrétaire & Trésorier :	Anne-Marie Pasteleurs
Vérificateur des comptes :	Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres :	Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Éditeur du Bulletin :	Roland Kirsch
Siège social :	RCLAGL - 1, rue des Déportés - 6780 Messancy - Tél : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90 – Mail : kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres :	Cercle en formation
Présidents d'honneur :	Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte :	**BE07 0018 1911 5566**

L'ASAOM a perdu en cette période deux de ses membres. La situation sanitaire n'a pas permis en outre de participer aux funérailles. Par le bais de la revue, le conseil d'administration présente aux familles éprouvées ses sincères condoléances.

Il s'agit de :



JEANNE VIERENDEELS

(1927-2020)
veuve de Robert Michels



CHARLES LÉONARD,

dans sa 93e année,
veuf de Denise Gillet

PROGRAMME

Le programme du 4e trimestre 2020, fortement impacté par la Covid-19, se réduit à quelques rares activités. Voir Calendrier en page 44.

Celui du 1er trimestre de 2021 est toujours marqué du sceau de l'incertitude. Les membres seront informés au coup par coup, en temps opportun, jusqu'à ce que la situation redevienne normale.

MODALITÉS D'ADHÉSION :

- Pour les cercles partenaires, ASAOM & CRAA, la cotisation annuelle sera majorée de 25 à 30 € à partir du 1er janvier 2021 ; à verser au compte de l'association de son choix noté ci-dessus (et non au compte de MDC), avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Tout ajout à la cotisation, comme tout don, sera reçu avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice engagé.
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.
- Tout projet d'article est à adresser en Word à Fernand Hessel, qui coordonne les revues partenaires : fernandhessel@skynet.be











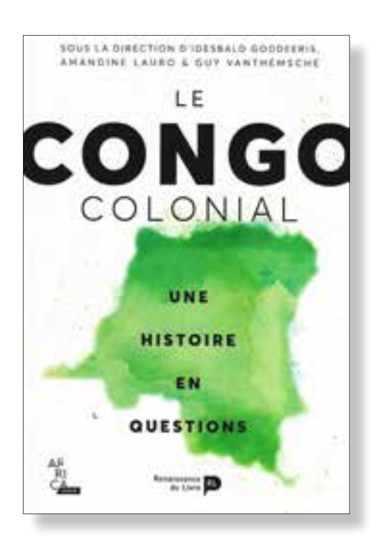
1. Etambala, M. Z., CONGO, Veroverd. Bezet. Gekoloniseerd, 1876-1914, Uitgeverij Sterck & De Vreese, 2020 – Préface de G. Gryseels, Photos historiques en NB - Cartonné ; 464 pages ; 170x245 mm ; 40€

Un simple livre de plus sur l'EIC et son souverain, loin de là. Le Pr Etambala, chercheur permanent au département d'Histoire contemporaine de l'Africa-Museum et enseignant à la KUL, est docteur en histoire et enfant du Congo, deux qualités pour un livre qui ambitionne de coller à la réalité historique et de surprendre le lecteur par des informations inédites, nous livre une radioscopie originale de la période controversée. En parfait historien, il énonce les faits sans filtrage, il brosse des tableaux sans mise en scène, il parcourt le terrain sans a priori et sans idéologie sous-jacente. Il constate les méfaits et les dérives non pour attiser la polémique, surtout qu'en cette période de débat parlementaire sur la question de la colonisation belge la tentation pourrait être grande, mais pour servir l'histoire, la vraie, pas celle trop souvent pratiquée des laudateurs inconditionnels et des contempteurs invétérés. La couverture du livre déjà indique que l'auteur ne fera pas de concession : un homme noir entravé et le nom du pays en grand et en rouge précédé de trois mots qui ressemblent à trois flèches acérées plantées dans le cœur du Congo colonial : conquis, occupé, colonisé. Il sait sans aucun doute que cela fait mal à certains toujours prêts à recouvrir la part d'inhumanité de la colonisation des premiers temps du voile de l'oubli, forts du slogan : « Il faut remettre tout ça dans le contexte de l'époque. » D'abord parce que comparaison n'a pas valeur d'excuse. Ensuite il ne faut pas perdre de vue qu'à la même époque en Belgique les ouvriers protestaient déjà violemment contre certaines conditions de travail et obtenaient des avancées sociales importantes. Par solidarité, ils protestaient même contre les abus au Congo que la presse leur révélait. Dans une revue on peut lire qu'à Mons, des conférenciers venus entretenir le public sur leur vie professionnelle au Congo ont dû fuir par la fenêtre pour échapper à la vindicte des auditeurs. Cela dit la lecture de l'impressionnant opus de Mathieu Etambala ne se lit pas comme un roman ; il est même à craindre que seuls les amateurs d'histoire et les vrais amis de l'Afrique subsaharienne et du Congo en fassent l'effort. L'étude ne porte pas sur la totalité du Congo tel qu'il a été conçu à la Conférence de Berlin, mais sur quatre grandes entités territoriales, où les comportements abusifs ont été les plus violents et les plus condamnables, à savoir :

1. Le Royaume du Kasaï ;
2. La région du lac Léopold II ;
3. Le district de l'Equateur ;
4. Le pays des pygmées en Ituri.

Avant d'en arriver aux faits incriminés, l'auteur procède à la mise en contexte historique, avec pour avantage que le lecteur comprend mieux comment l'exploitation s'est muée en inhumanité, très loin de la civilisation que la Belgique était censée apporter aux Congolais. Les comportements abusifs sont démontrés par force exemples, accompagnés en maints endroits de citations directes tirées des sources. Trois des parties ont d'ailleurs été élaborés dans le cadre du projet de recherche du MRAC qui a généré la collection des monographies par province, d'un intérêt incomparable. Ces sources, l'auteur est allé les chercher principalement dans les archives du Musée auquel il est attaché, dans l'abondante documentation du KADOC/Leuven (sigle néerlandais de Centre de documentation et de recherche sur la religion, la culture et la société), dans les archives du Palais royal et du Ministère des Affaires étrangères, dans une mesure fort intéressante dans les récits de voyage de l'époque et enfin dans les nombreuses publications parues durant les décennies prises sous la loupe, tels Le Mouvement géographique, le Congo illustré, La Belgique coloniale, la Tribune congolaise, le Journal du Congo et autres. Rien n'a été négligé pour faire parler les sources. Il faut citer également qu'au-delà des nombreux tableaux, le livre est riche d'une abondante iconographie (en NB), pour ne pas dire exceptionnelle ; il est vrai que l'historien est bien placé pour puiser dans les réserves du MRAC. Certains de nos lecteurs ne manqueront sans doute pas de reprocher à l'auteur d'être trop dur avec le passé, de ne faire aucun quartier à tous ceux qui par goût du lucre ou par dérèglement psychologique ont abusé de leur pouvoir (invoquant pour leur défense leur isolement, la menace des maladies tropicales, l'énormité de la tâche…), de faire le jeu des démolisseurs de la colonisation belge et de rejeter dans l'ombre tous ceux qui sont partis avec le désir de participer au développement du pays. Ils ont tort, car la seule manière d'apprivoiser le passé, fût-il cruel pour beaucoup de familles congolaises et honteux pour la Belgique, c'est de l'accepter pleinement dans sa cruelle vérité. Il est à espérer que le monde de l'édition ne tardera pas à traduire le livre en français (et pourquoi pas également en anglais) afin qu'un maximum de lecteurs francophones (et anglophones) puissent eux aussi remonter aux sources de la vérité, comme le fit avec grand talent Mathieu Zana Etambala. ■

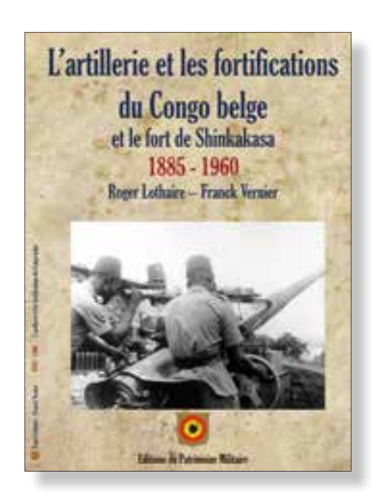
Fernand Hessel



2. Sous la direction de Goddeeris, I., Lauro, A. & Vanthemsche, G., LE CONGO COLONIAL Une Histoire en questions, Renaissance du Livre, 2020 – broché ; 464 pages, 150x230 mm ; 30 €.

La préface est rédigée par M. Guido Gryseels, directeur de l'AfricaMuseum « rénové ». Comme le fait remarquer à très juste titre un ancien d'Afrique, Boudewijn Eggermont, rédacteur de la revue De Mohikaan : « Voilà qui est déjà, en soi, de mauvais augure car Gryseels est le propagateur convaincu d'une présentation de la colonisation sous ce triple slogan réducteur : racisme, exploitation et violences. Avec ça, tout est dit et cela nous donne d'emblée une idée de l'atmosphère qui nous attend à la lecture de ce livre. » Pour préciser encore davantage cette approche, le livre commence, dans son introduction, par pointer du doigt le combat mené par « une frange (certes vieillissante) d'octogénaires ayant vécu sur place les dernières années du Congo Belge ; des anciens coloniaux sincèrement convaincus d'avoir apporté le progrès en Afrique » et qui n'hésitent pas à « diffuser, aujourd'hui encore, des publications et des prises de position dans lesquelles ils soulignent les aspects positifs de la colonisation, tout en minimisant ses aspects négatifs. » Le message du livre est très clair ; la colonisation est un mal absolu et elle ne peut donc avoir généré que des effets négatifs. Pourtant ces « anciens » d'Afrique parlent en connaissance de cause, car ils ont vécu sur place les situations qu'ils décrivent. Ils n'en occultent pas les aspects négatifs, mais ils les situent dans le contexte de l'époque et leur opposent les indéniables effets positifs qui les compensent largement. À l'aide de questions concrètes, le « Congo colonial » offre en une vingtaine de chapitres un aperçu exhaustif de notre passé colonial. Comment l'administration autocratique de l'État Indépendant du Congo par Léopold II a-t-elle fonctionné et que savons-nous à propos des victimes ? Quels furent les profits réalisés au Congo et qui en furent les bénéficiaires ? Comment les Congolais, hommes et femmes, ont-ils vécu la colonisation ? Comment ont-ils résisté ? Quel fut l'impact de la colonisation belge sur la nature ? Quelles ont été les conséquences de la politique coloniale belge en matière d'infrastructure, d'éducation, santé publique et recherche scientifique ? Les missionnaires ont-ils donné à la colonisation un visage plus humain ? Ces questions constituent une nouvelle approche de notre passé colonial et viennent à point nommé au moment où une commission parlementaire va se pencher sur ce passé qui fait toujours l'objet de tant de polémiques. Si les auteurs du « Congo colonial » s'étaient tenus à leur objectif : « présenter les résultats de la recherche actuelle et les connaissances scientifiques d'aujourd'hui à un large public, et développer ainsi une nouvelle vision globale de la thématique », c'eût été louable et très utile. Hélas, ils n'ont pu se dépêtrer de leurs préjugés et c'est d'autant plus navrant qu'en agissant ainsi, ils n'ont fait que creuser encore plus profondément le fossé opposant les contempteurs irréductibles de notre passé colonial à ceux qui le jugent de façon objective. Tout ce qui est décrit dans leur livre est dépeint comme étant teinté de racisme, exploitation et violences, ce fil rouge conducteur qui revient à tout bout de champ. Racisme est en ce moment le mot à la mode. Nous ne serions partis pour la colonie que parce que nous étions « fondamentalement racistes et imbus de notre supériorité ». Prenons par exemple les soins de santé. Ceux-ci ont toujours été vus comme étant le fer de lance de l'œuvre « civilisatrice » des Belges au Congo. Il est communément admis que la qualité des soins de santé au Congo lui valait la deuxième place du podium en Afrique, juste après l'Afrique du Sud, où vivaient plus de cinq millions de Blancs, alors qu'on arrivait à peine à 80.000 au Congo belge. Cette deuxième place est une véritable prouesse pour notre petit pays dans un aussi vaste territoire. Voilà pourquoi le chapitre 22 s'attache tout spécialement à « brosser un tableau nuancé de la médecine coloniale 'belge' ». Ce qui reviendra à la discréditer intégralement. Déjà le ton utilisé est constamment dénigrant : « Les Belges estimaient que les Congolais étaient totalement ignorants en matière de maladies et de soins de santé. Pourtant les Belges durent faire appel à la population locale pour assurer les soins médicaux. » Ce « pourtant » dépasse les bornes. « Ce manque d'effectifs amène peu à peu le colonisateur à s'assurer la collaboration d'un petit nombre de Congolais pour dispenser des soins de santé. » Exactement comme si, comme l'écrit Boudewijn Eggermont, c'était à contrecœur et que, sous chaque palmier, un diplômé noir en blouse blanche était assis à attendre qu'on fasse appel à ses services. « Qui plus est, les soins de santé sont encore empreints d'une vision utilitaire. Ils sont en grande partie réservés aux Congolais qui revêtent une certaine importance aux yeux des pouvoirs publics, tels que les soldats et le personnel auxiliaire.» L'entreprise qui distribuait du lait en poudre pour nourrissons pouvait ainsi « exercer un contrôle étendu sur la vie familiale de ses travailleurs. » Les Missionnaires n'échappent pas davantage à ces sous-entendus négatifs. Mais le livre va encore plus loin en déclarant que « Dans un premier temps, les Belges apportèrent au Congo des maladies, plus que des soins de santé… Qui plus est, le corps médical est très sélectif quant aux maladies à traiter. Il s'attaque principalement aux épidémies qui constituent une menace pour l'économie. » Le livre précise encore que « les violences qui les accompagnent parfois suscitent la peur et la répugnance des Congolais. » Quand les Belges prennent une initiative louable au Congo pour le bien-être de la population, sans lien avec l'économie et l'industrie, ce n'est pas pour améliorer les conditions de vie de la population, mais uniquement pour : « légitimer leur présence au Congo. » On cherche constamment ce qui peut jeter une ombre sur nos réalisations. Les auteurs ont encore le culot de terminer leur article en affirmant que « si certains médecins se préoccupèrent réellement du bien-être des Congolais, cela ne signifie pas pour autant que le système médical colonial était altruiste et bienveillant. » (p.334) Comme quoi, quand on veut battre un chien, on trouve toujours un bâton. ■

André de Maere d'Aertrycke



Lothaire, R. & Vernier, F., L'artillerie et les fortifications du Congo belge et le fort de Shinkakasa, 1885-1960, Editions du Patrimoine Militaire, 2020 Broché, 160 pages, 210 x 295 mm, 35 €.

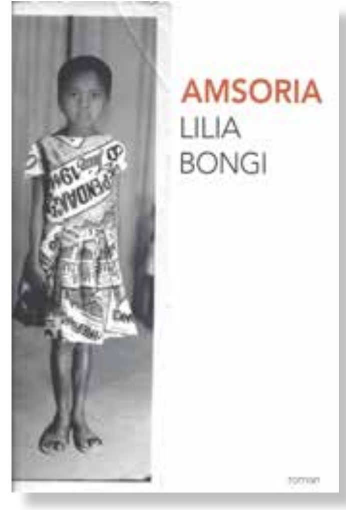
3. Il est souvent question, dans la littérature coloniale, de la Force publique ; beaucoup plus rarement des fortifications et de l'artillerie lourde du Congo belge. Et cette relative ignorance ne s'est pas résorbée avec l'Indépendance, bien qu'en 1960 les mutins ne se soient pas privés d'engager l'artillerie lourde contre leurs anciens maîtres. Deux spécialistes viennent combler cette lacune et nous livrent une description fort complète de cette arme peu connue, qui en surprendra plus d'un. Dans une monographie abondamment illustrée et parfaitement documentée, ils nous offrent l'histoire de l'acquisition de l'artillerie et de la construction des positions fortifiées, à travers le Congo ; et bien sûr de l'usage que la Force publique en fit dans la défense de la colonie. Une attention particulière va au fort de Shinkakasa, en aval de Boma, le plus complet et le plus réputé. Pour l'anecdote, on lira que les rebelles au tout début du siècle tirèrent depuis ce fort sur la ville de Boma (alors capitale du Congo belge), comme quoi la formation dans le maniement des armes n'est pas sans danger. L'histoire se répétera du reste durant les heures tumultueuses de l'exode de 1960. L'amateur d'histoire militaire du Congo ne sera pas déçu, surtout que les deux auteurs rendent la lecture de l'opus fort aisée, grâce entre autres aux dessins et aux photos. De plus si l'occasion se présente il lui est loisible d'aller visiter les vestiges de certaines de ces fortifications et de leurs équipements, comme les deux canons toujours pointés vers l'Atlantique à la pointe de Banana. Un livre qui a sa place dans la bibliothèque d'un véritable ami du Congo, qui s'intéresse à toutes les périodes et à tous les aspects de son histoire. (fh)



Verlinden, P., Zwarte trots, witte schaamte ? Over kolonialisme en racisme, Sterck & De Vreese Broché ; 160 pages ; 140 x 215 mm ; 18 €

4. Voilà un ouvrage qui devrait être traduit le plus rapidement possible afin d'atteindre un large public. On pourrait traduire le titre par « Fierté Noire, Embarras Blanc ? A propos de colonialisme et de racisme ». Une nouvelle fois Peter Verlinden nous offre, dans son style alerte et journalistique, un document à propos de notre ancienne colonie. Une bonne moitié du livre est consacrée à l'Histoire du Congo depuis qu'il était EIC (Etat Indépendant du Congo) jusqu'à son indépendance. Plus loin l'auteur revient sur les acteurs qui ont influencé l'évolution du Congo dans le passé et aujourd'hui. C'est fort objectif et il n'omet aucun détail, que ce soit à propos des conditions de travail des locaux ou de l'aide par les Belges sous forme de l'enseignement, des soins de santé ou de la construction de routes et de chemins de fer. Il pose ensuite les questions très actuelles à propos du colonialisme. Faut-il s'excuser ? Supprimer les statues et autres traces de notre passé colonial ? Ne plus assimiler les Noirs au Père Fouettard ? etc. Il traite avec beaucoup de délicatesse du lien entre racisme et colonialisme. D'autres sujets d'actualités et solutions possibles aux relations difficiles du moment entre une certaine diaspora et les Belges, anciens coloniaux, sont traités, surtout sous forme de questionnements. On devrait revoir l'enseignement de l'Histoire de la colonie. Etre attentif aux multiples formes de discrimination et de racisme. Il faudrait un climat de détente dans les relations politiques entre l'ancienne colonie et les territoires alors sous tutelle belge, le Rwanda et le Burundi. Il conclut par son espoir de voir les générations actuelles et futures coexister sainement dans un monde aux multiples couleurs.

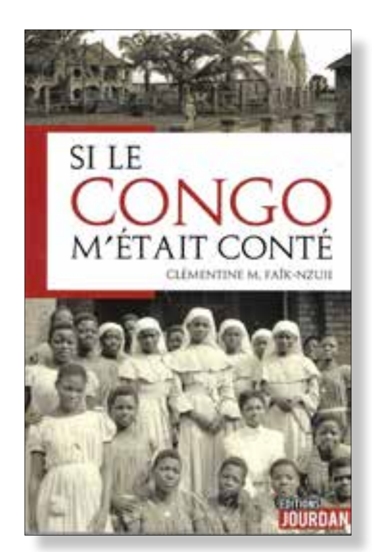
Jos Ver Boven



Bongi, L., Amsoria, Auto-édition, 2020 Broché ; 336 pages ; 140 x 210 pages ; 20€

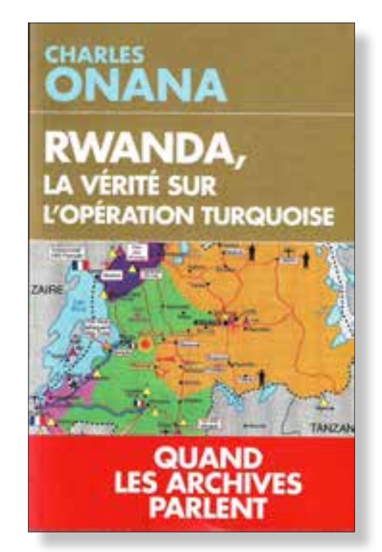
5. « I'm sorry » disaient les casques bleus ghanéens. Nous, au Congo, comprenions « Amsoria », et le terme est resté. Entre Belgique et Congo. Entre colonialisme et indépendance. Un parcours de vie. Une quête de sens et de repères. Un brin d'Histoire. Beaucoup d'espoir. Inspiré de la vie de l'auteure, Amsoria relate le parcours de vie singulier d'une fillette congolaise de dix ans, envoyée par son père en Belgique dans les années 1960. Le livre aborde les thèmes complexes et actuels de l'intégration, l'identité et la famille. *« Durant la colonisation, tout a réussi à mon père. Combattant pour ses droits, il a été le premier à imposer que ses enfants soient assis sur les mêmes bancs que ceux des élèves blancs dans les écoles de Léopoldville, jusqu'alors interdites d'accès aux Congolais. Sur la photo, je porte la robe que ma mère m'a confectionnée. Si les mots sont placés à l'envers, c'est parce que maman ne savait pas lire. Un soir de 1966, mes parents nous ont emmenés, mon frère et moi, à l'aéroport de Ndjili. Sur le tarmac, il y avait un avion immense sur lequel on pouvait lire : Sabena. Papa nous a fait monter à bord. L'appareil s'est envolé. Et j'ai tout perdu. »*

Thierry Claeys Bouuaert



Faïk-Nzuji, C., Si le Congo m'était conté, Editions Jourdan, 2020 Broché ; 268 pages, 140 x 215 mm. ; 20 €

6. Clémentine Nzuji, brillante intellectuelle congolaise, nous ouvre une fois de plus son album de famille, dans la lignée de Tu leur diras sorti en 2005. De l'école normale moyenne de la Gombe au milieu des années soixante où elle fut promue graduée en français, jusqu'à la Sorbonne où elle conquit un doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences humaines, en passant par Lovanium (Congo) puis par Louvain (Belgique), le parcours de Mme Clémentine Faïk-Nzuji est impressionnant, mais ne suffit pas à la spécialiste en cultures fondamentales africaines ; elle éprouve aussi le besoin de nous conter son enfance, démontrant en passant par les faits les fondements de sa philosophie africaine, et de toute évidence son amour profond pour son Congo d'origine. Née dans une famille bourgeoise – son père était un des 217 immatriculés recensés en 1960 – elle a eu le privilège de vivre à divers endroits du Congo, bénéficiant de la sorte d'une stimulation continue de sa créativité ; même si à certains moments elle a été amenée à forger sa personnalité à la dure. Son témoignage de la guerre fratricide qui a opposé Baluba et Lulua en 1959-60 en fournit un saisissant épisode. Bien sûr il est beaucoup question d'enseignement et d'éducation dans le livre, mais à travers le vécu dans le milieu pédagogique, l'autrice nous brosse un tableau hautement révélateur du Congo belge, de 1944, année où elle voit le jour à Tshofa (au sud du Sankuru) à 1960. Un livre qui par le biais d'un conte raconté à sa petite-fille ne peut qu'enchanter le lecteur. Les photos en NB sont nombreuses et viennent habilement compléter le tableau. (fh)



Onana, Ch., RWANDA. La vérité sur l'opération Turquoise. Quand les archives parlent, Editions de l'Artilleur, 2019, Paris. Broché ; 668 pages ; 140 x 220 mm ; 23 €

7. Importante et volumineuse contribution à la connaissance de l'Opération Turquoise, qui a fait couler tellement d'encre que la vérité en était devenue opaque. Charles Onana, docteur en sciences politiques et spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs, après avoir interrogé toutes les sources possibles en rapport avec la mission Turquoise (archives du Conseil de Sécurité, de l'Elysée, du Ministère français de la Défense, du gouvernement des Etats-Unis et du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, de même que d'autres témoignages) disculpe la France de l'accusation d'avoir voulu, à la faveur de l'opération Turquoise, faciliter la fuite des génocidaires. Mais n'hésite pas à condamner les silences du TPIR, à reprocher à certains dirigeants français de s'obstiner à taire certaines vérités établies ou à corroborer de fausses informations, à mettre en cause une certaine presse pourtant censée faire de l'investigation objective. Se tromper dans l'analyse est une chose, s'obstiner dans l'erreur en est une autre. Le grand bénéficiaire de tous ces silences complices et autres manipulations, c'est le FPR (Front patriotique du Rwanda), qui d'entrée de jeu ambitionnait de reprendre le pouvoir par les armes. Il ressort de la thèse (qui est à l'origine du livre) de Charles Onana que l'histoire du génocide rwandais (mieux vaudrait parler des génocides, celui des Tutsis et celui des Hutus et des Twas) reste à écrire ; sans trop tarder à le faire, si l'on veut éviter qu'elle ne reste prisonnière des approximations et des contre-vérités. Il est intéressant de lire la préface de notre compatriote Luc Marchal, qui commandait la MINUAR à l'époque ; et de revoir quelques photos historiques de ce qui fut la terrible tragédie pour l'Afrique. (fh)



Miano, L., AFROPEA. Utopie post-occidentale et post-raciste, Grasset, 2020 Broché, 224 pages ; 140x205 mm ; 18,5 €

8. La Camerounaise Léonora Miano (1973) collectionne les prix littéraires : Goncourt des lycéens en 2006, Grand prix littéraire d'Afrique noire en 2011, Femina en 2013. Son œuvre déjà abondante est dans toutes les librairies. C'est assez dire qu'elle est une autrice dans le vent de l'histoire contemporaine. Le titre de son dernier livre, formé sur la contraction d'européen et d'africain, nous livre une réflexion sur le manque profond d'inclusion sociale et sociétale dont souffrent nos sociétés contemporaines, dans ce qu'il est convenu d'appeler l'occident, terme qui selon l'autrice ne correspond plus à une réalité. Celle-ci ose une utopie comme l'indique le sous-titre de son essai qui implique une remise en question de l'occidentalité au sens classique de la notion et une évacuation définitive du racisme. Elle convient que l'une et l'autre sont encore très présentes au nord, mais plaide pour qu'Afro-descendants et héritiers de la civilisation dite occidentale (celle qui a été imposée à l'Afrique subsaharienne par voie de colonisation) s'acheminent vers une nouvelle civilisation où chaque composante aura droit de cité à part entière, où qu'elle vive dans le monde. Dans cette perspective l'Africain ne serait plus perçu comme un exilé d'Afrique, ni l'Européen comme un dépositaire de l'ancienne culture. Les dernières phrases de son livre résument parfaitement la philosophie de l'essayiste : « Il n'y aura pas de retour vers une Afrique qui, non seulement n'attend personne, mais dans laquelle la couleur de la peau est un marqueur d'appartenance insuffisant, proprement invalide. C'est à partir de soi et de son lieu que chacun est invité à œuvrer pour transformer le monde. Pour cela, il convient d'habiter pleinement sa demeure. (fh)



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur **www.memoiresducongo.be**

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo : **BE95 3101 7735 2058**, avec mention de l'adresse et des titres sous commande.





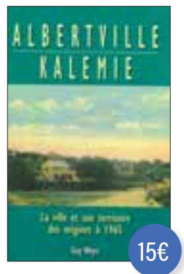
avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

info@memoiresducongo.be

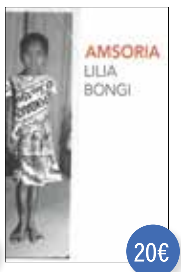
www.memoiresducongo.org

LIVRES

** Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.*



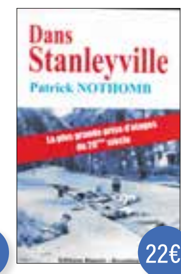
15€



20€



15€



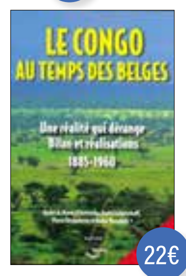
22€



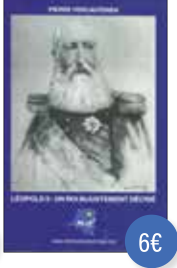
50€



20€



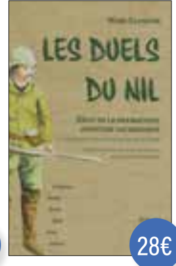
22€



6€



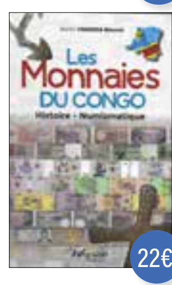
20€



28€



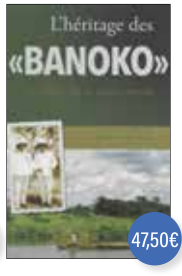
20€



22€



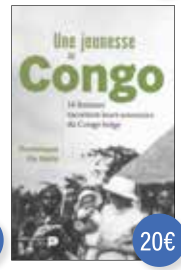
17€



47,50€

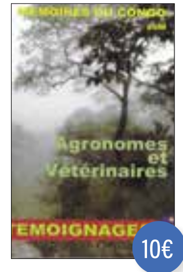


20€



20€

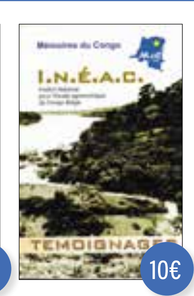
VIDÉOS



10€



10€



10€



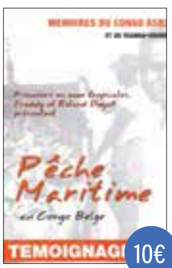
10€



10€



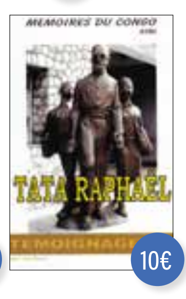
10€



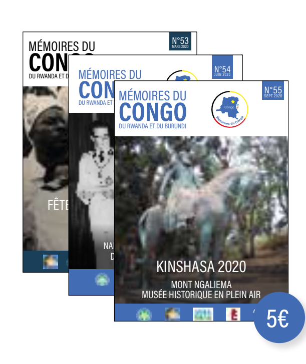
10€



10€



10€



5€

Les anciens numéros, comme les exemplaires additionnels, de la revue sont à 5€ pièce



60€

Les 3 tomes *Le rail au Congo Belge* sont au prix de 60€

(Par tome 25€)